

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE EXPLORATOIRE : LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DE
CITOYEN.NE.S SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

MAËLLE BROUILLETTE

SEPTEMBRE 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mon parcours de maîtrise a été jalonné de personnes merveilleuses qui m'ont soutenue. Tout d'abord, merci à mon doux mari David de m'avoir accompagnée dans mes moments d'euphorie intellectuelle et de doutes épistémologiques au cours de ce mémoire, mais aussi de ton soutien indéfectible dans la vie de tous les jours. Merci également au petit village qui m'entoure, m'encourage, m'aide et m'apporte de l'amour à l'infini : Dominic S, Jonathan, Lyne, Dominic L, Marie-Hélène, Audrée, Caroline, Audrey, Pauline, Pascale et Gabriel.

Merci aux personnes citoyennes engagées et à la Table de quartier qui ont accepté de participer à cette recherche. Sans vous, rien ne serait possible. Vous êtes des inspirations dans vos milieux et j'espère, pour toutes les autres personnes citoyennes qui souhaiteront s'engager en concertation locale. Merci à Sylvie, la meilleure directrice de l'univers. Merci pour toutes ces occasions, ces moments de complicité et ton accompagnement d'une qualité exceptionnelle. Grâce à toi, j'ai appris tellement, mais surtout, je suis devenue ce que j'ai toujours rêvé d'être. Merci aux enseignants qui m'ont appuyée dans mon parcours de deuxième cycle : Louis, Denis, Maria, Anne. Merci, Stéphanie, merveilleuse collègue de maîtrise avec qui j'ai pu échanger et trouver la force de continuer. Tu es une force de la nature. Finalement, merci à Jean-Pierre Beauchamp, toi qui, il y a plus de dix ans, m'as engagée dans une organisation dans laquelle j'ai développé l'envie de comprendre les enjeux des pratiques citoyennes au sein des tables de quartier.

DÉDICACE

À Mémé, pour m'avoir donné le goût de
questionner, de m'engager, de me révolter et
d'apprendre.

AVANT-PROPOS

Entreprendre ce mémoire, c'est un acte de folie créative. Tout son sens réside dans des questions qui m'ont habitée depuis mes premiers emplois comme intervenante sociale avec des groupes de citoyens dans les concertations de quartier. J'ai traversé tant de milieux, j'ai côtoyé tant de pratiques, cultures, incidents et tensions critiques que la quête d'outils pour l'intervention m'a amené à faire cette recherche. Ce mémoire, c'est quatre ans d'apprentissages, d'ouverture à de nouveaux paradigmes, d'interrogation sur les liens entre les actions d'une personne dans la construction d'un monde commun et la portée politique de sa présence.

À la toute fin de ce processus, je ne peux ignorer que cette recherche prend pour moi la forme d'engagements divers qui se coordonnent (Thévenôt, 2006), faisant de la recherche sociale une pratique dans laquelle s'activeront ou s'actualiseront des dispositions et se développeront des savoir-faire et savoir-être (Mathieu, 2012). En ce qui a trait à mon engagement en plan, cette recherche est un moyen d'explorer des questions qui ont émergé de ma pratique dans les TQ et de me former à la recherche en sciences sociales. Du point de vue familial de mon engagement, l'intérêt pour les pratiques d'engagement des citoyens prend racine dans les attachements que j'ai développés avec des citoyens que j'ai accompagnés dans des TQ, faisant aussi de moi l'intervenante sociale que je suis devenue. L'engagement justifiable qui me porte est les portées éthiques et politiques de la recherche, qui est une action menée sous les principes de justice, de reconnaissance et d'équité dans la création de notre commune humanité (Hansotte, 2005). Le mémoire qui en découle est en soi une performance (Trom, 2001) qui cherche à avoir des effets sur la pratique en travail social.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iv
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ	xii
ABSTRACT	xiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATISATION : DE LA FORCE SOCIALE DES DISCOURS SUR LA PARTICIPATION.....	3
1.1 Un mouvement global pour la participation du public en démocratie : la participation, une mode, une valeur morale ?	4
1.2 La participation citoyenne en travail social : beaucoup de bruit pour rien ?	7
1.2.1 Les tables de quartier à Montréal : un dispositif participatif ?	8
1.2.2 Le développement des communautés : les principes.	11
1.2.3 La participation citoyenne sur les tables de quartier : discours de façade en travail social ?	14
1.3 Participation citoyenne : discours dominants et alternatifs.	17
1.4 Objectifs et question de recherche.....	20
CHAPITRE II COMMENT PENSER LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DES CITOYENS ?	22
2.1 Approche épistémologique et perspectives conceptuelles de l'engagement.	22
2.1.1 La fin des participants ?	23
2.1.2 Une approche pragmatique de l'engagement.....	25

2.1.3	Définir l'engagement social.....	27
2.2	Coordination des régimes d'engagement de Thévenôt (2006) : passer de l'intimité à l'action publique/sociale.....	28
2.3	L'analyse située de Mathieu (2012) : l'action en situation.....	32
2.4	Cadre théorique : la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).....	35
2.5	Question principale et sous-questions de recherche.....	36
CHAPITRE III LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....		38
3.1	Posture épistémologique : pragmatisme et poststructuralisme.....	38
3.2	Méthodologie de collecte de données : étude de cas sur une table de quartier à Montréal.....	39
3.3	Population à l'étude.....	42
3.4	Méthodologie d'analyse de données : grammaire des régimes d'engagement en situation.....	43
3.5	Les considérations éthiques.....	46
CHAPITRE IV PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....		49
4.1	Contexte de la collecte des données.....	50
4.2	Portrait des personnes répondantes : données sociodémographiques et carrières d'engagement social de citoyens sur la table de quartier.....	51
4.2.1	Données sociodémographiques.....	52
4.2.2	Carrières d'engagement social de citoyens sur la table de quartier.....	53
4.2.3	Les carrières d'engagements : des dispositions à l'engagement.....	58
4.2.4	Diversité et superposition des activités d'engagements des participants au moment de l'étude : les citoyennetés plurielles.....	59
4.3	Coordination des régimes d'engagements en situation : trois (3) situations retenues pour l'analyse.....	60
4.3.1	Travail collectif sur la gouvernance : une double mise à l'épreuve du pouvoir des citoyens au sein de la table de quartier.....	62
4.3.2	Projet d'aménagement urbain : une diversité d'acteurs « ensemble pour le quartier ».....	80
4.3.3	Planification stratégique : la participation de tous ou d'aucuns.....	96
CHAPITRE V DISCUSSION THÉORIQUE.....		113

5.1	Quelles sont les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal ?	114
5.1.1	Quelles sont les carrières d'engagement des citoyens qui s'impliquent sur la TQ?	116
5.1.2	Quels sont les savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens ?.....	121
5.1.3	Comment les citoyens des TQ coordonnent-ils leurs engagements sociaux en situation ?	124
5.1.4	Quelles sont les tensions discursives entre les acteurs de la TQ ?	130
5.1.5	Les exigences des pratiques d'engagement social de citoyens sur une TQ : accueillir le débordement.....	134
5.2	Les limites de cette recherche.....	137
5.2.1	Limites de la recherche : type de recherche, pluralité des participants et discours qui me traversent.....	137
5.2.2	Retour sur les outils théoriques, méthodologiques et épistémologiques sélectionnés.	140
ANNEXE A TABLEAU SYNTHÈSE DE LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DES CITOYENS SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL		147
ANNEXE B GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL : RÉCITS DE PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DE CITOYENS SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL.....		149
ANNEXE C GUIDE DE L'OBSERVATION PARTICIPANTE		151
ANNEXE D CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....		153
ANNEXE E FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ENTREVUES INDIVIDUELLES		154
ANNEXE F AFFICHE DE RECRUTEMENT À LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DE CITOYENS SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL		160
ANNEXE G ENTENTE DE COLLABORATION ET DE CONFIDENTIALITÉ .		161

ANNEXE H TABLEAU INTÉGRATEUR DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DES CITOYENS SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL	168
BIBLIOGRAPHIE	170

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
5.1 Carte conceptuelle du cadre théorique de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).....	141

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Question principale et sous-questions de recherche	37
4.1 Chronologie des activités de la collecte de données.....	51
4.2 Nombre d'années d'engagement à la TQ et nombre d'heures d'engagement par semaine à la TQ	57
4.3 Les engagements des citoyens sur la TQ au moment de l'étude	58
4.4 Présentation des situations retenues pour analyse	63
4.5 Résumé de la situation 1 : travail collectif sur la gouvernance de la table de quartier.....	64
4.6 Résumé de la situation 2 : projet d'aménagement urbain.....	82
4.7 Résumé de la situation 3 : Planification stratégique.....	98
5.1 Question principale, sous-questions et sous-objectifs de recherche.....	115
5.2 Régimes d'engagement selon les énoncés et leurs grammaires des régimes d'engagement en situation	128

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CDC : Corporation de développement communautaire

CMTQ : Coalition montréalaise des Tables de quartier

DC : Développement des communautés

IMSDSL : Initiative montréalaise de soutien au développement social local

RQIIAC : Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action collective

TQ : Table de quartier

RÉSUMÉ

Étude exploratoire : Pratiques d'engagement social de citoyen.ne.s sur une table de quartier à Montréal.

Depuis les années 2000, il y a un renouveau de l'intérêt pour la « participation citoyenne » dans les tables de quartier (TQ) de Montréal œuvrant en développement des communautés, mouvement s'inscrivant dans des discours sur la participation du public en démocratie reproduit à une échelle internationale. Cette étude de cas d'une TQ à Montréal porte sur la question de recherche : quelles sont les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal? Cette recherche exploratoire saisit *in situ* les pratiques citoyennes au cours des activités ordinaires d'une TQ à l'aide du cadre théorique de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). L'étude de trois situations identifie les dispositions à l'engagement, les savoir-faire et les savoir-être déployés en situation par les citoyens, ainsi que les modes de coordination des régimes d'engagement (du plan, familial ou de la justification) selon les contraintes d'une situation et les grammaires qui conviennent. Enfin, un retour sur les tensions discursives du pouvoir, de l'impératif figuratif et de la reconnaissance nous fait envisager la perspective de l'hospitalité comme un élément à développer pour mieux accompagner et préparer les milieux de la concertation aux épreuves que comportent les pratiques d'engagement social de citoyens aux côtés d'acteurs sociaux aux intérêts hétérogènes, voire divergents.

Mots clés : participation citoyenne, engagement social, table de quartier, concertation, grammaire des régimes d'engagement en situation.

ABSTRACT

Exploratory research : Citizen social engagement practices in a Montreal neighbourhood roundtable.

Since the 2000s, there has been a renewed interest in "citizen participation" in Montreal's neighbourhood roundtable (NR) involved in community development. That is part of internationally replicated discourses on public participation in democracy. This case study of a NR in Montreal addresses the question: What are the citizens social engagement practices on a Montreal local steering committee? This exploratory research captures *in situ* citizen practices during the ordinary activities of a NR, using the theoretical framework of the engagement regimes coordination in situations (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). By analysing three situations, we are able to identify the dispositions to social engagement, the skills and knowledge deployed by citizens in situations, as well as the coordination of engagement regimes (plan, familiar or on justification) according to the appropriate grammars regarding the constraints of a situation. Finally, a return to the discursive tensions of power, the figurative imperative and recognition leads us to consider the perspective of hospitality as an element to be developed, in order to better accompany and prepare neighbourhood roundtable for the trials involved in the social engagement practices of citizens alongside social actors with heterogeneous views.

Keywords : citizen participation, social engagement, neighbourhood roundtable, concertation, grammar of situational engagement regimes.

INTRODUCTION

¹En travail social, la participation des personnes concernées par une problématique est au cœur des valeurs de l'intervention en action collective. Ainsi, dans les quartiers de Montréal, depuis les années 2000, on assiste au renouveau de l'intérêt pour la « participation » ou la « mobilisation » citoyenne sur les tables de quartier (TQ) œuvrant en développement des communautés (Sénécal *et al.*, 2008 ; Mercier, 2009 ; Bourque, 2012). Cette mouvance s'inscrit dans les discours reproduits à une échelle internationale qui valorisent la participation du public en démocratie (Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008 ; Deboulet et Nez, 2013). Toutefois, si les discours dominants des acteurs sociaux sont à valoriser la participation citoyenne, qu'en est-il en pratique ? Ce mémoire porte sur la question de recherche : quelles sont les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal ?

Le premier chapitre du mémoire se penche les pratiques langagières de la participation du public en démocratie portée par différentes disciplines des sciences sociales, en passant d'une perspective internationale au contexte local des tables de quartier à Montréal. Cette démarche permet de relever les tensions discursives spécifiques à l'utilisation du concept de participation, posant des limites importantes pour rendre compte de l'action citoyenne sur les TQ dans la discipline du travail social. Le chapitre deux s'ouvre sur le postulat que la notion de participation est insuffisante pour appréhender la présence des citoyens dans les TQ et propose

¹ À titre épiciène, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

l'utilisation de deux cadres théoriques : la coordination des engagements (Thévenôt, 2006) et l'analyse située (Mathieu, 2012) pour explorer le sujet qui m'intéresse. Ces deux cadres théoriques sont joints pour former la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Le chapitre trois présente l'approche pragmatiste et la méthodologie de cette recherche qualitative exploratoire, étude de cas centrée sur l'enquête ethnographique (Cefai, 2008) et l'analyse de discours en situation (Mathieu, 2012) par le repérage des grammaires des régimes d'engagement en situation (Trom, 2001 ; Hansotte, 2006 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).

En chapitre quatre, les résultats de l'étude sont articulés d'abord par une présentation des profils sociodémographiques des citoyens ayant participé à l'étude et leurs carrières d'engagement social à la table de quartier au moment de l'étude. Ensuite, sont analysées des situations dans lesquelles sont relevées les pratiques d'engagement social des citoyens en relevant les dispositions, les savoirs et les régimes d'engagement coordonnés en situation. Le chapitre cinq comporte une réponse à la question de recherche en relevant les dimensions des pratiques présentées en chapitre précédent. Une discussion théorique porte sur les tensions discursives relevant du pouvoir, de la reconnaissance et de la figure citoyenne. Sont également explorées les potentialités de la grammaire des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) pour la recherche sociale et de l'intervention collective en travail social. En souhaitant que cette lecture sache contribuer à une nécessaire réflexion sur l'accompagnement des citoyens engagés sur les tables de quartier à Montréal et plus largement, dans les divers dispositifs participatifs visant une démocratisation des pratiques sociales.

CHAPITRE I

PROBLÉMATISATION : DE LA FORCE SOCIALE DES DISCOURS SUR LA PARTICIPATION

Ce chapitre présente trois types de revues de littérature sur la participation citoyenne : la première situe le contexte discursif international entourant la participation du public en démocratie ; la deuxième explore les écrits en travail social à l'égard de la participation citoyenne dans le contexte des tables de quartier à Montréal ; la troisième est une recension d'écrits hors travail social pour relever les tensions discursives entre la pratique du travail social et la portée des discours des acteurs sociaux de diverses disciplines en sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences politiques). Ce processus expose les limites de l'utilisation du concept de participation pour appréhender l'action citoyenne sur les tables de quartier, démontrant la pertinence d'élargir l'horizon conceptuel utilisé en travail social en se centrant sur le concept de l'engagement social.

1.1 Un mouvement global pour la participation du public en démocratie : la participation, une mode, une valeur morale ?

L'intérêt pour la participation citoyenne s'inscrit dans le mouvement global pour la participation du public en démocratie, qui s'accroît particulièrement au tournant du deuxième millénaire (Blondiaux, 2008 ; Mercier, 2009 ; Sénécals *et al.*, 2010 ; Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Deboulet et Nez, 2013). Les pratiques discursives sur la participation citoyenne sont portées par l'administration publique, les affaires urbaines, les sciences de l'environnement, le travail social, la sociologie, les sciences politiques, etc. (Delli Carpini *et al.*, 2004 ; Blondiaux et Fourniau, 2011). En sciences politiques, la participation citoyenne se pose comme une réponse à une crise de la démocratie représentative et de la baisse de la légitimité des formes classiques de représentation politique (Delli Carpini *et al.*, 2004 ; Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008 ; Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Deboulet et Nez, 2013 ; Carrel, 2016). Loin de penser à la mort de la démocratie, les chercheurs voient un changement de paradigme qui appelle à des formes renouvelées de l'action publique, notamment portée par les administrations publiques et les institutions politiques de proximité (Delli Carpini *et al.*, 2004 ; Hansotte, 2005 ; Mercier, 2009 ; Blondiaux, 2008 ; Deboulet et Nez, 2013). Alors que certains auteurs en sociologie posent la thèse d'un désengagement et d'un désagrègement du lien social et des solidarités en raison de la montée de l'individualisme (Blondiaux, 2008), d'autres voient se profiler dans la participation de nouveaux paradigmes pour appréhender l'activité militante (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Blondiaux, 2008 ; Mathieu, 2012 ; Deboulet et Nez, 2013).

Dans le domaine de la gestion des affaires publiques et municipales, la participation du public en démocratie se concrétise par la mise en place de dispositifs participatifs par des institutions, groupes et pouvoirs publics ou suite à une revendication citoyenne d'espaces d'expression sur les affaires publiques (Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008 ; Mercier, 2009 ; Pelchat, 2010 ; Bherer, 2015 ; Deboulet et Nez, 2013). Les exemples les plus parlants sont les budgets participatifs inspirés de Porto Allegre, les conseils de quartier, les jurys citoyens, les consultations publiques (Ion *et al.*, 2001 ; Blondiaux, 2008 ; Lamoureux, 2008 ; Mercier, 2009 ; Deboulet et Nez, 2013).

Du point de vue de la pratique, les chercheurs constatent l'apparition de catégories de spécialistes qui « contribuent à codifier ce champ d'activité, à en diffuser la nécessité, à imposer l'idée selon laquelle elles réclament des savoir-faire et des instruments spécifiques » (Blondiaux, 2008 : 23). Cette catégorie de professionnels est les militants de la cause nouvelle qui, par leur position clé de travailleur en milieu communautaire, de fonctionnaire municipal, de directeur d'organisation, d'universitaires ou de consultants, contribuent à diffuser la norme de participation (Blondiaux, 2008). Par ailleurs, l'émergence de professionnels et d'experts démontre également la structuration de savoirs dans le champ de la participation du public en démocratie (Bourque, 2010 ; Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Carrel, 2016).

Il est à propos de mentionner l'influence de la recherche en sciences sociales dans la structuration de l'intérêt mondial pour la participation, car celle-ci contribue au processus d'institutionnalisation des savoirs (Blondiaux et Fourniau, 2011). La participation du public en démocratie recoupe des univers d'action et des théories variés (Mercier, 2009), faisant de la participation un concept hétérogène et un objet politique, autant qu'un objet relevant de l'éthique (Hansotte, 2005 ; Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Deboulet et Nez, 2013). Par conséquent, les savoirs en recherche sur

la participation du public en démocratie ne sont pas neutres. Il est nécessaire de « clarifier les différentes catégorisations de la participation produites par les institutions, professionnels, habitants et associations, mais également par les chercheurs, pour saisir la diversité des projets politiques poursuivis en son nom » (Clarke, Coll, Dangino, Neveu, 2013 ; Berger et Charles, 2014 *cité dans* Carrel, 2016). Les recherches sur la participation contribuent à structurer les débats et « reproduit [sent] très largement les conflits qui traversent les mondes sociaux de la participation » (Blondiaux et Fourniau, 2011 : 16). Les discours entourant la participation portent des charges normatives sur comment elle devrait se structurer, sur les rôles proposés aux acteurs qui s’y engagent et sur les formes de l’action possible dans ce registre (Blondiaux et Fourniau, 2011).

La circulation de la notion de participation citoyenne renforce le mouvement en faveur de la démocratie participative et tous les dispositifs qui l’accompagnent, présentant autant un potentiel de démocratisation des structures sociales que celui de maintenir les logiques et structures de domination politique en place (Blondiaux, 2008 : Gaudreau, 2011). La réussite de la notion de participation « tient à la force sociale des discours qui accompagnent la diffusion de ses instruments et auxquels se réfèrent ceux qui les emploient » (Blondiaux, 2008 : 25). Ceci s’explique en partie par la force de l’impératif participatif qui guide la création des espaces participatifs, à la promotion indifférenciée des contextes sociaux et politiques de la notion de participation, qui devient un « piège des mots-programmes — participation, débat public, citoyenneté active... — tellement sollicités qu’ils perdent toute signification » (Blondiaux, 2008 : 9).

Ainsi, « la force de cette notion tient précisément à son indétermination, à sa capacité de s’inscrire dans les stratégies et les registres de légitimation politique les plus disparates » (Blondiaux, 2008 : 10). En effet, malgré ce consensus autour de la

participation, tant dans la pratique qu'en recherche en sciences sociales, il subsiste une pauvreté de concepts et de cadre théoriques (Lamoureux, 2008 ; Blondiaux, 2008 ; Blondiaux et Fourniau, 2011). La notion de participation est-elle suffisante pour relever toute la complexité de l'action citoyenne dans les dispositifs participatifs ? Le projet de démocratisation de la société porté par les pratiques relevant des discours participationnistes (Blondiaux et Fourniau, 2011) atteint-il ses objectifs ?

1.2 La participation citoyenne en travail social : beaucoup de bruit pour rien ?²

Comme intervenante sur des tables de quartier, j'ai été imprégnée de nombreuses années de ces discours sur la participation citoyenne et j'ai ressenti le besoin de faire un pas de côté par l'amorce d'études de cycle supérieur. Pour ce mémoire, l'intérêt est porté spécifiquement sur les tables de quartier (TQ) œuvrant en développement des communautés (DC). En effet, les TQ sont un dispositif participatif s'appuyant sur les formes de la démocratie participative et délibérative. Celles-ci placent la participation citoyenne au cœur de leurs interventions et de leurs principes d'action, jusqu'à en faire une condition d'existence et un indicateur de réussite (Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010). Cette section relève les discours du travail social sur la participation à partir de la littérature se rapportant au contexte des tables de quartier œuvrant en développement des communautés à Montréal.

² Inspiré du titre d'un article de Blondiaux et Fourniau (2011) *La participation du public en démocratie, beaucoup de bruit pour rien ?*

1.2.1 Les tables de quartier à Montréal : un dispositif participatif ?

Les tables de quartier (TQ) sont issues de la formation des tables de concertations locales actives au Québec depuis 1970 (Mercier, 2009), initiées par les groupes communautaires ou les pouvoirs publics et les institutions sous la forme de concertation sectorielle ou de concertation intersectorielle et multiréseaux³ (Bourque, 2010 ; Depelteau, 2013 ; Mercier, 2009). Les TQ sont des tables de concertations intersectorielles et multiréseaux financées depuis 2006 par la Ville de Montréal, la Direction de la Santé publique et Centraide, à travers l'Initiative montréalaise en soutien au développement social local⁴ (IMSDSL) (Mercier, 2009 ; Bourque, 2010). La mise en place d'un financement et d'un cadre de référence par l'IMSDSL fait des TQ le lieu de la réalisation du développement des communautés⁵ et les interlocutrices privilégiées des pouvoirs à l'échelle locale (IMSDSL, 2006 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque, 2010 ; Collectif Quartier, 2011 ; Gaudreau, 2011). Les TQ font partie des

³ Concertations sectorielles : créées par les acteurs d'un quartier ou d'un milieu d'intervention qui souhaitent se concerter sur des enjeux comme les jeunes, la famille, les femmes, etc. Concertations intersectorielles et multiréseaux : constituées à l'appui de politiques sociales, programmes sociaux ou financements privés, traitant d'enjeux transversaux comme l'environnement, l'employabilité, etc. (Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque, 2010).

⁴ Les tables de quartier sont au nombre de 30 à Montréal, regroupées dans la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ, 2018). Celles-ci ont différentes appellations qui font référence au type de développement visé, ainsi qu'aux acteurs qui les ont mises en place et qui y participent (Sénécal *et al.*, 2010). De fait, les TQ présentent une grande variété de structures possibles en raison de l'ancrage historique propre à chaque quartier desquelles elles émergent (Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque, 2010). Il serait complexe de présenter une structure de TQ représentative de l'ensemble des tables.

⁵ Le développement des communautés est défini dans la section 1.2.2.

nombreux dispositifs servant à la planification et à l'action des pouvoirs publics au niveau local (Bilodeau *et al.*, 2005).

[Les TQ] sont devenues en quelque sorte la référence pour les différents acteurs du quartier ainsi que pour les acteurs de l'appareil politico-administratif (municipal, provincial et fédéral) lorsqu'il est question de représenter le quartier et les besoins de sa population » (Locas, 2018 : 11).

Des recherches ou des cadres de référence tracent les grandes caractéristiques des TQ (Pichierri, 2002 ; Lachance *et al.*, 2004 ; IMSDLS, 2006 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque *et al.*, 2008 ; Bourque, 2010 ; Pelchat, 2010 ; Bourque, 2012 ; Divey, Belley et Prémont, 2013 ; Depeltau, 2013 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Carrel, 2016 ; Locas, 2018 ; CMTQ, 2018). Celles-ci sont entendues comme un dispositif participatif local, ancré dans un territoire géographique (un quartier), qui a pour objectif de regrouper et coordonner les acteurs du milieu dans la perspective de contribuer au développement des communautés. Le fonctionnement de ce dispositif est centré autour de l'approche de la concertation, qui se définit de la manière suivante :

Un processus collectif de coordination auquel adhèrent sur une base volontaire un ensemble d'acteurs autonomes ayant des logiques et des intérêts différents dans une forme de négociation en vue de préciser des objectifs communs et d'en favoriser l'atteinte par l'harmonisation de leurs orientations, de leurs stratégies d'intervention et de leurs actions (Bourque, 2010 : 6).

La concertation se réalise en regroupant des acteurs de différents ordres ; l'État, le marché, les organismes communautaires, la philanthropie et les citoyens. Ces acteurs s'intéressent à des champs d'action comme la santé et les services sociaux, l'emploi, l'environnement, l'éducation, l'aménagement du territoire.

Les TQ assurent différentes fonctions : partage des ressources, arbitrage entre les acteurs, gestion de projet, planification, contestation, représentation, communication,

etc. (Sénécal *et al.*, 2010), ce qui n'est pas sans créer des tensions entre les acteurs impliqués. Ces tensions sont ; la conciliation des rapports de pouvoirs entre les acteurs participant à la concertation (Bourque *et al.*, 2008 ; Bourque, 2012) ; le rapport de compétition des groupes pour l'accès au financement, qui se manifeste dans une forme d'assujettissement aux visées des bailleurs de fonds et à une quête de l'innovation sociale ; et la multiplication des lieux de concertation et l'injonction de participation à la concertation pour assurer l'existence des groupes ou organismes contribuent à essouffler les ressources. Ce faisant, les dynamiques de travail sont axées sur les tâches et l'efficacité plus que sur la pertinence et la qualité des processus de discussion et de prise de décision entre les acteurs (Pichierri, 2002 ; Pelchat, 2010 ; Bourque, 2010 ; Depeltau, 2013)⁶.

À la lumière de ces caractéristiques, les TQ s'inscrivent dans les pratiques de la démocratie participative ou délibérative, de l'intervention sociale en action collective (Blondiaux, 2008 ; Bourque, 2010) et dans le développement local (Gaudreau, 2011). Les logiques d'actions des TQ sont plurielles⁷ et relèvent d'une fonction politique importante dans l'établissement des relations entre l'État et la société civile (Divay, Belley et Prémont, 2013). Cette brève recension des caractéristiques des TQ situe le cadre d'action dans lequel les citoyens sont invités à participer. Il est à noter qu'en raison de la diversité des structures possibles, des histoires et territoires desquels elles émergent et la pluralité des acteurs y agissant, les TQ s'avèrent polysémiques et polymorphes (Bourque, 2010). Par contre, les principes du développement des communautés structurent l'action des tables de quartier.

⁶ Comme la recherche se concentre sur la participation des citoyens sur les TQ, les tensions largement étudiées entre les organismes communautaires, les institutions, l'État et les bailleurs de fonds qui marquent le travail en concertation ne seront pas davantage abordées.

⁷ Promouvant d'abord les actions collectives consensuelles, elles peuvent aussi adopter des approches d'action sociale (Favreau et Larose, 2008) ou articuler leurs approches entre le conflit et la coopération (Carrel, 2016).

1.2.2 Le développement des communautés : les principes.

Au Québec, le développement des communautés (DC) est un champ de pratique propre à l'action collective et l'organisation communautaire (Favreau et Larose 2008 ; Bourque, 2010 ; Gaudreau, 2011). Depuis une trentaine d'années, le DC a la grande part de l'intervention collective (Favreau et Larose 2008 ; Bourque, 2010)⁸, en raison d'une littérature scientifique de plus en plus abondante sur ses principes, conditions de réalisation ou enjeux, joutée à l'intérêt des chercheurs pour les initiatives portées par la société civile (Pichierri, 2002 ; Mercier, 2009 ; Carrel, 2016). De fait, le DC s'est enraciné comme paradigme discursif dominant de l'intervention publique en services sociaux dans différentes lois, programmes, plans d'action, fonds gouvernementaux, ententes entre gouvernement et fondations privées ainsi que dans des approches promues par l'Organisation mondiale de la Santé⁹ (Favreau et Larose, 2008 ; Bourque, 2010 ; RQIIAC, 2010).

Pour en tracer un bref historique, c'est le contexte politique des années 1980-1990, marqué par une crise économique mondiale, la montée du Néo-Libéralisme, la

⁸ Bien que la littérature situe la pratique du développement des communautés ou *community development* dans les années 1950-1970, principalement dans la sphère de la coopération internationale (Pichierri, 2002 ; Battacharyya, 2004 ; Toomey, 2009), je vais m'attarder au contexte québécois.

⁹ Par exemple : Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (MESS, 2002) ; Loi sur les services de santé et services sociaux (MSSS, 2015) ; Loi sur la santé publique (MSSS, 2001) ; le programme national de santé publique 2015-2025 (MSSS, 2015) ; le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 : Le Québec mobilisé contre la pauvreté (MESS, 2010) ; le Fonds québécois d'initiatives sociales (2002) ; l'Initiative montréalaise en soutien au développement social local (IMSDSL, 2006) ; le Projet Impact collectif (Centraide, 2016).

décentration des pouvoirs publics vers les localités dans un processus de désengagement de l'État, qui fait émerger la pratique de DC au Québec (Bourque *et al.*, 2008 ; Lamoureux, 2008 ; Bourque, 2010 ; Pelchat, 2010). Deux approches d'intervention collective s'entrecroisent pour prendre la forme du DC : celle de la planification sociale, relevant de l'intervention de l'État, et celle du développement social local, issu des interventions de groupes communautaires locaux (Duval *et al.*, 2005 ; Mayer *et al.*, 2008 ; Favreau et Larose 2008 ; Mercier, 2009 ; Duperré, 2010 ; Bourque, 2010, 2012 ; Carrel, 2016).

Dans le développement des communautés, le développement est envisagé comme le résultat d'avancées socio-économiques, politiques et culturelles, pour une amélioration tangible des conditions dans lesquelles vivent les personnes d'une communauté (Pichierri, 2002 ; Mercier, 2009). Bien que la communauté recoupe les notions de territoire, d'identité et d'intérêt (Battacharyya, 2004 ; Sénécal *et al.*, 2008 ; Peckeux ; 2014), la communauté est basée sur un territoire géographique — un quartier (Favreau et Larose, 2008 ; Mayer *et al.*, 2008 ; Mercier, 2009 ; Toomey, 2009 ; Bourque, 2010, 2012 ; Duperré, 2010 ; Carrel, 2016).

Le développement des communautés se résume par la mise en relation de différents acteurs de la société dans une approche de participation démocratique pour soutenir des communautés locales et leurs actions sur des problématiques sociales afin d'avoir un impact sur les conditions de vie des personnes (Pichierri, 2002 ; Favreau et Larose, 2008 ; Mayer *et al.*, 2008 ; Battacharyya, 2004 ; Mercier, 2009 ; Toomey, 2009 ; Bourque, 2010, 2012 ; Duperré, 2010).

L'approche de DC est à la fois un processus — mobiliser et soutenir une action collective — et un résultat — établir des réponses collectives à des problèmes collectifs (Bourque, 2010). Les visées du DC sont de démocratiser la société ; de

réduire les inégalités sociales, économiques et de santé ; de participer à l'élaboration des politiques sociales et d'agir collectivement sur les conditions de vies des populations, cela dans une logique d'équité, de réciprocité et d'interdépendance (Comeau, 2007 ; Mercier, 2009 ; Bourque, 2010 ; RQIIAC, 2010 ; Bourque, 2012). Par ailleurs, il y a plusieurs approches qui ne portent pas le nom spécifique de développement des communautés qui y sont néanmoins associées¹⁰ (Mercier, 2009).

Le DC est guidé par les principes de la participation démocratique et de l'*empowerment* collectif ou individuel (Mercier, 2009 ; Bourque, 2010 ; Carrel, 2016), ce qui s'inscrit dans les discours dominants sur la participation du public en démocratie. Les dispositifs dans lesquels sont conviés les citoyens pour participer au DC sont nombreux¹¹, soumettant cette approche à une pluralité de forme et de sens (Mercier, 2009 ; Bourque, 2010 ; Carrel, 2016). C'est pourquoi ce mémoire s'intéresse spécifiquement aux tables de quartier, responsables du DC (Bourque, 2010) et dispositif participatif dans lequel sont conviés les citoyens (Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010). Quels sont donc les discours sur la participation citoyenne dans ce contexte d'intervention en travail social ?

¹⁰ Le développement local de type communautaire ou organisation communautaire, l'approche de revitalisation urbaine intégrée, le développement social, l'approche de développement économique communautaire, le développement durable, la stratégie municipale de Villes et Villages en santé (Mercier, 2009) et plus récemment, l'impact collectif.

¹¹ Des initiatives non institutionnalisées issues de mobilisation spontanée de personnes ou de groupes autour d'enjeux collectifs ; de l'implication de citoyens dans des instances de concertations et de partenariat du milieu ; des espaces de participation de la démocratie municipale, des groupes communautaires, etc. (Mercier, 2009).

1.2.3 La participation citoyenne sur les tables de quartier : discours de façade en travail social ?

Dans le contexte global de l'intérêt pour la participation citoyenne, Montréal n'est pas en reste. En effet, depuis 2000, il y a un regain d'intérêt pour la participation citoyenne sur les TQ (Bourque, 2010 ; Mercier, 2009 ; Gaudreau, 2011 ; Chevrier et Panet-Raymond, 2013 ; Locas, 2018). De manière générale, la participation citoyenne se rapporte à l'action de citoyen pour influencer les décisions gouvernementales (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005). Appliquée au contexte des tables de quartier, la participation relève de « l'ensemble des actions initiées par les autorités qui permettent aux citoyens d'exprimer leur opinion et d'influencer la décision publique » (Breux, Bherer et Collin, 2004). Pour certaines TQ, « la participation est prise ici dans son sens de mobilisation, implication active et prise de pouvoir » (Chevrier et Panet-Raymond, 2013 : 73). Le terme citoyen s'applique aux personnes qui habitent le quartier, qui font des actions bénévoles (non rémunérées) et ce, peu importe leurs statuts, citoyen canadien, résident permanent ou même sans statut (Brouillette, 2009 a ; Chevrier et Panet-Raymond, 2013).

La participation citoyenne sur les TQ sollicite l'expression de la citoyenneté sous les dimensions politique, civique et sociale (Mercier, 2009 ; Breux *et al.*, 2004)¹², offrant aux citoyens participants une multitude de formes et de lieux d'engagement qui répondent à des logiques et des registres d'action différents (Hansotte, 2005 ;

¹² La participation *politique* c'est quand le citoyen délègue le pouvoir à des élus comme lors de la constitution d'un conseil d'administration d'une table de quartier (Mercier, 2009 : 26). La dimension *civique* est une forme active de partage de pouvoir entre les élus, institutions et citoyens, à travers des débats publics « dans la communauté à travers les instances locales institutionnelles ou autonomes » (*ibid.*). Finalement, la participation *sociale* s'actualise par la participation à des groupes communautaires ou associations indépendantes de l'État pour influencer les politiques à un niveau local (*ibid.*).

Blondiaux, 2008 ; Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010)¹³. Bien qu'il y ait beaucoup de typologie de la participation, pour ce mémoire c'est la participation sociale qui est retenue. Celle-ci « fait référence à l'action de contribuer à la collectivité en offrant du temps gratuitement aux organisations et aux individus à l'extérieur de la sphère domestique » (OVSS, 2019 : 3). Bien qu'il soit difficile de proposer une définition achevée et stable de la participation citoyenne, tant les pratiques, activités, formes qui s'y rapportent sont multiples, cette définition semble la plus adaptée au contexte des TQ :

La participation citoyenne consiste dans un engagement actif et volontaire de personnes et de groupes afin de changer les situations problématiques dans la communauté et influencer les politiques et programmes qui ont un impact sur la vie et la qualité de vie des autres membres de la communauté. » (Ohmer, 2008 : 41. Traduction libre).

Pour les TQ, la participation citoyenne est à la fois une préoccupation des acteurs communautaires, institutionnels et privés, ainsi qu'une exigence de divers programmes de financement (Mercier, 2009 ; Locas, 2018), mais très peu une demande publique (Blondiaux, 2008). Par ailleurs, les tables de quartier financées par l'IMSDSL affirment soutenir et renforcer la participation citoyenne dans la planification, l'action et l'évaluation des interventions (IMSDSL, 2006 ; Bourque, 2010 ; Locas, 2018).

¹³ Il est à noter que dès les années 1960, une pléthore d'auteurs ont proposé différentes catégorisations de la participation citoyenne en fonction du niveau de pouvoirs des citoyens et des types de participation. La plus connue est l'échelle de participation d'Arnstein (1969), traduite en français et modernisée au tournant des années 2000 par Thibault, Lequin et Tremblay (2000), dans lesquelles sont mis en relation le niveau de pouvoir des citoyens et les modalités de participation offertes. D'autres auteurs mettent au cœur de l'analyse de la participation citoyenne la relation dynamique des personnes avec leur milieu (Raymond *et al.*, 2008). Bien que le sujet soit hautement intéressant, ce ne sera pas davantage traité dans cette recherche.

La participation citoyenne dans le développement des communautés passe par des cadres de la société civile, organisée ou spontanée, mais aussi par des institutions et cadres de la démocratie délibérative et représentative, ainsi que les appareils mandatés pour organiser et dispenser les services publics (Mercier, 2009 : 48).

En ce qui a trait à l'état des connaissances sur la participation citoyenne sur les tables de quartier de Montréal, les rares études en travail social (Lachance *et al.*, 2004 ; Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque et Lachapelle, 2015), dans d'autres disciplines (Ndiaye, 2005 ; Boyer-Gendron, 2005 ; Chevrier et Panet-Raymond, 2013 ; Desforges, 2017 ; Locas 2018) ou portants sur des tables de concertation (Leduc, 1993 ; Bujold, 2001) se concentrent presque exclusivement à décrire les rapports entre professionnels, à dégager les effets des interventions dans les communautés ou à systématiser des modèles de pratiques et élaborer des méthodologies pour soutenir ces processus (Berger et Charles, 2014). Si elles se penchent sur la participation des citoyens, ces études concluent au manque de prégnance de ces derniers (Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque, 2010 ; Mercier 2009), que les concertations n'ont pas de caractère public, que les citoyens n'y sont pas associés (Bourque, 2010) ou encore que l'institutionnalisation et la professionnalisation de la concertation (*ibid.*) font en sorte d'éloigner les citoyens de ces espaces. Par ailleurs, ces études s'intéressent à la participation citoyenne dans le seul registre du dispositif à l'étude, nonobstant la pluralité des formes de participation proposées aux citoyens et l'interaction avec d'autres lieux de participation qui peuvent structurer l'action des citoyens (Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008 ; Mercier, 2009 ; Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Berger et Charles, 2014).

Néanmoins, mon expérience professionnelle et des rapports d'activités de tables de quartier démontrent que les citoyens participent de multiples manières dans ces lieux : comités de parents, assemblées de quartier, participation à la priorisation des actions dans des planifications stratégiques, sièges dédiés au Conseil d'Administration,

forums citoyens, consultation citoyenne en ligne, etc. Cependant, il appert que la littérature disponible porte peu sur les citoyens et leur contribution, même s'ils sont identifiés comme des acteurs incontournables dans le DC. En effet, les pratiques citoyennes dans ces dispositifs participatifs sont évaluées davantage à la lumière des résultats pour les organisations et les communautés que sur ce que l'implication apporte au citoyen (Berger et Charles, 2014).

Il y a un écart entre les cadres théoriques du concept de la participation citoyenne et les pratiques rencontrées sur le terrain, ce qui révèle les limites du concept de participation (Berger et Charles, 2014) pour appréhender l'action citoyenne sur les TQ. Comme le mentionne Hansotte (2005) : « il semble donc opportun [de] proposer une clarification [de la participation] de façon à sortir d'un discours de façade non relié à des pratiques réelles » (p. 8).

1.3 Participation citoyenne : discours dominants et alternatifs.

C'est en sortant de la discipline du travail social et en explorant les questionnements sur la participation du public en démocratie d'autres disciplines des sciences sociales¹⁴ qu'il est possible d'exposer les tensions discursives inhérentes au concept ou à la pratique de participation et de les transposer au contexte d'intervention des tables de quartier.

¹⁴ Sciences politiques, philosophie politique, sociologie, etc.

La première tension relève la confrontation entre les conceptions participatives, représentatives ou délibératives de la démocratie dans les dispositifs participatifs. Dans cet ordre d'idée, un enjeu de la démocratie participative est la privatisation de la démocratie, parce que les dispositifs de participation sont mis en place et contrôlés par les pouvoirs publics et les professionnels (Blondiaux, 2008 ; Lamoureux, 2008 ; Pelchat, 2010). De fait, la participation citoyenne s'inscrit souvent dans un registre de justification et de validation des décisions des organisations ou institutions, ce qui rappelle que la dimension représentative de la démocratie est toujours active dans ces lieux (Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008). Quant à la démocratie délibérative, le mode de débat basé sur la délibération raisonnée et la recherche de consensus peut avoir tendance à gommer le conflit et à exclure des décisions les personnes moins rompues aux codes et procédures de cette approche (Hansotte, 2005 ; Parrazelli et Latendresse, 2006 ; Blondiaux, 2008 ; Lamoureux, 2008 ; Sénécal *et al.*, 2010).

Dans ce contexte, si l'on considère les TQ comme un dispositif visant la participation des citoyens à la démocratie, il y a lieu d'interroger les conditions mêmes de la participation à l'aune de certains présupposés (Pelchat, 2010) : l'égalité des participants (Hansotte, 2005 ; Fraser, 2004), la reconnaissance de la contribution des acteurs (Blondiaux, 2008), les parcours des personnes qui s'engagent (Mathieu, 2012), la qualification des citoyens (Bherer, 2006), le poids de ceux-ci dans la prise de décision (Parrazelli et Latendresse, 2006 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Locas, 2018) et les formes de savoirs mobilisés pour comprendre et agir dans un tel contexte (Nez et Sintomer, 2013).

La perpétuation des rapports de pouvoir dans les dispositifs participatifs représente l'objet de la deuxième tension discursive (Burnand *et al.*, n.d.). Les TQ sont marquées par des rapports de pouvoirs qui se jouent à différentes échelles entre les acteurs, perpétuant les mécanismes d'exclusion de la démocratie (Blondiaux et

Fourniau, 2011). Ces rapports de pouvoirs sont gommés sous l'idéal participatif et la recherche d'une coconstruction d'un idéal commun, « par-delà les intérêts catégoriels » (Mercier, 2009 : 3). Si l'on considère les TQ comme lieu de l'exercice politique, n'y a-t-il pas un risque d'oublier « que d'autres dimensions fondamentales peuvent caractériser la relation politique entre gouvernants et gouvernés à l'échelon local : celles de la communication, de l'interpellation ou de la délibération » (Blondiaux, 2001 : 45) ? Comment se jouent les tensions entre les acteurs et quelles incidences ont ces tensions sur la participation et l'action des citoyens ?

Pour continuer, si les TQ sont un lieu de prise de parole citoyenne, comment s'explique l'évacuation des citoyens des arènes politiques locales auxquelles ils sont paradoxalement conviés (Hansotte, 2005 ; Parrazelli et Latendresse, 2006 ; Lamoureux, 2008 ; Carrel, 2016) ? Cette question se rapporte à la troisième tension : le rapport à la conflictualité (Blondiaux, 2008) ou à la dispute (Nachi, 2006) dans les espaces démocratiques. En effet, n'est-il pas nécessaire pour les TQ de trouver un modèle qui réhabilite le conflit comme condition de la démocratie, dans l'exercice politique et la participation citoyenne ? Cette réflexion s'inscrit dans la conceptualisation agonistique de la démocratie (Blondiaux, 2008), qui semble très peu mobilisée dans les idéaux portés par les dispositifs participatifs.

Finalement, si je pose mon regard sur ce que j'ai pu observer chez les citoyens dans ma pratique professionnelle, j'ai l'impression que ces derniers ont développé, partagés et actualisés des savoirs pratiques spécifiques à leur action sur les TQ¹⁵, ce qui relève d'une « démocratie pratiquée » (Pelchat, 2010). Par ailleurs, je crois que les actions citoyennes que j'ai rencontrées sur les TQ sont révélatrices d'un ensemble de

¹⁵ Plusieurs citoyens qui se sont impliqués dans les TQ ont continué de le faire ailleurs, en développant un réseau avec d'autres groupes citoyens et des organismes, démontrant la capacité de transférer leurs connaissances dans un autre contexte et en développant une lecture critique de leur participation dans les TQ.

pratiques peu étudiées. Je me demande comment rendre compte des apprentissages, du développement et de l'adaptation des savoirs que portent les citoyens qui agissent sur les TQ (Blondiaux, 2008 ; Hansotte, 2005 ; Mercier, 2009 ; Nez et Sintomer, 2013).

1.4 Objectifs et question de recherche.

Au regard de ce qui est présenté plus haut, il y a un écart à élucider quant au peu de littérature en travail social sur la place des citoyens dans les TQ. Face à ce problème, je remets en question le concept de participation citoyenne, car celui-ci renvoie des discours dominants qui éludent la complexité de l'action des citoyens, portent des projets politiques divers, ainsi que de fortes tensions éthiques (Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008 ; Lamoureux, 2008 ; Pelchat, 2010 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Blondiaux et Fourniau, 2011). Dans cette perspective, les discours du désengagement des citoyens et les promesses de la démocratie participative qui ont été explorés dans les sections précédentes m'amènent à considérer que « ces comportements politiques ne peuvent être compris et analysés qu'en les réinsérant dans les situations interactionnelles qui les rendent possibles » (Talpin, 2008 : 133). De fait, je propose de porter le regard sur l'engagement (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001 ; Becker, 2006 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) pour appréhender les pratiques citoyennes dans les TQ et voir comment les citoyens passent de leur vie intime à la sphère publique (Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Talpin 2008).

Le problème de recherche est d'étudier la pluralité des engagements citoyens que révèlent les tensions sociopolitiques au sein des tables de quartier, carrefour d'acteurs locaux en développement des communautés. Le concept d'engagement s'avère pertinent pour aborder certaines questions : comment se jouent les tensions langagières entre les visées hétérogènes, voire divergentes des programmes gouvernementaux, des organismes communautaires et des citoyens ? Quelle est l'incidence de ces tensions sur l'engagement citoyen ? Dans quelle mesure le savoir citoyen est un savoir reconnu ou légitime aux côtés des savoirs professionnels et savants dans ce champ d'intervention ? La question de recherche est : **quelles sont les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal ?** L'objectif de départ sera de décrire les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal.

CHAPITRE II

COMMENT PENSER LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DES CITOYENS ?

Lors de la recension des écrits, j'ai pris le temps d'explorer trois formes de discours sur la participation citoyenne. Je me permets d'ouvrir le chapitre II sur le postulat suivant : les formes d'engagement social ne peuvent plus exclusivement être appréhendées sous le modèle du militantisme ou de l'engagement affilié (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001), modèle qui semble découler du concept de participation. Ainsi, le cadre conceptuel de cette recherche relève de deux cadres théoriques du courant de la sociologie pragmatique française (Thévenôt, 2006 ; Cefaï, 2007 ; Mathieu, 2012). D'une part, celui de la coordination des régimes d'engagements de Laurent Thévenôt (2006) pour saisir la pluralité des engagements des citoyens une TQ. D'autre part, celui de l'analyse en situation de Lilian Mathieu (2012) pour approfondir la compréhension des pratiques d'engagement des citoyens sur une TQ.

2.1 Approche épistémologique et perspectives conceptuelles de l'engagement.

2.1.1 La fin des participants ?¹⁶

L'intention de décrire l'engagement des citoyens sur les TQ à Montréal demande de sortir des discours dominants de la participation citoyenne pour se tourner vers l'étude de l'engagement. Du reste, les discours étudiés au chapitre I s'ancrent dans la tradition de la sociologie critique structurelle, qui s'intéresse à la manière dont les groupes ou mouvements sociaux se constituent pour lutter contre les dominations ou les inégalités qui traversent les rapports sociaux (Thévenôt, 2006 : 219-220 ; Cefai, 2007 : 423-430 ; Nachi, 2006 : 19 ; Anadón, 2006 : 16-17). La longue tradition de la sociologie critique a mené à la définition de figures militantes qui entrent en décalage avec les exigences actuelles de la société contemporaine (Ion, 1997 : chap. 5 ; Ion *et al.*, 2001 : 199 ; Benasayag, 2004 ; Thévenôt, 2006 : 42-52). À l'instar de Jacques Ion (1997 ; Ion *et al.*, 2001), ce mémoire s'appuie sur le postulat que le modèle de l'engagement affranchi, voir distancié, entre en contraste avec le modèle de l'engagement affilié, traditionnellement utilisé dans les recherches sociales depuis les années 60 (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001).

L'engagement affilié est celui dans lequel l'individu s'engage à long terme pour une cause ou un idéal commun, voyant ses actions limitées par le cadre normatif de l'organisation dans laquelle il s'inscrit (Ion, 1997). L'individu acquiert des compétences techniques au service de la cause, « sans que l'individu se trouve nécessairement impliqué en tant que tel, c'est-à-dire en tant qu'individu en particulier » (*ibid.* : 38). Ainsi, l'individu se trouve à contribuer par son engagement à asseoir la force et la légitimité des actions entreprises par le collectif (*ibid.*). Les

¹⁶ Clin d'œil au livre *La fin des militants ?* de Jacques Ion (1997).

rappports à l'espace public et la sphère politique s'articulent autour de rapports horizontaux (liens avec le groupe, les membres, les autres organisations) et verticaux (délégation des volontés du collectif à des représentants ou décideurs politiques) pour arriver à un changement social (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001). C'est ce paradigme qui forme l'imaginaire autour de la figure du militant, les attentes, normes, règles ou registres d'action qui lui sont consentis (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001 ; Benasayag, 2004).

Le paradigme de l'engagement affranchi (ou distancié) prend en compte un individu qui s'engage sous la base de ses intérêts personnels en mettant à disposition ses compétences, demandant un travail de mise en cohérence de ses diverses participations (Ion *et al.*, 2001 ; Benasayag, 2004 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Ce modèle s'appuie sur la singularité de la personne et son rapport au monde par des engagements pluriels, qui sont de natures circonstanciées et réversibles (Ion, 1997). Dans le contexte de la dissociation entre les logiques identitaires et les logiques politiques, le rapport à la sphère politique s'établit par l'action de petits collectifs, par des participations non associatives et ponctuelles, qui forment la personne à la pratique politique (*ibid.*). Cefaï (2007) résume :

Le militantisme n'est plus un engagement total sur le modèle révolutionnaire professionnel, mais un parcours sporadique et fragmenté dans sa temporalité, finalisé vers des objectifs limités, vécu comme un choix individuel plutôt qu'un destin catégoriel ou générationnel (p. 424).

Ainsi, les individus ne se doivent plus de faire l'apprentissage préalable des codes du politique ou l'acquisition de compétences techniques comme dans l'engagement affilié ; la sphère politique est à construire, par l'action des agents qui s'y engagent (Benasayag, 2004 ; Ion *et al.*, 2001 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012 ; Arendt, 2014). L'individu fait l'expérience de tensions critiques qui le traversent et traversent les institutions qui le constituent, tant au plan individuel, de

ses attaches proches, de son environnement, qu'au plan social et politique (Ion *et al.*, 2001 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006). Ces tensions émergent, de typifications des bons participants ou des mauvais participants qui sont créées et reproduites par les discours portés par l'engagement affilié (Ion *et al.*, 2001 ; Talpin, 2006). Ces « idéalizations construites et cohérentes entrent largement en résonance avec les différentes manières dont les acteurs se représentent eux-mêmes et une bonne démocratie ou une participation réussie (Berger et Charles, 2014 : 10) ».

Le principe de pluralité que commande l'engagement affranchi justifie l'étude des singularités. Il est d'intérêt d'adopter une posture épistémologique pragmatique pour appréhender les savoirs que doivent déployer les personnes en situation d'engagement, en liant les aspects individuels et collectifs de l'action (Thévenôt, 2005 : 226-228 ; Cefaï, 2007 : 558-559 ; Mathieu, 2012 : 245).

2.1.2 Une approche pragmatique de l'engagement.

Face aux transformations historiques majeures des politiques et du rapport au politique, la sociologie pragmatique¹⁷ propose d'éviter les écueils d'une analyse qui

¹⁷ La sociologie pragmatique s'est construite à la rencontre de plusieurs disciplines ; le pragmatisme des philosophes américains Pierce, James et Dewey (Thévenôt, 2006 : 11, 227-236 ; Martucelli, 2012 : 45-46 ; Nachi, 2006 : 19) ; l'interactionnisme symbolique des sociologues Goffman, Becker ou Strauss (Thévenôt, 2006 : 9 — 11 ; Cefaï, 2007 : 558) ; la linguistique de Beneviste ou de la philosophie du langage de Wittgenstein (Hansotte, 2005 : 34-37 ; Nachi, 2006 : 19) et de l'ethnométhodologie initiée par Garfinkel (Mathieu, 2012 : 245-246 ; Paillé et Mucchielli, 2016 : 40, 325). Cette approche multidisciplinaire aborde l'action dans les sciences sociales et spécifiquement dans le champ de l'action collective et des mouvements sociaux (Thévenôt, 2006 : 42 ; Mathieu, 2012 : 245).

se concentre seulement sur l'analyse explicative de l'aspect collectif ou seulement sur l'analyse compréhensive centrée sur l'individu, éludant l'interaction entre l'individu et le social, la portée politique des études scientifiques et la fonction critique des acteurs sociaux (Thévenôt, 2006 : 7 ; Cefaï, 2007 : 558-562). Dans cette perspective, les tenants de la sociologie pragmatique considèrent les régimes du proche dans les formes d'actions politiques, car les attaches personnelles ou locales sont le plus souvent à la base des mouvements sociaux (Thévenôt, 2006 : 220 ; Mathieu, 2012 : 245). Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit dans le sujet de l'étude de l'engagement des citoyens sur les tables de quartier : dépasser l'explication traditionnelle des modèles d'action sociale et politique de l'individu présumé engagé, toujours étudié sous les lunettes de l'interaction, de la négociation, de la stratégie ou des intérêts (Thévenôt, 2006 : 42-52).

La sociologie pragmatique « s'applique à suivre des cours d'action et d'interaction *in situ*, à prendre au sérieux les “structures de pertinence” des acteurs et à rendre compte des compétences requises pour participer aux situations » (Cefaï, 2007:32). Par le fait même, elle s'intéresse au mouvement qui s'opère chez les personnes lorsqu'elles « accordent leurs conduites aux situations, s'engagent dans des opérations critiques, vérifient au travers d'“épreuves” la solidité de leurs appuis ou résolvent des dilemmes pratiques » (Mathieu, 2012 : 245)¹⁸.

¹⁸Les épreuves, au cœur du pragmatisme (Nachi, 2006 : 40-44), sont les expérimentations que vont faire les personnes, c'est-à-dire ce moment où se confronte ce que la personne avait identifié comme action à réaliser dans le déroulement même de l'action (Thévenôt, 1990 : 33 ; Martucelli, 2015 : 45-50).

2.1.3 Définir l'engagement social.

Le concept d'engagement dans une posture pragmatique se résume à un mouvement qui émane de la personne qui agence des actions différentes, devenant cohérente dans la poursuite d'un objectif ou d'un projet de vie (Becker, 2006 ; Thévenôt, 2006). J'adopte ici une perspective sociale de l'engagement : l'implication d'une personne dans des lieux, groupes, réseaux afin de créer/contribuer au changement social (Mathieu, 2012 : 10). L'engagement comprend un « pari subsidiaire » (Becker, 2006 : 7) ou un gage (Thévenôt, 2006), qui se trouve à être ce que l'individu implique directement dans l'action, pour assurer les bienfaits du monde qui l'entoure, dont il est soucieux et dépendant (*ibid.*). L'engagement a la particularité d'être situé, car il se construit dans l'action ; l'individu se trouve engagé ou être engagé lorsqu'il est en situation d'engagement (Becker, 2006 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Ceci implique chez l'acteur une prise de conscience qui précède ou qui succède à l'action (Becker, 2006 ; Mathieu, 2012), permettant à l'individu d'évaluer la valeur et le sens de ce qu'il fait, en regard de son ou ses engagements (Thévenôt, 2006). De ce point de vue, l'individu engagé doit s'adapter selon l'appréhension de l'environnement, l'évaluation de ce qui y est en jeu (le bien visé) et les actions qu'il y entreprend, tout en considérant comment elles sont reconnues et comment se transforme l'environnement pour s'y réajuster (*ibid.* : 42-43), c'est ce que Thévenôt (2006) conceptualise comme la coordination des régimes d'engagement.

2.2 Coordination des régimes d'engagement de Thévenôt (2006) : passer de l'intimité à l'action publique/sociale.

Laurent Thévenôt (2006) propose de qualifier l'engagement à l'aide de trois régimes (le régime familial, le régime du plan et le régime de la justification), qui mettent « en évidence le façonnement de la personne et de l'environnement que requiert leur engagement » (*ibid.* : 14). Cette perspective se décline dans le cadre d'analyse de la coordination des régimes d'engagement (*ibid.*), premier axe du cadre théorique.

L'engagement en plan (*ibid.* : 247-249) relève de l'action normale qui permet au sujet de se réaliser lui-même et avec l'autre. Le plan se rapporte aux intérêts, motivations, projets personnels et rêves de la personne qui agence ses actions dans la poursuite — ou la création — de son plan de vie (*ibid.* : 246). La personne est à même de juger de la satisfaction d'une action comme partie de son plan en regard de l'exercice de sa volonté d'individu autonome, qui peut « se projeter avec succès dans l'avenir » (*ibid.* : 247). De fait, le gage pour garantir le bien (l'individu autonome dans son plan) est plus important que ce qui est impliqué dans l'action, car il concerne aussi ce qui est utilisé et disponible dans l'environnement pour la réalisation du plan (*ibid.* : 247). Il y a une forte complémentarité, voire une dépendance, entre le pouvoir dont la personne dispose dans la réalisation de son plan et la fonctionnalité de l'objet (*ibid.* : 248). Le rapport à l'autre se décline de trois manières : engagé pour sa capacité fonctionnelle, comme témoin dans la réalisation d'un projet et finalement, dans un contrat, sur la base d'un accord mutuel dans la poursuite du plan (*ibid.* : 247-248). Le rapport à l'autre dans ce régime d'engagement reste complexe, tant les plans qui sont portés par les individus peuvent être incommensurables entre eux et avec la situation (*ibid.* : 248). Le régime d'engagement en plan permet de mettre en lumière les justifications

et les effets visés en regard du plan des personnes s'engageant sur les TQ, pour relever ce qui fait sens dans l'action des citoyens, sans réduire à des intérêts catégoriels ce qui est défendu par ces derniers¹⁹.

Le régime d'engagement familial (*ibid.* : 244-246) concerne l'action dans la proximité de l'attachement personnel, coordonnant le proche et l'intime. Le bien à garantir est l'aise, qui se façonne par l'usage, c'est-à-dire comment la personne s'accommode du bien et comment celui-ci chemine dans son environnement (*ibid.* : 245). Le gage de l'engagement familial est l'attachement qui s'appuie sur les familiarités développées avec les proches, les choses, les lieux, qui ne sont pas détachables de la personne (*ibid.* : 245). Par exemple, il est question des relations avec un quartier ou entre les membres d'une même famille, d'une équipe de travail, d'un voisinage, etc. (*ibid.* : 245). Dans l'engagement familial, le rapport à l'autre est marqué par la reconnaissance mutuelle, asymétrique et précautionneuse de la personne intime et de son existence (*ibid.* : 246). Le régime d'engagement familial est une piste pour dénouer la tension entre la sollicitation des citoyens dans les dispositifs participatifs et la non-reconnaissance des attachements de proximités qui sont souvent la base sur laquelle les personnes s'engagent sur les TQ²⁰.

Le régime d'engagement justifiable (*ibid.* : 248-250) consiste en ce qui est apprécié en fonction d'un ordre de grandeur légitime qui s'appuie sur un bien commun

¹⁹ Par exemple, les motifs de citoyens s'impliquant dans un comité de suivi d'un projet de réaménagement urbain d'une TDQ sont variables : l'un veut promouvoir sa pratique artistique en proposant un projet de murale, l'autre s'engage pour embellir son lieu de vie, un étudiant en urbanisme participe au comité pour faire des apprentissages liés à son domaine d'études.

²⁰ Par exemple, des citoyens s'indignent lors de la présentation d'un projet de réaménagement d'un parc quand les promoteurs du projet annoncent le retrait de la pataugeoire et des tables de pique-nique. Les citoyens expriment avec véhémence leur mécontentement, car ils utilisent quotidiennement avec leur famille et leurs amis ces équipements. Cette réaction du public surprend les promoteurs qui s'attendaient à faire une présentation des plans sans protestation.

spécifique, comme les solidarités civiques, la concurrence marchande, la confiance domestique (*ibid.* : 248). C'est en regard de la manière qu'est publiquement qualifié le réel que se dessinent les gages mis à disposition des agents (*ibid.* : 249). Dans cette perspective, la personne est qualifiée selon le pouvoir qu'elle détient en participant à la définition du bien commun (*ibid.* : 249). L'engagement justifiable permet de s'engager avec un autre généralisé, la mutualité appelant à une coordination d'action qui demande des ajustements réciproques et une garantie publique, renforçant du même mouvement l'engagement de l'agent (*ibid.* : 249). Les qualifications attribuées aux agents sont jugées équivalentes ou symétriques face au repère conventionnel de la « commune humanité » (*ibid.* : 249). Le langage est au cœur de la communication qui prend la forme d'argumentation, de délibération, de justification et de critique, selon la forme conventionnelle qu'appelle l'ordre de grandeur du bien engagé et de la qualification des individus dans le cadre où se déroule l'engagement (Hansotte, 2005 : chap. 3 ; Thévenôt, 2006 : 249-250). L'engagement justifiable permet d'identifier les principes qui guident l'action collective de nature publique, de dessiner les contours du bien commun établi dans l'action citoyenne sur les TQ, pour relever tensions qui s'opèrent dans les modes de qualification du réel porté par les citoyens et les organisations.²¹

La coordination relève des opérations cognitives et interprétatives que doivent réaliser les individus dans l'agencement de leurs actions ; cela s'apparente à une mise en ordre des actions et des intentions des sujets dans leur confrontation avec la réalité

²¹ Par exemple, à l'initiative de quelques citoyens qui sont engagés sur la TQ, se déroule une opération de porte-à-porte, de création de liens avec d'autres groupes de citoyens pour comprendre les enjeux d'un réaménagement majeur d'une intersection dans le quartier. Après quelques mois de travail, ils déposent au conseil d'arrondissement des recommandations qui sont issues de plusieurs rencontres avec un nombre important de citoyens et des organisations membres de la TQ. Ce document fait valoir l'importance de l'embauche locale dans une perspective économique, d'aménagements paysagers qui permettent l'épuration de l'air par des végétaux dans une perspective écologique, l'aménagement de l'intersection permettant aux personnes ayant des contraintes à la mobilité de traverser en toute sécurité dans une perspective d'accessibilité, etc.

et la mise en commun (*ibid.* : 12, 238). Cela implique toutes les actions que l'individu est amené à traverser dans sa vie intime, familiale et publique dans ses engagements (*ibid.* : 8-11). La coordination, c'est d'abord le rapport qu'entretient « la personne avec le monde qu'implique la conduite de son activité » (*ibid.* : 238), pour recouper ensuite la coordination avec autrui dans un environnement. Ainsi, selon Thévenôt (2006) :

L'étude de la coordination conduit à s'interroger sur les formes de connaissances nécessaires à des ajustements et sur leurs repères. Symétriquement, l'examen de la formation des connaissances, notamment scientifiques, oblige à prendre en compte les modalités de l'action et de l'accord sur l'épreuve (p. 77-78).

La coordination c'est le mouvement qui s'opère entre divers régimes d'engagement dans une situation, témoin des manières « dont la réalité est éprouvée et dont la conduite est évaluée » (*ibid.* : 14) par les individus. Concrètement, c'est comment les personnes qui agissent changent elles-mêmes « le format de l'action lorsqu'elles passent d'une appréhension du plus proche à celle du plus distant » (*ibid.* : 53).

À la lumière de ce qui a été présenté plus haut, les trois régimes d'engagement de Thévenôt (2006) sont pertinents pour appréhender la « texture fine des organisations [...] tissée de relations qui échappent souvent à l'examen parce qu'elles relèvent d'une expérience personnelle et d'un savoir privé considéré comme non spécifique des organisations » (*ibid.* : 136). Étudier l'engagement social des citoyens sur les TQ à partir de la coordination des régimes d'engagements permet de mettre en relief les divers degrés de préparation à la mise en commun et l'action publique (*ibid.* : 7). Ainsi, je me demande comment se prépare l'action publique. Qu'est-ce qui dispose une personne à s'engager dans une activité de TQ ? Quels sont les connaissances et savoirs nécessaires à l'engagement citoyen sur les TQ ?

2.3 L'analyse située de Mathieu (2012) : l'action en situation.

Mon expérience professionnelle m'a permis de constater des pratiques citoyennes propres à l'action sur les TQ et une inégale distribution des compétences²² à l'action publique des personnes (Ion *et al.*, 2001 : 211 ; Hansotte, 2005 : 76 ; Blondiaux, 2008 : 24 ; Mathieu, 2012 : 227). L'analyse située de Mathieu (2012) propose trois angles pour analyser les carrières militantes (ou carrière d'engagement) : les dispositions des acteurs, les compétences en situation et les discours en situation.

La notion de carrières militantes est l'ensemble des expériences d'engagement que la personne va vivre au cours de sa vie. Le cadre de Mathieu (2012) repose sur l'idée d'une « articulation entre dispositions et situation qui intègre que les situations ont leur logique propre qui s'impose aux agents, mais également que ces mêmes agents ne s'engagent pas dans ces situations en étant dépourvus de toute expérience » (*ibid.* : 227). Les dispositions sont les expériences, savoirs et perceptions des personnes à s'engager dans une situation, c'est leur bagage, qui a une influence importante sur leur capacité à agir dans un contexte.

²² Mathieu (2012) donne des exemples de compétences : maîtrise pratique des formes de l'expression publique, des compétences agonistiques et compétences pour la pacification des relations et à la construction de consensus, la rédaction de plates-formes de revendication, compétence pour publiciser une cause crédible, etc. (243-244).

Les dispositions et la situation mettent en action ou produisent des savoirs, compétences²³ ou connaissances chez les acteurs (Mathieu, 2012). S'intéresser aux compétences en situation, c'est une avenue pour adresser les limites de deux postures qui sont en elles-mêmes insatisfaisantes (*ibid.*). D'une part, le déterminisme de l'approche dispositionnaliste faisant fi du contexte et des situations et d'autre part, l'évacuation des acquis antérieurs des acteurs en situation (*ibid.* : 227).

L'engagement, dans une situation contrainte ou volontaire, demande des compétences de nature pratique (savoir-faire) et cognitive (savoirs), qui se construisent dans l'action, à travers un apprentissage formel ou informel (*ibid.* : 240). Autrement dit, il s'agit d'appréhender une situation, déterminer les actions à poser, déployer les compétences pour agir et porter un regard sur les apprentissages faits dans l'action (*ibid.*). Dans cet ordre d'idées, les compétences sont observables à travers les conduites individuelles, à la lumière des situations qui en demande le déploiement (*ibid.* : 184).

Ainsi, la situation chez Mathieu (2012) est ce qu'est l'épreuve chez Thévenôt (2006) : « un moment au cours duquel les personnes font preuve de leurs compétences soit pour agir, soit pour désigner, qualifier, juger ou justifier quelque chose ou quelqu'un : un *être* » (Nachi, 2006 : 41). La situation présente en elle-même sa logique, qui est l'objet de l'activité, ce qui motive sa mise en place, les acteurs en présence, les motifs pour solliciter une participation et ce qui structure les échanges (Mathieu, 2012 : 226).

²³ Bien que soit présenté le terme *compétences* en respect de l'œuvre de Mathieu (2012) dans cette section, ce sont les termes *savoir*, *habileté* ou *connaissance* qui seront utilisés subséquentement. Le concept de compétence est objet de grands débats dans le domaine du travail social (Couturier et al., 2004). Les *savoirs* (Nez et Sintomer, 2011), contrairement à la compétence, peuvent plus facilement être inscrits dans un contexte, une histoire, un collectif (Couturier et al., 2004), voire, une *action*, quand la compétence ne saurait référer qu'à un attribut individuel, limité ou fini.

La situation présente également des contraintes qui lui sont propres : ce sont les charges normatives qui encadrent l'activité dans laquelle les personnes sont engagées. Ces contraintes sont internes (propres à l'agent qui s'engage) et externes (les discours, les relations avec les acteurs, les normes de participation, le temps de l'activité, etc.) (*ibid.* : 232-233). Dans cette situation, les dispositions des acteurs vont s'activer selon ce que la personne engage de son passé, des savoirs qui sont acquis au cours de sa carrière d'engagement qui est utile à son action (*ibid.* : 236-237).

L[']acquisition [des compétences] suppose un travail d'apprentissage dans lequel le corps de l'agent se trouve engagé. Ne reposant pas tant sur un ensemble de connaissances objectivées que sur des manières de faire et de percevoir que seule la pratique permet d'acquérir et de maîtriser, les compétences [d'engagement social] ne sauraient être acquises comme abstraitement, mais le sont par le corps, dans et par l'engagement dans des contextes d'action collective (Mathieu, 2012 : 240).

Les dispositions et savoirs nécessaires à l'action en situation dessinent les contours d'une pratique qui se déploie à travers les engagements des personnes (*ibid.* : 240-241). La pratique se retrace à partir de trois éléments : 1) les pratiques (activités), comme manifester, se réunir, débattre ; 2) les productions discursives, comme les rapports, les blogues, les projets, les manifestes, etc. ; 3) les catégories cognitives, qui sont les sensibilités idéologiques, les idées, les conduites, les motifs des actions, etc. (*ibid.* : 242-244). De fait, les compétences ne sont pas détachables de l'agent tant elles sont incorporées à sa pratique, ce qui peut expliquer la difficulté des acteurs à dire la pratique et celle des chercheurs à extraire ces formes de savoirs pour les rendre légitimes (Couturier et Huot, 2003 : 109).

Afin de saisir les éléments qui composent la pratique d'engagement, Mathieu (2012) propose de s'intéresser aux discours en situation. Les discours sont non seulement ce que les personnes disent, mais aussi les productions discursives qui ressortent de l'activité d'engagement et même ce qui la permet.

Les discours par lesquels les agents donnent sens à leur engagement, ne sont pas le préalable à la mobilisation, mais bien une dimension de sa pratique — en d'autres termes les « idées » ne précèdent pas l'action, mais en sont une composante, qui plus est relativement tardive. (Mathieu, 2012 : 265).

Mathieu (2012) propose de faire de l'analyse de discours en situation par l'analyse des cadres (Benford et Snow, 2001) et des grammaires (Trom, 2001) qui sont adaptés à l'action dans une situation. Ces grammaires se rapportent aux catégories cognitives nécessaires pour comprendre, faire sens et agir dans l'action (Mathieu, 2012 : 262), en bref, aux savoirs déployés dans l'action. Je reviendrai plus loin avec une proposition de la grammaire des régimes d'engagement en situation, qui est plus cohérente avec le cadre théorique adopté.

2.4 Cadre théorique : la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).

Lier la coordination des régimes d'engagements (Thévenôt, 2006) et l'analyse située (Mathieu, 2012) me permet de mettre en lumière les savoirs citoyens et rapports au théorique, nécessaire à toute action (Couturier et Huot, 2003), en d'autres mots, dessiner les contours d'une pratique (*ibid.* : 242). Considérant que Mathieu (2012) s'intéresse aux savoirs relevant du régime d'engagement de la justification²⁴ (Thévenôt, 2006), je me demande ce qu'il en est des savoirs nécessaires aux citoyens

²⁴ Par exemple, la maîtrise de formes d'expressions en public, des compétences nécessaires à l'établissement de consensus, des compétences pour publiciser une cause crédible (Mathieu, 2012 : 243-244) dans le cadre de mouvements sociaux, militants et contestataires.

engagés sur les TQ pour coordonner des régimes d'engagement de moindre extension, comme le régime familial (*ibid.*) et le régime du plan (*ibid.*).

La contribution de cette recherche au travail social est de faire ressortir les savoirs que les citoyens disposent ou acquiert en situation (Mathieu, 2012) en regard des régimes d'engagement (Thévenôt, 2006) que sont amenés à coordonner les citoyens dans leurs actions sur les TQ. Ce qui m'amène à poser une réflexion épistémologique sur l'importance et la signification de la pratique dans la production des savoirs citoyens²⁵ (Couturier et Huot, 2003 ; Talpin, 2008), peu étudié par les chercheurs s'intéressant au domaine de la participation du public en démocratie (Hansotte, 2005 ; Rhéaume, 2007 ; Blondiaux, 2008 ; Nez et Sintomer, 2011 ; Mathieu, 2012).

2.5 Question principale et sous-questions de recherche.

En cohérence avec le cadre théorique de la coordination des régimes d'engagements en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012), certaines sous-questions de recherche émergent. Le tableau suivant présente les sous-questions de recherche ainsi que les objectifs qui y sont associés. Ces questions guideront les analyses et la discussion théorique dans la deuxième partie du mémoire.

²⁵ Ceux-ci se trouvent sous divers vocables et renvoient à des typologies qui sont mobilisées par diverses disciplines des sciences sociales : savoir (Nez et Sintomer, 2011), intelligence (Hansotte, 2005) ou compétence (Blondiaux, 2008 ; Talpin, 2008 ; Mathieu, 2012) des citoyens

Tableau 2.1 : Question principale et sous-questions de recherche.

<p>Question principale de recherche : Quelles sont les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal ?</p>	<p>Objectif principal de recherche : Décrire les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal.</p>
<p>Sous-question 1 : Quelles sont les carrières d'engagement des citoyens qui s'impliquent à la TQ ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les dispositions à l'engagement, c.-à-d. comment les citoyens en sont venus à s'engager à la TQ ? 	<p>Sous-objectif 1 : Décrire les carrières d'engagement et identifier les dispositions à l'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal.</p>
<p>Sous-question 2 : Quels sont les savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les savoirs acquis préalablement à l'engagement sur la TQ ? • Quels sont les savoirs mis à l'épreuve en situation ? • Quels sont les savoirs à acquérir et les besoins de formation ? 	<p>Sous-objectif 2 : Décrire les savoirs émergeant des pratiques d'engagement social des citoyens sur une Table de quartier de Montréal.</p>
<p>Sous-question 3 : Comment les citoyens des TQ coordonnent-ils leurs engagements sociaux en situation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les régimes d'engagement : familial, en plan et de la justification ? • Que révèle la grammaire des régimes d'engagement sur les modalités de coordination ? 	<p>Sous-objectif 3 : Décrire les modes de coordination que déploient les citoyens en situation d'engagement social.</p>
<p>Sous-questions 4 : Quelles sont les tensions discursives entre les acteurs de la TQ ?</p>	<p>Sous-objectif 4 : Analyser les tensions discursives entre les discours des TQ (organisation) et les récits de pratique des citoyens engagés dans les TQ.</p>

CHAPITRE III

LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce troisième chapitre présente la posture épistémologique poststructuraliste et pragmatique adoptée pour cette recherche, la méthodologie d'une étude de cas d'une table de quartier par l'enquête ethnographique et l'analyse de discours en situation. Il se conclut par les considérations éthiques de cette recherche sur les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal.

3.1 Posture épistémologique : pragmatisme et poststructuralisme.

En adoptant une approche pragmatique, ce mémoire s'inscrit dans une posture épistémologique poststructurelle²⁶, car elle est centrée sur la subjectivité des acteurs

²⁶ C'est dans le sillage des théories postmodernistes émergeant en Amérique du Nord dans les années soixante se définit le poststructuralisme (Anadón, 2006 : 16 ; Angermuller, 2007:19). La critique face au constat de l'évacuation du sujet au profit d'explications structurelles des rapports sociaux (Cefaï, 2007 ; Mathieu, 2012) forme des schémas théoriques qui tentent de dépasser le « projet de la modernité, centrée sur l'idée de progrès, et de comprendre ce qui se passe dans les sociétés occidentales contemporaines » (Anadón, 2006:16).

et elle remet en question la neutralité analytique postulée par les courants structurels de la recherche scientifique (Anadón, 2006 ; Angermuller, 2007). Cette approche considère les savoirs (savants, professionnels, de sens communs) comme un ensemble de connaissances de formes complémentaires (Rhéaume, 2007 ; Talpin, 2008), mobilisées pour constituer le corpus nécessaire pour dire, comprendre ou expliquer une situation, en faire sens, agir et se réajuster dans l'interaction (Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Talpin, 2008 ; Berger et Luckmann, 2014), bref, des savoirs en action (Mathieu, 2012). Le poststructuralisme est pertinent pour relever le sens que les acteurs portent à leurs pratiques d'engagement social sur une TQ à travers la performativité des discours que l'on peut relever dans les situations d'engagement (Mathieu, 2012). Le poststructuralisme fait écho à une posture politique et éthique qui traverse plus largement ce mémoire ; reconnaître les citoyens et leurs connaissances pour les amener à « participer de plein droit à la définition de ce qui le [s] lie [nt] collectivement aux autres » (Anadón, 2006:13).

3.2 Méthodologie de collecte de données : étude de cas sur une table de quartier à Montréal.

La recherche s'inscrit dans une approche qualitative (Anadón, 2006 ; Paillé et Mucchielli, 2016), car elle opère « une centration sur le sujet, la prise en compte de la subjectivité du chercheur et des sujets, la valorisation des expériences et des potentialités des sujets et le renforcement chez les personnes impliquées d'une prise de conscience de leurs propres capacités [voire, leurs savoirs] » (Anadón, 2006 : 13). Cette recherche est une étude de cas (Hamel, 1997) d'une TQ à Montréal dans

laquelle l'enquête ethnographique (Cefaï, 2007 ; Anadón, 2006 ; De Sardan, 1995 ; Paillé, 2007) permet de constituer un corpus de données soumis à une analyse de discours (Maingueneau, 1991 ; Trom, 2001 ; Mathieu, 2012). Un tableau synthèse de l'opérationnalisation de la recherche est disponible en Annexe A.

L'étude de cas permet d'appréhender en profondeur le phénomène contemporain des pratiques d'engagement citoyen dans le contexte singulier d'une TQ (Hamel, 1997:10, 80 ; Paillé et Mucchielli, 2016 : 325 ; Dumez, 2011 : 52) et de comprendre des pratiques ayant cours dans des dispositifs participatifs similaires (Arborio et Fournier, 2005). L'enquête ethnographique (De Sardan, 1995 : 3 ; Hamel, 1997 ; Anadón, 2006 : 19-20 ; Cefaï, 2007 : 29-30, 550, 627) est la méthodologie qui permet d'être au plus près « des personnes, de leurs actions et de leurs témoignages » (Paillé et Mucchielli, 2016 : 15) à travers des « situations de rencontre en face à face ou des situations de rassemblement orienté, telles qu'elles se font concrètement » (Cefaï, 2007 : 700)²⁷. Cette forme d'enquête :

Porte sur des engagements en situation, des interactions stratégiques sur le vif qui dessinent des rapports de force ou de sens, des performances de rites et des souscriptions à des conventions qui font émerger de l'organisation, des procédures de commutation et de mixage entre « bribes de codes culturels » qui permettent de définir des situations (Cefaï, 2007 : 30)

Cette recherche est articulée par trois méthodologies de collecte de données (De Sardan, 1995 : 3 ; Hamel, 1997 : 9 ; Anadón, 2006 : 19-20). Premièrement, comme c'est dans l'interaction que la parole-action se forme et se crée, que les cadres, les codes, les normes et usages se révèlent en situation (Arborio et Fournier, 2005 ; Hansotte, 2005 ; Cefaï, 2007 ; Mathieu, 2012), l'observation participante est un

²⁷L'avantage de cette méthode est qu'en raison de ma pratique dans les TQ, je peux prendre appui sur une compréhension partagée pour saisir le sens contextuel de ce qui est fait ou dit (Cefaï, 2007 : 628) par les acteurs en présence.

moyen pertinent pour relever les pratiques citoyennes *in situ*, c.-à-d. pendant une activité de la TQ (De Sardan, 1995 ; Charmillot et Dayer, 2016). Les données des observations participantes seront comparées aux entretiens individuels et à la documentation de la TQ pour relever les tensions discursives. Les outils utilisés pour consigner les données sont la prise de note manuscrite, le journal de bord (De Sardan, 1995) et une grille d'observation participante (Martineau, 2005), disponible en Annexe C.

Deuxièmement, des entretiens individuels semi-dirigés (De Sardan 1995) centrés sur des récits de pratiques²⁸ des carrières d'engagement social de citoyens sur la TQ, décrivent situations « vécues personnellement [par les citoyens] et des contextes [les activités de la TQ] au sein desquelles elles se sont inscrites » (Bertaux, 2010 : 4). Ces récits sont la porte d'accès au vécu des citoyens dans leur engagement, aux récits sur leurs actions et à la réflexion qu'ils posent sur ces expériences, permettant la production de connaissances et la transformation du réel — donc des pratiques sociales (Houle, 2003)²⁹. Les récits de pratiques font l'objet d'une analyse thématique individuelle (Paillé et Mucchielli, 2016 : 235-317) avec Nvivo³⁰ afin de relever les thèmes en lien avec leurs pratiques d'engagement sur les TQ.

Troisièmement, la collecte de littérature grise, au sens de « document dactylographié ou imprimé, souvent à caractère provisoire, reproduit et diffusé à un nombre d'exemplaires inférieur au millier, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion » (Schöpfel, 2015 : 30), est ce qui permet de comparer les discours de

²⁸ Les récits de pratiques s'inscrivent dans l'approche narrative, aux côtés des récits de vie et des autobiographies (Houle, 2003 ; Desmarais, 2008 ; Bertaux, 2003).

²⁹ Je choisis de ne pas faire d'entretiens auprès des employés de la TQ, ni auprès de représentants d'autres TQ membres de la CMTQ, parce que c'est la voix des citoyens qui est mise au cœur de cette étude et que je suis soumise à des contraintes de temps pour cette recherche.

³⁰ NVivo est un logiciel d'aide à l'analyse qualitative.

la TQ comme organisation et ceux des citoyens sur leur pratique d'engagement (Sawicki, 1992 : 157 ; De Sardan, 1995 ; Paillé et Mucchielli, 2016). Ainsi, le cadre normatif de la TQ, sa structure organisationnelle, les orientations, les moyens et modes d'accompagnement et les perceptions du cadre participatif offert aux citoyens seront relevés.

3.3 Population à l'étude.

L'étude de cas s'intéresse aux pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal. La TQ choisie devait tenir au cours des mois de la recherche au moins trois (3) activités qui permettaient aux citoyens de participer, afin de pouvoir effectuer les observations participantes. Le recrutement à la recherche s'est déroulé en deux temps : recrutement d'une table de quartier prête à participer à la recherche via un appel à participation (Annexe F) relayé par la Coalition montréalaise des tables de quartier. Une fois l'entente de collaboration et de confidentialité signée avec la TQ (Annexe G), le recrutement s'est déroulé lors des observations participantes par une sollicitation directe. Les personnes participantes devaient avoir plus de 18 ans et être engagées depuis au moins un (1) an dans la table

de quartier participante. Les personnes participantes devaient avoir participé à au moins trois (3) activités³¹ de la TQ au cours de la dernière année.

3.4 Méthodologie d'analyse de données : grammaire des régimes d'engagement en situation.

L'analyse située (Mathieu, 2012) porte le regard sur la production discursive imposante des mouvements sociaux qui constitue du matériel de choix, car il offre un accès privilégié aux « représentations de leurs animateurs, à leurs visions du monde et plus exactement, à leur vision de ce qui pose problème dans l'état actuel de ce monde » (*ibid.* : 253). Pour Mathieu (2012), la principale critique à porter aux modèles d'analyse les plus répandus³², c'est une tendance des auteurs à constituer l'engagement à partir d'une idéalisation de la pensée des acteurs et d'une séparation de la pratique d'engagement (*ibid.* : 253-254). Il propose donc de passer de l'ordre du discours (l'analyse du discours par et pour lui-même) à l'ordre de l'interaction (la dimension discursive de l'action) (*ibid.* : 262). De fait, les discours sont relocalisés en les rapportant au contexte dans lesquels ils se produisent et sont intégrés au sein des pratiques de l'action collective (Mathieu, 2012 : 261), c'est-à-dire une situation.

³¹ Ces activités pouvaient être une assemblée de quartier, un conseil d'administration, une présence à une rencontre collective de travail, la participation à un projet spécial ou un comité sur une base régulière ou non, bref, des activités qui ont généralement cours dans la majorité des TQ à Montréal.

³² Théorie de la mobilisation des ressources (Nachi, 2006 ; Mathieu, 2012), les autres théories psychologisantes de l'action collective (Mathieu, 2012), les théories faisant appel au concept d'émancipation et de domination (*ibid.*, 2012), la perspective des cadres de l'expérience de Goffman ou David Snow (Benford and Snow, 2001; Céfaï, 2008; Mathieu, 2012), etc. (Mathieu, 2012).

Comme chaque situation³³ sollicite un éventail d'actions ou de comportements, il est incontournable d'en explorer le contexte pour comprendre comment une personne appréhende ce qui se déroule, quelle influence cela a sur les interactions en cours d'action et comment cette situation intervient dans la construction d'une carrière d'engagement (*ibid.*). Pour ce faire, le guide d'entretien (Annexe B) et le guide d'observation participante (Annexe C) portent attention aux dispositions des citoyens à s'engager dans une situation, aux savoirs qui sont utilisés en action (Mathieu, 2012) et aux contraintes internes et externes de la situation (*ibid.*). C'est lors de l'analyse que sont repérés les régimes d'engagements en plan, familier et justifiable, et comment ils se coordonnent (Thévenôt, 2006). Les documents retenus sont ceux qui se rapportent directement (un compte-rendu de rencontre, une publication de la TQ) ou indirectement (une présentation de l'organisme, un rapport d'activité disponible sur le site web) à une situation retenue pour l'analyse.

L'objet d'attention de l'analyse de discours est la grammaire, comprise « comme la description des catégories de la langue, du point de vue des locuteurs, afin d'identifier les moyens dont ils disposent pour faire sens, lorsqu'ils sont impliqués dans des actes de communication » (Hansotte, 2005 : 51-52). C'est à partir du récit d'une situation et de la grammaire qui se dégage des discours qu'il est possible d'identifier les traces des régimes d'engagement (Mathieu, 2012) dont il est question en situation. En cohérence avec le cadre théorique adopté, ce sera la grammaire des régimes d'engagement en situation (Cardon *et al*, 1995 ; Trom, 2001 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) qui sera utilisée. Cette proposition est en filiation

³³ Il est important de considérer que dans cette recherche, une situation peut varier dans le temps, elle peut se composer de multiples événements qui s'influencent mutuellement, mais qui constituent un ensemble cohérent. Par exemple, il y a des situations qui se déploient sur plusieurs moments ou rencontres, qui restent cohérentes quant au sujet traité, aux acteurs en présence et aux objectifs visés.

directe des travaux de Danny Trom sur la grammaire des motifs (2001, cité dans Mathieu, 2012).

Trom (2001 *cité dans* Mathieu, 2012) conceptualise la grammaire des motifs en s'appuyant sur l'idée que la mobilisation est une performance « dont la justification publique mobilise un ordre de motif spécifique exprimé en situation et faisant généralement référence au bien commun et à la justice » (Mathieu, 2012 : 262). Comme je m'intéresse aux pratiques d'engagement social de citoyen sur une TQ, qui sont « une instance énonciative d'engagement et de formation de la volonté politique, où se jouent le pouvoir performatif des citoyens et leur capacité d'auto-organisation » (Hansotte, 2005 : 67), il est pertinent d'utiliser le concept de l'énonciation (Hansotte, 2005). S'intéresser à l'énonciation, c'est « déployer les implications méthodologiques d'un acte à la fois humain et politique : le fait de dire et d'être engagé par son dire » (*ibid.* : 47). Aussi, « lorsque nous parlons, nos ressources et nos structures grammaticales rendent possible la rencontre d'un discours particulier et d'une dimension universelle » (J.-M. Ferry, 1991 A cité dans Hansotte, 2005 : 53). Il est nécessaire de relever les incidents critiques pour y repérer les grammaires utilisées :

Ces situations embarrassantes se traduisent par des incidents de performance qui peuvent être de toutes sortes. On pense par exemple aux crises, à l'expression exagérée des sentiments tels que la colère, aux difficultés à gérer des émotions, aux « hors-propos », à l'inaptitude à la prise de parole en public, aux maladresses en situation, etc. Dans ce contexte, on peut conceptualiser plus largement les « épreuves performatives » à l'intersection où se vivent les situations embarrassantes lors de la prise de parole en public et les compétences communicationnelles des acteurs qui en font l'expérience (Boucher, 2019 : 65).

L'incident critique représente un désajustement (Mathieu, 2012), révélateur de l'action en situation et de ce qui est engagé en situation (Thévenôt, 2006). En portant attention au contexte, au contenu et au rapport à l'énonciation (Hansotte, 2005) dans une situation, c'est possible de relever les grammaires associées à des engagements

de moindre extension, autant que celles de l'engagement justifiable (Thévenôt, 2006 ; Berger et Charles, 2014)³⁴.

La grammaire des régimes d'engagements en situation traduit comment les acteurs sociaux interprètent leurs actions dans la situation (Mathieu, 2012 : 262) et comment ils la justifient en regard des régimes d'engagement (Thévenôt, 2006) en mobilisant le vocabulaire ou la grammaire adaptée. De fait, en conduisant mon analyse discursive par le repérage des grammaires invoquées par les citoyens par un jeu de pronoms (*je, tu, ils, nous*, etc.), il est possible de dégager les schèmes de perceptions et d'évaluation de la réalité (Mathieu, 2012 : 269), ainsi que l'univers de sens propre aux pratiques (Thévenôt, 2006) des citoyens engagés sur la TQ. J'utilise le terme grammaire des régimes d'engagement en situation en cohérence avec mon cadre théorique³⁵. Cette proposition sera mise à l'épreuve en chapitre V lors de la discussion théorique.

3.5 Les considérations éthiques.

³⁴ Ces cadres de l'action collective reposent en effet sur la mise en œuvre d'une « grammaire de la vie publique » (Cefaï, Trom, 2001) qui permet aux militants de convertir les troubles éprouvés dans le fonctionnement de la vie démocratique afin de les doter de formats d'expression acceptables publiquement, c'est-à-dire identifiables par l'opinion publique et par là, susceptibles d'être traités par l'action publique (Lardeux, 2019 : 39).

³⁵ L'étude des grammaires prend des appellations comme syntaxe des interactions (Régimbal, 2005), grammaire de l'engagement public (Cardon *et al.*, 1995), grammaire de l'énonciation (Hansotte, 2005).

Une enquête ethnographique requiert d’être dans le milieu naturel des sujets (Paillé et Mucchielli, 2016). Ainsi, les principes mis de l’avant dans cette recherche sont le respect de la confidentialité des informations, la transparence et le respect du droit de retrait des personnes participantes³⁶. Une certification éthique a été émise par le CERPE en décembre 2019 (Annexe D) et renouvelée en décembre 2020.

Le nombre limité de citoyens s’engageant dans une TQ demande la préservation de l’anonymat dans la présentation des données. Il en est de même pour la table de quartier, qui compte parmi les trente à Montréal. Les noms propres, lieux, appellations spécifiques ont été retirés, tout en restant au plus proche des propos ou appellations générales utilisées dans le milieu des TQ. Pour procéder à la recherche, une entente de collaboration et de confidentialité (Annexe G) a été établie avec la TQ participante, situant les engagements, contributions et risques de cette démarche. Les personnes participantes aux entrevues individuelles ont signé un formulaire de consentement à la participation (Annexe E). Le consentement oral a été enregistré audionumériquement lors des observations participantes. Toutes les données papiers ou numériques sont entreposées pour le temps de la recherche et de la rédaction d’articles subséquents selon les moyens qui s’imposent pour préserver la confidentialité des données.

Les risques encourus par les personnes participantes à la recherche ont été indiqués dans le formulaire de consentement à la recherche (Annexe E) et une personne-ressource (sous entente de confidentialité) a été mise à disposition des personnes participantes pour discuter au besoin. En ce qui a trait à la mitigation des risques pour

³⁶ Afin d’éviter un conflit éthique et une trop grande inférence qui pourrait biaiser la démarche exploratoire (Paillé et Mucchielli 2016), cette enquête est menée auprès d’une table de quartier dans laquelle je n’ai jamais travaillé.

l'organisation participante (la TQ), une personne-ressource sera disponible pour organiser un groupe de discussion³⁷ à la fin de la recherche avec la TQ, si le besoin d'échanger se fait sentir³⁸.

Autant que mon expérience dans le milieu des TQ me soit favorable, j'ai dû faire attention à ce que mes préjugés des situations à rencontrer et mes attentes m'empêchent de me laisser surprendre par du nouveau (Paillé et Mucchielli, 2016). Ce mémoire m'a demandé de puiser avec rigueur dans un ensemble de savoirs pratiques, méthodologiques, théoriques et épistémologiques qui dépassent largement mon expérience d'intervenante sociale (Mongeau, 2011). Le journal de recherche et les rencontres régulières avec ma directrice ont facilité la mise à distance avec mon expérience de travail, afin d'assurer un processus de recherche qui soit à la hauteur des exigences éthiques de la recherche en sciences sociales.

³⁷ Groupe accompagné par un intervenant social destiné aux citoyens à la fin de la recherche pourrait offrir un cadre de partage des réflexions, sentiments, perceptions issues de la participation à la démarche.

³⁸ Comme le mémoire a été rédigé en contexte de COVID-19, il n'a pas été possible pour la TQ d'organiser une activité de transfert de connaissance suite à la recherche. Elle sera réalisée après le dépôt initial du mémoire.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête ethnographique sur une table de quartier à Montréal réalisée au cours du printemps et de l'été 2019. En premier, les activités de recherche sont présentées chronologiquement pour contextualiser la collecte de données. Puis, un bref portrait sociodémographique et un survol des carrières d'engagement des citoyens sont faits. Ensuite, une présentation des résultats autour de trois ³⁹ situations (Mathieu, 2012, Cefai, 2007) est faite, afin de décrire les dispositions, les contraintes, les savoirs, l'incident critique et les grammaires des régimes d'engagements qui sont coordonnés en situation. Par souci de concision, certaines situations n'ont pas été présentées, ce qui fait que beaucoup d'autres résultats issus de cette même recherche pourront faire l'objet d'articles scientifiques subséquents (Mongeau, 2011).

³⁹ Les situations sont choisies à travers un principe de récurrence entre les récits, les observations en situation et la documentation de la TQ disponible.

4.1 Contexte de la collecte des données.

La période de l'étude a coïncidé avec le moment de la planification stratégique⁴⁰ à la TQ, présentant une intensification des activités dans lesquelles les citoyens sont invités. Les activités de recherche consistent en six (6)⁴¹ observations participantes d'activités de la TQ dans lesquelles les citoyens sont invités. Entre les activités de la TQ, cinq (5) entretiens individuels avec des citoyens engagés à la TQ ont eu lieu. Enfin, la documentation officielle était soit partagée par les employés de la TQ ou prise sur le site web de la TQ. Les documents retenus relèvent directement de l'activité observée ou de propos de citoyens en entrevue.

⁴⁰ La planification stratégique est le moment où les acteurs de la TQ (incluant les citoyens) sont conviés à déterminer collectivement les actions en développement des communautés pour les cinq années à venir. Cette période est appelée planification stratégique, plan de quartier, etc., selon la TQ qui l'initie. C'est un outil de planification qui est demandé tant par les bailleurs de fonds principaux des TQ que par les membres des TQ. Elle comprend généralement des séances de travail collectif avec les membres de la TQ et des citoyens qui y sont engagés ou non, des consultations s'adressant au grand public ou la mise en place de comité de travail spécifique pour l'organisation des activités reliées à création de la planification stratégique. (TQ, Doc. A ; IMDSL, 2006 ; Bourque et Lachapelle, 2015).

⁴¹ Initialement, seulement trois observations en situation étaient prévues, mais devant la pertinence de cette méthode de cueillette de donnée dans la perspective pragmatiste et le contexte d'activités intensives ayant cours à la TQ, le nombre a été ajusté à six observations.

Tableau 4.1 Chronologie des activités de collecte de données.

Activités de recherche	Entrevues avec des citoyen.ne.s (nb) n= 5	Documents de la TQ
Observation 1 Comité de citoyens (avril)	(4)	<ul style="list-style-type: none"> • PV du comité de citoyens avril • Document de présentation du projet d'aménagement urbain 2018
Observation 2 Consultation citoyenne de planification stratégique (avril)	(3)	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse de la récolte de la consultation citoyenne (avril)
Observation 3 Rencontre de travail collectif sur la gouvernance (avril)	(3)	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse de la planification stratégique (avril)
Entrevues 1 et 2 (Sam), (Mister Orange)		
Observation 4 Rencontre de travail sur la planification stratégique (mai)	(1)	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse de la planification stratégique (avril) • Synthèse planification stratégique, été • Planification stratégique 2020-2024
Entrevues 3 et 4 (Rafaëlle), (Madame D).		
Observation 5 Comité de citoyen (mai)	(2)	<ul style="list-style-type: none"> • PV du comité de citoyens mai • Règlements généraux de la TQ
Entrevue 5 (Flash)		
Observation 6 Rencontre de travail collectif sur la gouvernance (juin)	(4)	<ul style="list-style-type: none"> • Planification stratégique 2020-2024 • Synthèse planification stratégique, été

4.2 Portrait des personnes répondantes : données sociodémographiques et carrières d'engagement social de citoyens sur la table de quartier.

Dans cette section, le portrait des personnes répondantes est brossé à l'aide des données recueillies lors des entretiens individuels⁴². En cohérence avec l'approche pragmatiste du cadre théorique de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012), les carrières d'engagement social des citoyens sont décrites, afin de situer les dispositions (Mathieu, 2012) qui préparent les citoyens à l'action dans les activités de la TQ.

4.2.1 Données sociodémographiques.

Les données sociodémographiques révèlent une grande diversité en matière de parcours de vie, permettant d'apprécier la variété des contributions possibles des personnes participantes dans leur engagement social. Parmi les cinq (5) personnes participantes à la recherche, il y a deux (2) femmes et trois (3) hommes. Les personnes répondantes sont âgées de 20 à 70 ans, une dizaine d'années séparant chacun d'eux. Également, trois (3/5) personnes participantes sont issues des communautés culturelles⁴³. En matière d'éducation des personnes participantes, le dernier diplôme obtenu est un baccalauréat pour trois (3/5), un (1/5) diplôme d'études

⁴² Il est important de préciser que pour des raisons de confidentialité, l'analyse thématique (Paillé et Muchielli, 2016) de chacun des entretiens individuels ne sera pas présentée, bien qu'elle eût fait partie de la méthodologie (voir chap. 3).

⁴³ Bien que ce soient des données importantes, cette recherche n'observait pas spécifiquement les questions du genre, de l'origine culturelle ou d'un handicap. Si ces caractéristiques avaient été nommées en entrevues par les personnes participantes, il est certain que l'analyse en aurait tenu compte. Pour approfondir les connaissances des enjeux spécifiques de la participation citoyenne des femmes dans les TQ, référez-vous au projet MTELLES (CMTQ 2018a et CMTQ 2018b), au projet Inclusion Jeunesse (2019) pour les enjeux liés à la participation des jeunes issus des communautés culturelles ou à la recherche d'Ex-Aequo (2015) « S'engager pour une voie sans obstacle — Recherche sur la participation des jeunes Montréalais et Montréalaises en situation de handicap ».

secondaires et un (1/5) diplôme d'études collégiales. L'occupation principale des personnes répondantes est soit salarié (3/5), retraité (2/5) ou étudiant (1/5).

4.2.2 Carrières d'engagement social de citoyens sur la table de quartier.

Comment les carrières d'engagement social des citoyens sur la table de quartier ont-elles débuté ? Qu'est-ce qui a amené les citoyens à s'engager sur la TQ ? Quelles sont les carrières d'engagement des citoyens sur la TQ au moment de l'étude ? Les réponses à ces questions sont abordées en entrevue pour situer la carrière d'engagement et ses divers lieux de socialisation (Mathieu, 2012) qui forment les dispositions des citoyens à s'engager dans la TQ. L'étude des carrières d'engagement des citoyens jusqu'au moment de l'étude informe sur les formes de l'engagement contemporain, sous le signe de la pluralité et de la superposition.

4.2.2.1 Carrière d'engagement avant de s'engager à la table de quartier.

Deux thèmes ressortent des carrières d'engagement qui ont mené les citoyens à s'engager à la TQ : la continuité des trajectoires d'engagement et l'expérience de travail. La plupart des citoyens se sont tournés vers la TQ en continuité avec des engagements sociaux précédents. Des personnes répondantes (2/5) se sont engagées à rencontrer des organismes du quartier, car elles connaissaient la fonction de liaison

d'une TQ dans la communauté en raison de leur expérience passée dans d'autres quartiers, villes, régions. Quatre (4/5) personnes répondantes ont eu des expériences d'engagement social de plus de cinq (5) ans comme bénévoles dans des organismes communautaires, dans des groupes militants, dans des organisations non gouvernementales (ONG) ou dans des concertations similaires avant de s'engager à la TQ.

Avant d'arriver ici, j'étais à la [une ONG] en [nom d'un pays]. Je faisais [une tâche], j'allais sur les lieux [d'intervention], donc j'étais déjà habituée. Arrivée ici [dans le quartier], j'ai toujours cherché une place pour continuer à faire ce que j'avais commencé à faire à [l'ONG]. (Madame D)

Quatre (4/5) citoyens avaient déjà œuvré dans des organismes communautaires, en concertation locale et régionale ou dans le milieu politique. Cette expérience de travail est centrale dans leur carrière d'engagement sur la TQ. Pour trois (3/5) personnes participantes qui ont travaillé en intervention en DC, elles mentionnent avoir eu des tâches et responsabilités semblables aux intervenants qu'elles côtoient à la TQ⁴⁴. Les propos en entrevues démontrent qu'elles ont une lecture fine des enjeux de l'intervention en action collective⁴⁵. C'est dans ce parcours, dans ces milieux que sont acquis leurs connaissances, habiletés et savoirs (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001 ; Mathieu, 2012) nécessaires pour agir dans les situations qui se présentent à la TQ.

J'ai été impliquée pendant 10 ans sur un comité [sujet x], sur plein d'autres comités, qui m'ont amené tranquillement, parce que je travaillais en [organisme communautaire], à m'engager. Parce que moi je travaillais avec [un regroupement national], tout ça, fait que je suis impliquée socialement. [...] Et,

⁴⁴ Ici, les citoyens ont nommé en entrevue : mobilisation citoyenne, sensibilisation, gestion de projets, représentation politique, développement de partenariat, recherche de financement, participation à des concertations sectorielles ou intersectorielles et multiréseau, accompagnement de projets spéciaux.

⁴⁵ Notamment en matière des enjeux de financement, de la compétition entre les organismes, des relations avec l'État et les défis de la participation des membres à la vie démocratique des organismes communautaires

un moment donné, des tables, j'avais déjà travaillé dans des tables de quartier [dans une autre-ville] et j'ai décidé de m'impliquer [à la table de quartier]. Ça a adonné comme cela. (Rafaëlle)

4.2.2.2 Le premier engagement des citoyens à la table de quartier.

Le début de la carrière d'engagement des citoyens commence par une invitation via une personne employée de la TQ lors d'un événement du quartier. C'est la participation à l'Assemblée de quartier ⁴⁶qui comporte le premier engagement de quatre (4) citoyens et qui leur a donné l'envie de poursuivre des actions sur la TQ. Cette première participation est perçue positivement par les citoyens ; ils se sont sentis accueillis, valorisés, pris au sérieux et appelés à faire des actions. La personne qui les a invités est demeurée un lien important dans leurs engagements subséquents à la TQ et même une condition d'engagement pour certains, ce qui est souvent le cas dans des études similaires (Desforges, 2017 ; Locas, 2018).

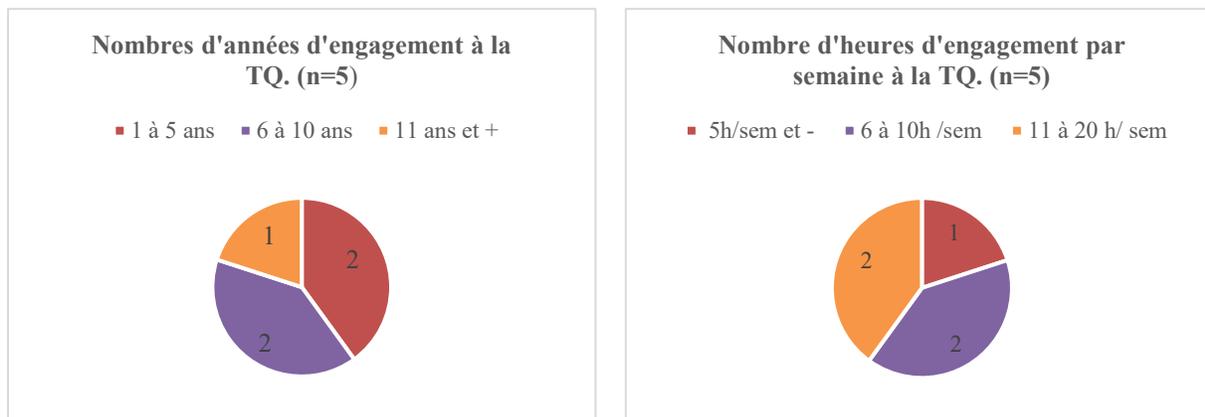
Puis c'est là que j'ai rencontré le [comité de la table de quartier]. Puis [l'intervenant de la TQ] m'a proposé d'aller dans un événement pour participer à la programmation de leur AGA. Je suis allé avec [nom], j'ai trouvé ça vraiment bien, je voyais du monde qui riait, il y avait une belle ambiance. Ça m'a poussé à revenir et depuis, j'y vais [une fois par semaine], depuis 4 ou 5 ans. (Flash)

⁴⁶ Les assemblées de quartier sont un lieu de partage de l'information, ainsi que de mise en commun des travaux des tables de concertations. Les assemblées de quartier sont publiques et ouvertes à tout citoyen, organisme communautaire, institution publique, élu, entreprise et institution financière du quartier. C'est un endroit pour identifier les enjeux du quartier et les moyens à prendre pour y faire face. Selon la TQ qui les met en place, elles ont différentes configurations possibles. (Desforges, 2017 ; Locas, 2018).

4.2.2.3 Les engagements des citoyens sur la table de quartier au moment de l'étude.

Les données recueillies sur le nombre d'années d'engagement et sur le nombre d'heures par semaine à la TQ démontrent que les citoyens ayant participé à l'étude ont une expérience longue et variée. Ils ont eu le temps d'expérimenter différentes opportunités d'engagement à la TQ. Les carrières d'engagement démontrent que leur implication à la TQ les mène même à s'engager dans d'autres lieux (Talpin, 2006 ; Morissette, 2013 ; Desforges, 2017 ; Locas, 2018).

Tableau 4.2 : Nombre d'années d'engagement à la TQ et nombre d'heures d'engagement par semaine à la TQ

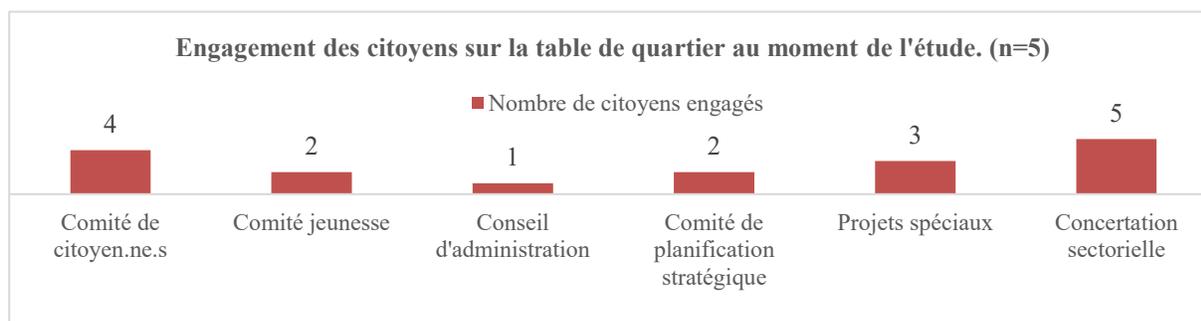


En portant attention aux types d'engagements des citoyens sur la TQ au moment de l'étude, les thèmes de la diversité et de la superposition qui viennent à l'esprit (tableau 4.3). La pluralité de formes d'engagement est volontaire de la part des citoyens. Leurs engagements varient au fil des années selon leurs intérêts, le désir de se faire connaître et de participer activement à plusieurs activités de la TQ. Les

citoyens sont conscients que l'engagement à la TQ n'est pas homogène chez leurs pairs puisqu'ils ont leurs propres réalités et contingences à concilier.

Dépendamment que si tu es un citoyen social, ou si tu es chez vous, tu peux être bien impliqué si tu as des enfants aussi, ben tu es impliqué full, full, full, dans ta communauté parce que tu n'es pas engagé professionnellement ailleurs, tu peux avoir une implication beaucoup plus grande que quelqu'un qui est impliqué qui va à quelques rencontres, que tu es limité dans ton temps. (Rafaëlle)

Tableau 4.3 Les engagements des citoyens sur la TQ au moment de l'étude.



Alors que certains citoyens sélectionnent leurs engagements, d'autres ont tendance à les diversifier. Ils mentionnent que cela influence l'autoperception de leur participation, ainsi que la perception des autres acteurs de la TQ à leur égard, sur l'attribution des tâches, des responsabilités et des rôles que les citoyens peuvent s'attribuer ou se voir attribuer (Talpin, 2008 ; Blondiaux, 2008).

Présentement, j'assiste pas mal à toutes les assemblées de quartier, de tout ce qui est de groupe, on m'intègre tranquillement dans l'organisation fine, donc les comités organisationnels. Je me retrouve à être à tous les extrêmes. Fait que donc, je suis élastique ! Je suis content... Un de mes intérêts c'est d'avoir un pied partout, un pied nulle part. [...] Dans chaque organisation, j'ai des pôles qui sont là, puis au niveau de la table de quartier, ça me permet de pouvoir voir que mon point de vue, on est intéressé à l'avoir... [...] Donc, mon

positionnement est assez large, il est assez horizontal. Au niveau vertical, il est encore à développer sur la table de quartier. (Sam)

4.2.2.4 Effet de la carrière d'engagement des citoyens sur la table de quartier au moment de l'étude.

Toutes les personnes participantes sont engagées dans au moins un organisme communautaire du quartier de manière régulière (au moins 2 heures par semaine) et quatre (4) citoyens s'engagent dans des organismes communautaires de d'autres quartiers de Montréal. Pour trois (3) citoyens, leur engagement à la TQ les ont menés à s'engager dans des organismes ou groupes sociaux à portée régionale (Montréal) ou nationale (Québec).

Il fallait que j'aie au fond de ce que j'avais le goût de pousser, puis ça m'a amené à être sur le CA, d'aller sur de nouvelles rencontres, puis même de prendre de nouvelles responsabilités. [...] Pour essayer de pousser un peu le dossier [sujet x], j'ai accepté de m'impliquer dans ce regroupement-là. [...] En tant que citoyen, je pense que c'était pas mal la première fois que je m'impliquais dans un truc régional. (Mister Orange)

4.2.3 Les carrières d'engagements : des dispositions à l'engagement.

Les carrières d'engagement des citoyens se construisent à travers des lieux de socialisation institutionnelle ou les dispositions à l'engagement (Mathieu, 2012)

s'actualisent au fil des actions des citoyens sur la TQ. Une citoyenne illustre cet aspect en faisant référence aux ressources dont elle dispose dans une situation, suite à tous ces engagements :

Mais moi je le vois, je le sens... c'est comme si j'allais faire un événement, mais je vais passer à travers, puis je réussis à passer à travers, là je le sais, parce que quand j'arrive sur un mandat [...], puis je fais toute... Je suis passée à travers. C'est que tu as de l'expérience qui fait en sorte que tu ne savais pas que tu allais passer à travers, mais tu vas te chercher des ressources à l'intérieur, que tu ne savais pas que tu avais. (Rafaëlle)

C'est ce qui permet aux citoyens d'apprécier les opportunités d'engagement à la lumière de la connaissance de certains rôles, pratiques, valeurs, principes et fonctions des acteurs d'une table de quartier. Avec ces savoirs, il est possible de choisir, se situer, comprendre et agir (Mathieu, 2012) dans les activités de la TQ, ou envisager les formes d'engagement et les formats de l'action qui convient (Thévenôt, 2006).

4.2.4 Diversité et superposition des activités d'engagements des participants au moment de l'étude : les citoyennetés plurielles.

À l'instar de la typologie de l'engagement proposée par Jacques Ion (1997), les résultats de la recherche démontrent que l'engagement contemporain n'est plus un militantisme où ce qui motive le citoyen à s'engager dans un espace de mobilisation est la loyauté et le sentiment d'appartenance à une seule cause, une seule organisation (Ion, 1997). Il est question d'engagement affranchi (distancié) marqué par la pluralité des engagements sociaux chez les citoyens (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001 ; Talpin, 2008 ; Blondiaux, 2008 ; Mazaud *et al.*, 2012). Ainsi, « analyser l'engagement des citoyens

dans les procédures participatives suppose de prendre en compte la façon dont ils s'insèrent dans des espaces de micromobilisations politiques et sociales, et donc dans des formes de citoyenneté plurielle » (Mazeaud, 2013)

Il est de mise de rendre visible la mise en action de dispositions et savoirs des citoyens dans leur pratique d'engagement social à la TQ. Au-delà de ce qui amène les citoyens à s'engager dans la TQ, que font-ils concrètement ? Quelle est l'influence des carrières d'engagement et des dispositions, savoirs et habiletés acquises précédemment sur leur participation ? Qu'en est-il lorsque les citoyens s'engagent dans des situations qui exigent des formats d'actions différents ? C'est l'analyse de l'action en situation (Mathieu, 2012) qui est la plus pertinente pour saisir cette pluralité. L'attention sera portée sur comment les citoyens justifient leurs pratiques et comment les discours de la TQ performant auprès des citoyens dans une situation. La coordination des régimes d'engagement (Thévenôt, 2006) sera relevée en liant le thème de l'incident critique (Boucher, 2019) et les grammaires des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Hansotte, 2005 ; Mathieu, 2012) qui y sont associées.

4.3 Coordination des régimes d'engagements en situation : trois (3) situations retenues pour l'analyse.

Trois situations d'engagement ont été retenues pour l'analyse⁴⁷. La première situation est celle du travail collectif sur la gouvernance ; la deuxième porte sur le projet d'aménagement urbain ; la troisième situation comporte deux activités de la TQ relative à la planification stratégique : une consultation citoyenne et une priorisation des actions avec les membres de la TQ. En premier, chaque situation est décrite selon le moment, le type de participants, l'ambiance générale, les orientations, les activités proposées et le thème de l'incident critique (Boucher, 2019). Ensuite, les propos des citoyens en entrevue, ce qui a été observé en situation et ce que les documents de la TQ relatent, sont analysés pour dégager les contraintes, les dispositions et les savoirs déployés en situation (Mathieu, 2012)⁴⁸. Par la suite, la coordination des régimes d'engagements (Thévenôt, 2006) en situation (Mathieu, 2012) est relevée à partir des grammaires des régimes d'engagement en situation (Cardon *et al* 1995 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).

⁴⁷ Par ailleurs, il y a des situations plus singulières, comme des situations de désengagement, de participation à des activités de la TQ qui ont eu lieu dans les dix (10) dernières années, etc. qui n'ont pas été rapportées dans l'étude, mais qui feront certainement l'objet d'articles subséquents.

⁴⁸ Ces contraintes, dispositions et savoirs n'étant pas exclusifs à une situation, dans un effort de concision ce sont les résultats les plus significatifs pour l'analyse d'une même situation qui sont présentés.

Tableau 4.4 Présentation des situations retenues pour l'analyse.

Situations	Situation 1 Travail collectif sur la gouvernance	Situation 2 Projet d'aménagement urbain	Situation 3 Planification stratégique
Observations en situation	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de travail collectif sur la gouvernance avril (MB, Obs. 3) • Comité de citoyens mai (MB, Obs. 5) • Rencontre de travail collectif sur la gouvernance juin (MB, Obs. 6) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de citoyens avril (MB, Obs. 1) • Comité de citoyens mai (MB, Obs. 5) 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation citoyenne d'avril (MB, Obs. 2) • Rencontre de planification stratégique de mai (MB, Obs. 4)
Récits de pratique de citoyens (nb)	3 récits de pratiques	5 récits de pratiques	4 récits de pratiques
Documents qui se rapportent à la situation	<ul style="list-style-type: none"> • PV du comité de citoyens mai (TQ, Doc. F) • Synthèse planification stratégique, été (TQ, Doc. C) • Règlements généraux (TQ, Doc. D) • Planification stratégique 2020-2024 (TQ, Doc. A) 	<ul style="list-style-type: none"> • PV du comité de citoyens avril (TQ, Doc. B) • PV du comité de citoyens mai (TQ, Doc. F) • Document de présentation du projet d'aménagement urbain 2018 (TQ, Doc. E) 	<ul style="list-style-type: none"> • Planification stratégique 2020-2024 (TQ, Doc. A) • PV comité de citoyens, mai (TQ, Doc. F) • Synthèse planification stratégique, été (TQ, Doc. A)

4.3.1 Travail collectif sur la gouvernance : une double mise à l'épreuve du pouvoir des citoyens au sein de la table de quartier

La situation du travail collectif sur la gouvernance est abordée par trois (3/5) citoyens lors des entrevues. L'incident critique retenu pour l'analyse comporte un double intérêt ; il porte sur la dispute autour du pouvoir des citoyens sur la TQ et comporte une mise à l'épreuve de leur pouvoir dans la discussion collective avec les acteurs de la TQ.

Tableau 4.5 Résumé de la situation 1 : travail collectif sur la gouvernance de la table de quartier.

Situation 1 : Travail collectif sur la gouvernance de la table de quartier			
Activités	1- Rencontre de travail collectif sur la gouvernance avril (MB, Obs. 3)	2- Comité de citoyens mai (MB, Obs. 5)	3- Rencontre de travail collectif sur la gouvernance juin (MB, Obs. 6)
Contexte des activités	<u>Heure</u> : 9 h à 16 h <u>Lieu</u> : Dans un organisme communautaire du quartier <u>Nb de personnes</u> : 40 <u>Nb de citoyens</u> : 5 <u>Personnes participantes</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Membres de la TQ • Personnel de la TQ • Citoyens <u>Animation</u> : Experts en animation de processus collectifs	<u>Heure</u> : 18 h à 21 h <u>Lieu</u> : Dans des locaux de la TQ <u>Nb. De personnes</u> : 8 <u>Nb. De citoyens</u> : 7 <u>Personnes participantes</u> : Citoyens seulement. <u>Animation</u> : Personne employée de la TQ (Chargée de mobilisation citoyenne)	<u>Heure</u> : 9 h à 16 h <u>Lieux</u> : Dans un organisme communautaire du quartier <u>Nb de personnes</u> : 40 <u>Nb de citoyens</u> : 3 <u>Personnes participantes</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Membres de la TQ • Personnel de la TQ • Citoyens <u>Animation</u> : Experts en animation de processus collectifs
Évolution de l'incident critique en situation des 3 activités observées	Les membres de la TQ ne s'entendent pas sur la place et le pouvoir des citoyens dans la gouvernance de la TQ.	Critique sur le format de l'activité travail collectif de la gouvernance en avril et réflexion collective sur le pouvoir des citoyens.	Éluder le débat sur la place des citoyens au profit de la prise de décisions.
Contraintes de la situation	Informations sur le processus de planification stratégique et approches théoriques Normes de participation au débat Rôle de l'animation		
Dispositions à l'engagement	Expérience pratique de la concertation locale Désir de contribuer au changement de paradigme dans la gouvernance de la TQ Faire avancer la réflexion sur la place et le pouvoir des citoyens sur la TQ Sentiment de légitimité		
Savoirs utilisés en situation	Connaissance de l'historique de la démarche, compréhension des théories et maîtrise des règles du débat Les ressources dont les citoyens disposent Les limites de leur action Savoir parler en public dans une TQ		
Régimes d'engagements coordonnés en situation	Justifiable	Familier	Justifiable Plan Familier

4.3.1.1 Description de la situation de travail collectif sur la gouvernance et de l'incident critique.

La première activité est la rencontre de travail collectif sur la gouvernance en avril. L'objectif est de décider des grandes lignes du mode de gouvernance pour réaliser la planification stratégique des cinq prochaines années (MB, Obs. 3 ; TQ, Doc. A). La rencontre est animée par deux experts d'une firme d'accompagnement en travail collectif⁴⁹ pour assurer « une neutralité dans l'animation et la participation des employés de la TQ » (MB, Obs. 3 ; TQ, Doc. A). La journée se déroule en quatre phases : 1) une présentation informative et théorique pour situer les personnes présentes dans le processus ; 2) une activité d'ancrage qui permet aux acteurs de manifester leur positionnement individuel dans le cycle de changement ; 3) quatre séances de prototypage en petits groupes ; 4) une plénière pour mettre en commun les idées par une activité de *fish bowl*⁵⁰. À l'issue de la rencontre, sans arriver au consensus sur la structure et les modes de travail de la TQ, les personnes participantes s'entendent pour effectuer une autre séance de travail sur la gouvernance en juin.

⁴⁹ Pour des raisons éthiques, la firme n'est pas identifiée, mais cela aurait pu être, l'Institut du Nouveau Monde, la coopérative de travail la clef, Dynamo ou encore Communagir, qui sont reconnus comme des experts dans l'accompagnement de processus collectifs dans le paysage de la participation du public en démocratie.

⁵⁰ « L'idée de base de cette activité est de créer une conversation avec un grand groupe autour d'une question ou d'un sujet précis. Il s'agit de réfléchir sur une question ou un enjeu afin de l'approfondir ou de l'explorer, en misant sur l'échange par le biais d'une discussion ouverte et non dirigée. Il a comme objectif que l'ensemble de la discussion se structure toute seule » (Communagir, 2020).

Encadré 1 : Incident critique lors de la plénière de l'activité de travail collectif sur la gouvernance en avril

Lors du *fish bowl*, un citoyen.ne propose au groupe que les concertations de la TQ ne soient décisionnelles que s'il y a des citoyens qui y participent. Cette intervention fait suite aux réflexions qui ont émergé en petits groupes lors des activités de prototypage. La proposition de la personne citoyenne suscite bien des débats dans la salle. Suite à cette intervention, un employé de la TQ mentionne avec émotion que les citoyens sont partout, que les organismes sont là pour les représenter, que de toute façon, il n'y a pas de citoyens qui viennent à la TQ, malgré tous leurs efforts de mobilisation (MB, Obs. 3)⁵¹.

Des discussions ont eu lieu dans le pourtour de la salle, le ton ambiant monte, il y a un malaise (MB, Obs. 3). La personne citoyenne qui se trouve au centre du cercle de parole se fait adresser des questions, demander des précisions, en bref, elle doit répondre de sa proposition devant un groupe composé en majorité de représentants d'organismes communautaires (MB, Obs. 3). Tout de son langage corporel indique la difficulté d'être dans sa position.

Après un certain temps, il n'y a pas de consensus et la proposition est rejetée plusieurs fois par l'animatrice. Suite à une trentaine de minutes à essayer de réaliser le *fish bowl*, l'animatrice conclut qu'ils n'y arriveront pas et elle met fin à l'activité (MB, Obs. 3). Elle revient sur les éléments qui font l'accord de tous sur la structure de la TQ, explicitant qu'il faudra résoudre la question de la place citoyenne éventuellement. L'animation termine la journée en proposant une autre rencontre de travail en juin.

La deuxième activité est la rencontre du comité de citoyens de la TQ en mai. Les sept (7) personnes présentes sont des citoyens membres de la TQ. L'animation est assurée par la personne chargée de mobilisation citoyenne (employée par la TQ) et selon un ordre du jour préparé par celle-ci. L'incident critique de la rencontre d'avril est rapporté au comité, ce qui amène les membres à identifier collectivement des obstacles rencontrés personnellement dans les activités de la TQ.

⁵¹ Ce sont des discours d'intervenants qui sont présents dans plusieurs études consultées dans le cadre de ce mémoire (Bourque, 2004 ; Locas, 2018 ; Mercier, 2009 ; Sénécal et al, 2008).

Encadré 2 : Discussion de l'incident critique au comité de citoyens de mai

Au cours de la rencontre, un citoyen mentionne son insatisfaction suite à sa participation à la rencontre de travail collectif sur la gouvernance (avril) (MB, Obs. 5 ; TQ, Doc B). La personne porte sa critique sur l'exclusion des citoyens dans le processus de discussion et des rapports de pouvoir avec les intervenants des organismes communautaires sur la TQ, créant des tensions importantes quant à son désir de poursuivre son engagement dans ce genre d'activités. Son intervention soulève l'accord de plusieurs membres du comité.

Certains citoyens soulèvent le paradoxe entre le désir de présence de citoyens dans les activités de la TQ et les exigences des bailleurs de fonds d'avoir recours à la participation citoyenne comme condition de financement. Ces obstacles découlent des tensions entre les priorités des organismes, l'importance accordée au principe de la participation citoyenne et leurs expériences d'engagement citoyen dans les activités de la TQ (MB, Obs. 5). Ceci amène les citoyens à évoquer que le manque de reconnaissance des savoirs citoyens, ce qui les cantonne parfois dans un rôle figuratif et que leur présence seule suffit à justifier les pratiques des organisations.

Après une heure trente de discussions, la personne à l'animation met fin à la discussion en mentionnant qu'ils n'atteindront pas le fond du sujet (MB, Obs. 5). Dans le compte-rendu de la rencontre, il est mentionné que « le débat est donc ouvert et il faut saisir l'occasion des prochaines rencontres pour proposer des changements » (TQ, Doc. B : 2). La rencontre se termine sur les actions à poser dans le projet d'aménagement urbain.

La troisième activité est la rencontre de travail collectif sur la gouvernance de juin et elle présente un contexte très similaire à la rencontre d'avril. La grande majorité des membres de la TQ présents lors de la rencontre d'avril y participent, dont trois (3) citoyens qui ont été interrogés dans la recherche. L'équipe d'animation de la firme d'accompagnement est claire sur l'objectif : arriver à prendre des décisions sur la structure et le mode de fonctionnement. Lors de la troisième rencontre, le travail collectif porte sur la conception de la structure organisationnelle, du choix des modes de travail, de l'orientation des actions collectives, des rôles des acteurs, des responsabilités et de l'imputabilité des acteurs (MB, Obs. 6). Je constate que la question du pouvoir citoyen se trouve à y être traitée d'une manière bien différente qu'à la rencontre d'avril. D'une part, bien que l'animation reconnaît les difficultés de l'exercice de la dernière rencontre et des modes de validation des décisions (notamment, l'approche par consentement), les orientations de la rencontre en juin et le type d'animation demeurent presque inchangés (MB, Obs. 6). D'autre part,

l'importance d'arriver à une décision, d'« opérer un changement radical » (personne animatrice, MB, Obs. 6), est rappelée constamment par l'animation : « Ça nous prend un plan d'action... On a deux heures pour prendre une décision » (personne animatrice, MB, Obs. 6). L'incident critique a eu des impacts sur le déroulement de cette rencontre, notamment en regard de la place des citoyens et de leurs modes d'interventions dans le groupe.

Encadré 3 : Prise de parole des citoyens dans la rencontre de travail collectif sur la gouvernance en juin, suite à l'incident critique d'avril.

Pendant la plénière (une activité de prototypage en grand groupe), les interventions des citoyens se modulent autrement que lors de la première rencontre. Avant de prendre parole devant le groupe, des citoyens se regroupent avec d'autres citoyens et des intervenants à l'extérieur du cercle de discussion. Ces apartés leur permettent de valider leur proposition, de s'entendre sur qui portera la parole et ce qui sera dit, sur les termes à utiliser ou à éviter (MB, Obs. 6). Les interventions des deux citoyens dans la plénière réfèrent aux « citoyens » en s'excluant du propos ; ils parlent des citoyens à rejoindre, à ceux qui habitent le quartier, sans être engagés à la TQ (MB, Obs. 6).

Les interventions de l'animation qui sont plus directives favorisent les interventions qui sont axées sur la tâche à réaliser et éludent les débats sur la place des citoyens dans la structure de la TQ (MB, Obs. 6). Au cours de la rencontre, les acteurs et l'animation reconnaissent qu'un large consensus se forme sur l'importance de considérer « le citoyen » en premier dans les choix de la planification stratégique, d'aller vers eux et de les outiller dans leur participation (MB, Obs. 6), mais sans aller plus loin dans le débat. Au centre du prototype, l'animatrice dépose un papier où il est écrit « réseaux de citoyens » (MB, Obs. 3 ; TQ, Doc. C).

La rencontre se solde par la proposition de la part du comité de planification stratégique de mettre en place une série de rencontres au cours de l'été 2019 pour résoudre, entre autres, la question du pouvoir citoyen (TQ, Doc. A). Dans le document synthèse des séances de travail de la planification stratégique (TQ, Doc. C), la question du pouvoir citoyen se traduit en deux questions⁵² : « Comment articuler les réseaux citoyens dans la prochaine structure ? [...] Jusqu'où va le pouvoir de décision de chacune des instances ([concertations] et assemblée de quartier) ? » (TQ, Doc. C : 6).

4.3.1.2 Contraintes de la situation à l'égard de l'engagement des citoyens.

⁵² Malheureusement, la collecte de données s'est arrêtée à l'observation de l'activité de travail collectif de juin. Des rencontres ont eu lieu et un document relate les avancées de la TQ à cet effet, mais il n'a pas fait l'objet d'analyse dans le cadre de cette recherche.

Dans cette situation, l'heure des rencontres, des approches théoriques adoptées par les organisateurs, les normes du débat et le rôle des personnes à l'animation, sont des contraintes qui ont un effet important sur le déploiement de la parole des citoyens en situation. Elles sont considérées comme des contraintes externes (Mathieu, 2012).

L'heure des rencontres a un effet sur l'égalité entre les participants, notamment en regard de leur préparation, des relations entre les acteurs, la reconnaissance de leur contribution et le pouvoir qui leur est attribué (Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Locas, 2018). Sam mentionne : « tu te retrouves dans une dynamique clairement énoncée ou des réunions de jour, c'est pour les organismes et de soir, c'est pour les citoyens. Fait que tu te retrouves à un, deux, peut-être trois citoyens, peut-être quatre [de jour] ». Un citoyen a nommé en entrevue que pour des moments importants, il lui fait plaisir de se libérer de son travail pour y assister. Par ailleurs, la contrainte du moment pèse beaucoup moins dans les activités comme le comité de citoyens qui se déroule de soir, ce qui est coutume dans plusieurs TQ pour accommoder les citoyens non disponibles de jours (Chevrier et Panet-Raymond, 2013 ; Boyer-Gendron, 2015 ; Desforges, 2017 ; Locas, 2018).

Approches théoriques et méthodologiques qui structurent l'activité : Lors des observations des rencontres de travail collectif sur la gouvernance, les approches théoriques choisies ont un effet de contraintes sur le type de participation favorisé par l'organisation (Blondiaux, 2008), car elles structurent le cadre des interactions entre les personnes participantes (Mathieu, 2012)⁵³. Dans les rencontres de travail collectif d'avril et de juin, les présentations des informations et des approches théoriques deviennent les modèles mentaux partagés (Leplat, 1990 cité dans Olfa Zaïbet, 2007),

⁵³ Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les approches théoriques qui sont des contraintes.

sur lesquels sont évaluées les actions de tous. Par exemple, au cours de la première phase des rencontres de travail collectif sur la gouvernance d'avril et de juin, le comité de planification stratégique⁵⁴ présente des informations sur le processus, les orientations et les recommandations⁵⁵ pour réaliser la planification stratégique. L'équipe d'animation présente ensuite des repères théoriques sur lesquels se basent les activités qui seront proposées : l'intelligence collective (Charest, 2004), l'impact collectif (Kania et Kramer, 2011), la théorie des *stakeholders* (Freeman, 1984) et le modèle de l'écocycle (Zimmerman et Hurst, 1994).

Les contraintes des approches théoriques jouent à une échelle différente dans la rencontre du comité de citoyen de mai : elles sont plutôt implicites. Elles se réfèrent aux principes fondateurs du comité de citoyens à la TQ (TQ, Doc. A) et aux pratiques habituelles entre des membres d'un comité qui ont développé une connaissance mutuelle (Ion, 1997 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Elles sont également influencées par les approches théoriques adoptées par les personnes intervenantes qui se chargent de l'animation du comité (Bourque et Lachapelle, 2015 ; Desforges, 2017 ; Locas, 2018). Il serait difficile qu'il en soit autrement, comme la personne intervenante au comité de citoyens puise dans un ensemble de savoirs théoriques et pratiques, dans sa vision de l'intervention et de types d'approches ancrées dans sa pratique, ses intérêts, ses expériences, les orientations de son employeur (la TQ) (Lamoureux *et al.*, 2008). Dans tous les cas, comme les activités dans lesquels les citoyens s'engagent sont organisées par la TQ, les approches théoriques et

⁵⁴ Le comité de planification stratégique est le comité qui est responsable d'organiser les rencontres de travail et d'assurer le suivi des activités de la planification stratégique pour la construction du plan d'action 2020-2025.

⁵⁵ Celles-ci touchent la créativité de l'environnement de concertation, l'équilibre dans le partage du financement pour les organismes, la place des citoyens, le besoin de se centrer autour d'objectifs communs, le partage des bonnes pratiques et des connaissances du terrain des acteurs, de travailler de manière transversale, de mieux définir le rôle des chargés de projets employés par la TQ et de surmonter les enjeux de communication entre les concertations et les acteurs de la TQ (MB, Obs. 3).

méthodologiques ne sont pas de leur choix. Par contre, je me permets de souligner que les citoyens ont un certain pouvoir d'influence sur les approches choisies et sur les objectifs qui sont visés dans les activités de la TQ : la participation de ces derniers aux rencontres de travail collectif sur la gouvernance et les recommandations qui sont amenés au conseil d'administration de la TQ par la personne représentant le comité de citoyens le démontre (MB, Obs. 5).

Les normes du débat s'établissent à travers les repères théoriques et les pratiques locales de débat dans les activités (Hansotte, 2005), déterminant les sujets qui seront admis à la discussion et les formes acceptables d'interactions, voire d'énonciation (Hansotte, 2005). Par exemple, dans les rencontres de travail sur la gouvernance, le *fish bowl* exige une prise de parole publique, au centre du cercle de parole où tous les participants sont à l'écoute (Communagir, 2020). Il est demandé aux participants de faire des propositions simples afin d'être fonctionnel dans la prise de décision (animatrice 1, MB, obs. 3). De fait, le mode de prise de décision par consentement⁵⁶ lors des activités plénières en *fish bowl* d'avril et de juin apparaît comme un obstacle au débat, car les conflits suscités par propositions sur la place citoyenne dans la TQ fait que l'animation rejette les interventions sur cette question. Des citoyens mentionnent en entretien et lors de la rencontre du comité que ces contraintes perpétuent des formes d'exclusions dans la participation des citoyens (MB, Obs. 5 ; Blondiaux, 2008).

Je pense que ces structures-là, ces plates-formes-là, l'objectif c'est que les citoyens prennent la parole. Moi, je me sentais jusqu'à un certain point légitime de prendre la parole. Maintenant, des fois on a l'impression que les prises de

⁵⁶ « Le consentement signifie : aucune objection (zéro objection) motivée par des arguments valables. En d'autres mots, dans un cercle sociocratique, aucune décision d'ordre politique (qui affecte le fonctionnement de l'unité et l'organisation du travail) ne sera prise si un des membres y oppose des objections raisonnables » (Buck et Edenburg, traduit par Charest, 2004 : 7).

parole citoyennes sont... orientées. On a des priorités, tous les organismes communautaires sont d'accord pour dire que toutes ces priorités-là sont merveilleuses, magiques, ça va changer le quartier, puis moi je pense que moi mon devoir, c'est de ramener les gens à la réalité. Pour moi, ma présence là c'est vraiment de dire bon, ben on garde de temps en temps un petit peu les pieds sur terre. Ben c'est l'fun de rêver, puis je me sens bien à l'aise de rêver une fois de temps en temps, mais comment on fait pour que le citoyen se sente interpellé par les priorités qu'une table de quartier se donne ? (Mister Orange)

D'autre part, la manière de dire est importante : une parole entendue se conformera à l'éthique de la discussion qui a cours à la TQ (Hansotte, 2005, Talpin, 2006 ; Talpin, 2008). Dans ces rencontres parler en son nom personnel, au « *je* », est proscrit, il est demandé de parler au nom de l'intérêt général : le développement du quartier, la table de quartier, les citoyens du quartier. Cette norme est d'ailleurs précisée en début de rencontre : « quand je dis "*je*", je dis "*nous*". "*Nous*", c'est nous, la Table de quartier » (animatrice 1, MB, Obs. 3). Suivant cette consigne, les animateurs interviennent plusieurs fois pour cadrer l'objet de la discussion et son format (MB, Obs. 3 ; MB, Obs. 6). Les diverses interventions qui sont faites créent chez certains citoyens un sentiment d'insatisfaction, ce qui a pour conséquence qu'ils adoptent des stratégies de confrontation :

Il y a des enjeux qui disent effectivement, je veux une décision. [...] Quand ton seul questionnement en grand groupe c'est de dire si vous êtes d'accord avec [une idée], faites un gros (*Flash*) blanc ou un (*Flash*) rouge, c'est clairement plus du *marketing* qu'un processus décisionnel. C'est dire, *woohooo !* On a une belle photo, tout le monde dit oui, on a un beau consensus, mais tu n'as aucune possibilité d'ouvrir le débat et clairement ils ne voulaient pas en faire. Donc, essayer de pouvoir entrer, puis de lancer un débat sur [une idée], je ne suis pas sûr que dans ce processus ou cette façon de faire, le citoyen se sentirait à l'aise de lancer le débat. Pis je pense que c'était l'idée derrière ça, qu'il y ait un consensus qui soit comme forcé, mettons ! [...] Il y a clairement un manque de réflexion ou un manque de volonté de débat que je vais, que je vais, au minimum questionner ou au minimum empêcher que des décisions se fassent. (Sam)

Dans le comité de citoyens, les normes du débat sont toutes autres. Il est de mise de parler et d'agir en son nom personnel, car le mode de participation à cette instance est officialisé par un *membership* personnel à la TQ (TQ, Doc. A). Les règles qui encadrent la communication entre les participants sont implicites, elles s'établissent au fil des interactions et de la connaissance mutuelle qui se développe à se côtoyer (Thévenôt, 2006). Lors des échanges, des citoyens s'inquiètent pour la santé d'un, font référence à une manière d'être d'un autre, fait appel à l'expérience d'un tel dans une mobilisation antérieure, etc. (MB, Obs. 5). Pendant la discussion sur l'incident critique, les citoyens bénéficient de l'espace pour justifier leurs actions, partager leurs interprétations et former collectivement une position et un savoir qui sera utile pour la prochaine activité de travail sur la gouvernance de juin (MB, Obs. 5). Le comité de citoyens apparaît comme un espace familial (Thévenôt, 2006), dans lequel la parole se déploie plus aisément, ce qui permet de développer une pensée critique entre citoyens sur les activités dans lesquelles ils s'engagent.

Le rôle des personnes à l'animation est la troisième contrainte relevée par les observations, même si elle n'a pas été abordée dans les entrevues. Les personnes à l'animation des activités ont la responsabilité de préciser les normes du débat, de structurer les cadres d'énonciation, de déterminer la temporalité dans laquelle se déroule l'action et de faire respecter l'ensemble des règles qui sont établies pour la rencontre (Blondiaux, 2008 ; Bherer *et al.*, 2015). Elles représentent indirectement la TQ qui organise les activités, car elles sont engagées par cette dernière pour réaliser un mandat déterminé (Lamoureux *et al.*, 2008).

Dans les rencontres de travail collectif sur la gouvernance d'avril et de juin, les animateurs ont un statut d'experts du processus (MB, Obs. 3) et adoptent une posture extérieure (Bherer *et al.*, 2015). Pendant la plénière de la rencontre de juin, la personne animatrice décide si une chose doit être notée ou non, interrompt un débat

ou recadre une intervention (MB, Obs. 6). Alors que dans le comité de citoyens, le rôle de la personne à l'animation est celui d'une figure familière, alliée, ayant pour mandat d'accompagner et valoriser l'action des citoyens dans la TQ (MB, Obs. 2 ; MB, Obs. 5). Quand les citoyens expriment leurs malaises sur des activités de la TQ, la personne animatrice facilite la prise de parole, prend les notes, apporte des précisions sur des dossiers ou incite les citoyens à réfléchir sur les stratégies à utiliser. Toutefois, la personne à l'animation parle au nom de la TQ quand il s'agit de justifier certaines orientations de la TQ dans le débat sur la place citoyenne dans la gouvernance (MB, Obs. 5). Ainsi, la personne à l'animation a une double posture d'accompagnement et d'orientation, ce qui a l'effet de contrainte sur les interactions entre les personnes membres du comité de citoyens et la TQ (Blondiaux, 2008 ; Bherer *et al.*, 2015).

4.3.1.3 Dispositions et savoirs pour l'action.

L'attention qui a été portée précédemment aux contraintes de la situation doit se compléter par un relevé des différentes dispositions et savoirs nécessaires pour que les acteurs puissent participer à la situation (Mathieu, 2012). En liant les contraintes de la situation, les dispositions et l'action des citoyens en situation, il est possible de dégager les savoirs qui sont mis en action en situation.

Les dispositions (Mathieu, 2012) des citoyens à participer aux activités de travail collectif sur la gouvernance relèvent d'une expérience pratique de la concertation locale, tant dans la TQ que dans d'autres lieux. Leur désir de contribuer au changement en

tant que citoyen en partageant leurs habiletés et leurs savoirs est une autre disposition. Il y a un intérêt à faire avancer la réflexion de la TQ sur la place et le pouvoir des citoyens sur la TQ, autant pour les citoyens qui s'engagent actuellement que ceux qui restent à mobiliser (MB, Obs. 5). Une connaissance approfondie de la TQ, de la démarche dans laquelle l'activité s'insère, du positionnement des acteurs et un sentiment de légitimité acquis au fil de l'expérience font que les citoyens se sentent en mesure de s'engager et de contribuer aux activités.

Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui vont essayer de résister à ce changement-là [en parlant de la gouvernance à la TQ], puis moi je veux expliquer pourquoi ce changement-là est nécessaire d'un point de vue citoyen. [...] Chez nous [le comité de citoyens], il y a beaucoup de gens qui sont passés à autre chose. Puis, moi j'ai l'impression que j'ai beaucoup de bagages, ça fait quand même très longtemps que je suis impliqué *in and out* dans le quartier, ça fait 15 ans ! [...] Je trouve que mon travail est important, puis je trouve que c'est une bonne chose que des gens dans ma position fassent partie de leur processus de réflexion de comment on va changer la donne, comment on va changer une structure aussi pesante qu'une table de concertation. (Mister Orange)

Les savoirs pour l'action relèvent d'une grande connaissance de la TQ sur le plan de son histoire, des démarches similaires auxquelles des citoyens ont déjà participé et, bien entendu, à une capacité de parler en public, en bref, à publiciser sa cause (Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Ces savoirs antérieurs sont mobilisés de plusieurs manières au cours des activités par les citoyens. Premièrement, les présentations faites par l'animation aux rencontres de travail collectif ont pour effet de transmettre aux participants les savoirs sur l'historique de la démarche, sur les théories présentées et sur les règles des interactions qui sont à maîtriser pour participer à l'activité (MB, Obs. 3, MB, Obs. 6). Cet ensemble de savoirs est ce qui permet de qualifier ou déqualifier une idée, une action, une orientation. Ces éléments représentent l'horizon d'appréciation de ce qui est dit, comment cela est dit et la

légitimité d'une proposition en regard de ce qui est identifié comme objectif de la rencontre. Par exemple, un citoyen mentionne en entrevue qu'après avoir participé à la phase d'ancrage⁵⁷ de la rencontre d'avril, il est en mesure de se situer dans les objectifs qu'il poursuivra :

C'est clair que le nouveau savoir, le fait de rencontrer, de les entendre, ça me permet de savoir où ils [les intervenants] se situent par rapport à l'enjeu [de la gouvernance], ça me permet de savoir où sont leurs points sensibles [...] Je vais intervenir avec la connaissance de sa position ! Si j'ai été là, puis que ça a fait réagir, ben mon prochain coup c'est de dire : « lui est rendu là, elle est rendue là, si je veux l'amener là, sachant qu'elle est là, je vais me positionner plus comme cela. » Donc, mon positionnement, ça m'aide dans la construction de mes prochaines interventions. Si mon but c'est ça à cette réunion-là de défendre les citoyens, puis que je sais qu'il y en a une qui va être là, comment je peux amener mes idées ? (Sam)

Les savoirs des personnes participantes constituent un ensemble de savoirs intégrés individuellement et collectivement pour être mobilisés (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001 ; Mathieu, 2012) lors de prochaines rencontres, comme lors du comité de citoyens de mai ou la rencontre de travail collectif de juin. Les activités qui s'adressent à tous les membres permettent aux citoyens et aux intervenants d'échanger leurs connaissances, de construire dans l'action les normes de l'interaction et des modes d'action collective.

Deuxièmement, lors de la discussion au comité de citoyens en mai, il y a des références aux sensibilités de certains acteurs de la TQ (MB, Obs. 5). La mise en commun des perspectives sur le pouvoir des citoyens dans la TQ permet d'identifier

⁵⁷ À partir du modèle de l'écocycle, les personnes doivent se situer sur un dessin au sol, représentant leur positionnement individuel dans le cycle de changement présenté par l'animateur. Les personnes nomment leur position et l'animateur relève les points communs et les principaux points de départ des acteurs (MB, Obs. 3). C'est une manière d'ancrer par le corps des savoirs, des alliances, des attaches, de reconnaître la position des acteurs, ce qui influence fortement les interactions subséquentes des citoyens.

quelles sont les ressources à disposition et quels outils sont nécessaires pour participer à des rencontres avec les membres de la TQ en tant que comité de citoyen (MB, Obs. 5). L'échange sur l'incident critique dans le comité de citoyen démontre leur réflexivité quant aux limites rencontrées individuellement et collectivement dans une situation. La construction d'une analyse collective, voire d'une critique collective, dans ce cadre plus familier s'appuie sur les pluralités des expériences d'engagement des citoyens à la TQ. C'est ce qui permet d'identifier les solutions et stratégies à proposer lors des rencontres suivantes :

C'est sur qu'en tant que comité citoyen, table citoyenne, on est interpellé. Je pense que les organismes sont bien conscients que beaucoup des réflexions qu'ils font doivent être validées par des citoyens [...] On essaie [le comité de citoyens] de leur donner le maximum d'outils et le maximum de feedback sur comment on aime être interpellé, sur comment on aime être reçu, comment qu'on veut que nos interventions soient entendues ou écoutées. (Mister Orange)

Savoir s'exprimer en public est une des habiletés essentielles à la participation des citoyens dans la situation de travail collectif sur la gouvernance. La pratique de l'action collective en contexte de TQ est essentiellement basée sur la discussion, c'est à travers les échanges que sont prises les décisions collectives, que sont déterminées les orientations, les actions à faire (Bourque, 2010). Le savoir qui se rapporte à celui de s'exprimer en public comporte deux dimensions. La première se rapporte au vocabulaire propre à l'univers de pratique de la concertation de quartier — et spécifiquement de ce quartier (Mercier, 2009) — comme le démontre la mise en place d'un lexique dans le document de la planification stratégique (TQ, Doc. A).

Le lexique communautaire, c'est quelque chose que je ne connaissais pas tant que ça, puis j'ai vraiment appris à explorer très largement, grâce à mon implication sur la table. Parce qu'on s'entend que sur une table de concertation, c'est très large les sujets qui sont amenés. (Mister Orange)

La deuxième dimension de ce savoir se rapporte à la maîtrise des formes d'expressions admises dans une situation particulière, c.-à-d. la parole qui convient (Thévenôt, 2006). Par exemple, suite à l'incident critique de la rencontre d'avril, les citoyens ont eu le temps d'ajuster leur mode d'énonciation à la forme d'expression qui est attendue d'eux (Talpin, 2006) pour la rencontre de juin. Ils sont très au fait des ajustements qui doivent être faits pour contribuer à la réflexion, infléchir un changement et retirer une certaine satisfaction de leurs actions.

Ils [les intervenants] n'ont pas la facilité de dire, moi j'enlève mon chapeau pour dire « je suis juste un membre de la table de concertation et qu'est-ce qui est mieux pour la table ». Fait que c'est vraiment un défi d'essayer pour moi, de l'enlever, d'essayer de proposer des choses qui sont le mieux possible pour la table de quartier. En tout cas, de le faire suffisamment, en équilibre avec aussi ce que je pense qui serait mieux en tant que citoyen. Ce n'est pas toujours facile de trouver le juste milieu. (Mister Orange)

4.3.1.4 Régimes d'engagement coordonnés en situation.

L'analyse met de l'avant des discours de la TQ qui font formellement appel au régime de l'action justifiable (Thévenôt, 2006). Lors des rencontres d'avril et juin, l'objectif des activités est de trouver une structure de gouvernance qui permette aux membres de la TQ de remplir la mission qu'ils se sont collectivement donnée. Les activités proposées sont structurées de manière à ce que la parole soit collective et partagée, généralisée à l'horizon d'un « nous, la table de quartier » (MB, Obs. 2). Les savoirs théoriques et méthodologiques, les informations sur le processus de planification stratégique, les recommandations du comité contribuent à situer les actions qui sont possibles, souhaitables et les modes de qualifications des

interventions en fonction du bien visé (Thévenôt, 2006). L'explication des formats des activités de prototypage et de plénière appelle à une éthique de la discussion qui considère le format public comme étant la norme d'énonciation convenable dans cette situation (MB, Obs. 2) (Talpin, 2008). Toutes les propositions sont évaluées selon qu'elles facilitent le travail des acteurs sociaux de la TQ dans une direction qui se présuppose partagée et convenue par tous.

Le régime d'engagement familial est très présent dans cette situation. La dispute autour de la place des citoyens dans cette situation démontre que l'horizon de qualification du réel dans les interactions s'appuie sur le régime d'engagement familial. Les tensions entre les représentants d'organismes à la TQ et les citoyens émergeant du débat sur la participation citoyenne me font constater que les acteurs sociaux de la TQ sont divisés en deux groupes : les représentants des organismes communautaires et les citoyens. Selon les propos des citoyens en entrevue et les propos tenus en comité (MB, Obs. 5), les représentants d'organismes communautaires (« les intervenants », « les partenaires », « eux », « ils ») font partie d'une communauté qui partage une certaine vision du monde, de leur travail, une connaissance de leurs défis⁵⁸. Cette posture entre parfois en confrontation avec celle des citoyens, qui représente à la fois le comité de citoyens de la TQ « nous, les citoyens du comité » et les citoyens du quartier « ils, les citoyens du quartier ». Le comité de citoyens est un espace intermédiaire (Lamoureux, 2008 ; Hansotte, 2005) qui permet l'exercice de la réflexivité des citoyens qui sont engagés à la TQ en raison que c'est un lieu moins hostile à l'acte d'énonciation (Hansotte, 2005). C'est un lieu important dans la construction d'une pratique citoyenne au sein d'une TQ (Locas,

⁵⁸ Pouvoir continuer à donner leurs services, contribuer au bien-être des populations desservies, avoir un financement adéquat, etc.

2018 ; Lamoureux, 2008). Également, les personnes participantes à l'étude sentent faire partie des membres de la TQ, comme le démontre l'attention portée par ces derniers alors qu'ils proposent une idée aux partenaires des organismes en considérant les relations qu'ils ont établies à force de travailler ensemble sur la TQ. Ils font partie de ce « *nous*, membres de table de quartier », tout en ressentant la charge d'un rôle spécifique qui leur est attribué et qu'ils performant « *je*, citoyen du quartier ».

En ce qui a trait au régime d'engagement en plan, les citoyens qui s'engagent dans ces activités de travail collectif le font aussi pour défendre des éléments qui leur tiennent individuellement à cœur, à l'horizon desquels ils peuvent sentir qu'ils se réalisent, qu'ils ont une utilité sociale ou qu'ils comblent leur désir de participer concrètement à l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est le « *je*, citoyen du quartier » qui se manifeste. Par ailleurs, une autre facette du « *je* » est présente dans les entrevues : c'est le projet personnel de sa propre vie, sa perception et l'actualisation de soi, dont l'engagement met à l'épreuve l'action singulière de la personne pour en retirer une satisfaction (Thévenôt, 2006).

Tu sais, [la rencontre sur la gouvernance] c'est plus l'endroit où je me vois, ou je pourrais plus développer ou mettre à profit mes habiletés premières, plus au niveau de la stratégie. Ou j'ai plus de difficulté, ça va être mes énergies personnelles qui sont variables. Mais c'est l'endroit où je suis, ou je me vois. Puis l'intérêt est là de pouvoir offrir certaines compétences. Sinon, je ne me vois pas dans l'organisation de petits éléments. Mais si je me retrouve là parce qu'il y a des besoins pareil (Sam)

4.3.2 Projet d'aménagement urbain : une diversité d'acteurs « ensemble pour le quartier ».

La situation du projet d'aménagement urbain est abordée par les cinq (5)⁵⁹ citoyens lors des entrevues et est discutée lors des rencontres du comité de citoyens. Cette situation permet d'explorer l'organisation d'une action collective par des citoyens et des intervenants divers dans un quartier.

⁵⁹ Un des citoyens ne fait pas partie du comité de citoyen, il est dans un autre comité de la TQ, mais il est intervenu dans le projet à travers des projets spécifiques de mobilisation et de sensibilisation avec son comité d'appartenance.

Tableau 4.6 Résumé de la situation 2 : Projet d'aménagement urbain.

Situation 2 : projet d'aménagement urbain		
Activité	Comité citoyen avril (MB, Obs. 1)	Comité citoyen mai (MB, Obs. 5)
Contexte	<u>Heure</u> : 18 h à 21 h <u>Lieu</u> : Locaux de la TQ <u>Nb. De personnes</u> : 10 <u>Nb. De citoyens</u> : 9 <u>Personnes participantes</u> : Citoyens <u>Animateurs</u> : Personne employée de la TQ	<u>Heure</u> : 18 h à 21 h <u>Lieu</u> : Locaux de la TQ <u>Nb. De personnes</u> : 8 <u>Nb. De citoyens</u> : 7 <u>Personnes participantes</u> : Citoyens <u>Animateurs</u> : Personne employée de la TQ
Évolution de l'incident critique sur deux activités de la situation	Représentation au conseil d'arrondissement pour s'opposer au projet de la Ville.	Les moyens à mettre en place pour sensibiliser les citoyens du quartier et les élus
Contraintes de la situation	La forme de l'offre participative du conseil d'arrondissement Préparation à l'intervention Contrainte de la représentation	
Dispositions à l'engagement	Contribution à différentes étapes du projet Engagement de longue date Relations avec la personne employée	
Savoirs utilisés en situation	Maîtrise de l'historique du projet La connaissance de la méthodologie de l'intervention en action collective Compétence critique et capacité à s'exprimer Apprentissage continu et transfert de savoir entre citoyens	
Régimes d'engagement coordonnés en situation	Justifiable Familier	Justifiable Familier Plan

4.3.2.1 Description de la situation du projet d'aménagement urbain et de l'incident critique.

Le projet d'aménagement urbain découle d'une initiative citoyenne dans laquelle un ensemble d'acteurs interviennent depuis plus de 20 ans. C'est un axe principal de mobilisation des citoyens à la TQ (TQ, Doc.E). Le projet d'aménagement a été créé à partir de consultations publiques, des rencontres de réflexion et d'idéations collectives, de collaborations avec divers experts (étudiants en urbanisme, architectes, etc.) et bénéficie d'un financement dédié à la TQ (TQ, Doc. E). Il intègre une multitude d'enjeux : la mobilité, la persévérance scolaire, le logement, l'emploi, etc. (TQ, Doc. E). Au moment de l'étude, les citoyens s'opposent à un projet d'installation d'équipements spécialisés par la ville dans ce lieu névralgique du quartier (TQ, Doc. E).

En fait, je pense que pour [le lieu visé], la ville a d'autres projets, comme faire [un équipement d'entretien] ou des trucs de mêmes. Puis nous on voit plus loin, on essaie de rêver un peu, même si c'est difficile, de penser à des projets qu'on pourrait mettre dans [le lieu visé], qui pourraient valoriser le quartier, comme juste mettre [tel aménagement, telle installation]. Fait que on voulait juste voir grand et changer le quartier et aussi, rendre le quartier plus accessible. [...] C'est un peu mettre la lumière dans le quartier et faire développer le quartier. (Flash)

La première activité du projet d'aménagement urbain est la rencontre de comité de citoyens d'avril, dans laquelle est rapportée une intervention de trois (3) citoyens délégués par le comité à un conseil d'arrondissement pour s'opposer au projet de la Ville (TQ, Doc. B). Cette rencontre permet aux citoyens de coordonner leurs actions avec celles de la TQ, dans le cadre de ce projet d'aménagement urbain qu'ils portent tous (MB, Obs. 1).

Encadré 4 : Incident critique des interventions au conseil d'arrondissement de citoyens pour contrer un projet d'installation d'équipement d'entretien de la Ville.

L'incident critique relève de l'insatisfaction ressentie par les citoyens face aux réponses de la part des élus de l'arrondissement, alors que les citoyens du comité sont intervenus afin de s'opposer au projet d'installation d'un équipement d'entretien de la Ville sur le site visé par le projet d'aménagement urbain. Il y a confrontation des intérêts politiques et des intérêts des citoyens (MB, Obs. 1). Lors du comité de citoyens qui fait suite à ce conseil d'arrondissement, les membres partagent une commune indignation quant à tous les efforts qu'ils ont mis dans la création de ce projet d'aménagement urbain et la difficulté de s'allier les pouvoirs politiques. Dans cette activité de représentation, les citoyens se sont confrontés aux limites des mécanismes de participation du conseil d'arrondissement, dans lesquelles les interventions citoyennes se font seulement lors de la période de questions (MB, Obs. 1).

Il y a une longue discussion parmi les membres du comité sur les « stratégies et actions à mener par les citoyens [du quartier] afin de contrer cette décision des élus » (TQ, Doc B). Un ensemble de moyens sont évoqués : manifestations, occupations, actions directes, rencontre de la mairesse et des représentants des partis de l'opposition (MB, Obs. 1). La discussion est animée, mais elle se fait dans le souci de l'autre et le respect mutuel. Tout le monde prend le temps d'accueillir les idées et de les discuter. Les citoyens évaluent les possibilités d'une action ou l'autre à la lumière d'expériences de mobilisation et des actions auxquelles ils ont contribué par le passé, les alliés et opposants potentiels du projet (MB, Obs. 1).

Au cours de la discussion, la personne chargée de l'animation intervient plusieurs fois afin de nommer les actions qu'elle peut accompagner ou non en regard des limites de son mandat à la TQ (MB, Obs.1). Il est souligné que les interventions de citoyens ont beaucoup plus d'impact dans ce dossier et que la TQ devra assurer un « coaching discret » auprès des personnes qui veulent poser des actions (MB, Obs. 1).

À l'issue de la rencontre, ils « convergent vers une action de représentation et d'opposition à la Ville centre et la mairesse » (TQ, Doc. B). Les personnes membres du comité s'entendent toutes sur le besoin de mobiliser les acteurs du quartier autour du projet, de participer aux activités de représentations de la TQ et d'établir comment chacun peut contribuer à la démarche de par son réseau, ses connaissances, ses contacts (MB, Obs. 1, TQ, Doc. B). Un citoyen s'engage à solliciter une rencontre avec un élu, un autre mentionne qu'il fera un lien avec un collectif régional, un autre signifie l'intérêt de se joindre à une manifestation prévue dans les prochains jours pour faire valoir l'enjeu du projet d'aménagement urbain.

La deuxième activité est le comité de citoyens en mai. Les citoyens rapportent une deuxième intervention au conseil d'arrondissement par un (1) citoyen et deux (2) employés de la TQ. Un suivi sur les démarches du comité pour manifester l'opposition à la ville est fait par chacune des citoyens, selon les engagements qu'ils avaient pris à la fin de la dernière rencontre (MB, Obs. 5). Il est entendu entre les membres du comité qu'il faut continuer les démarches de mobilisation (TQ, Doc F).

Encadré 5 : Incident critique sur les interventions des citoyens pour contrer un projet d'installation d'équipement d'entretien de la Ville au conseil d'arrondissement.

Au cours d'entrevues, des citoyens ont soulevé à plusieurs reprises un malaise quant à l'autonomie dont ils disposent et l'accompagnement dont ils bénéficient pour mener des actions dans le projet d'aménagement urbain. Ce malaise consiste dans la tension entre le plaisir et la fierté de représenter leurs pairs et la TQ lors d'actions citoyennes et le sentiment d'être utilisé par la TQ pour des fins politiques quand la TQ ne peut se représenter elle-même. Les citoyens mentionnent en entrevue que cela a un effet sur leur satisfaction quant à leur engagement. Ils sentent que cela leur coupe des opportunités d'engagement, que cela influence grandement la perception des autres acteurs dans le quartier et cela influe sur leur désir de s'engager dans de telles activités de représentations.

Ainsi, lors du comité de citoyens, en revenant sur les échanges entre les représentants citoyens et les élus au conseil d'arrondissement, la personne chargée de l'animation mentionne que le comité de citoyen a « un devoir d'agir au plan politique », car il est une instance officielle de la TQ qui représente les citoyens du quartier (MB, Obs. 5). Les citoyens se rappellent collectivement les actions qu'ils font déjà, les lieux dans lesquels ils parlent du projet et les personnes qu'ils tentent d'influencer (MB, Obs. 5). Ils mentionnent qu'ils ont fait des liens avec un groupe régional qui pourrait les appuyer dans leur lutte, contacté des collectifs qui ont déjà fait des démarches d'appropriation citoyenne de lieu (comme le collectif 7 à nous) et qu'une organisation philanthropique a proposé de les appuyer pour créer un « comité d'influenceurs » (TQ, Doc. F).

Les citoyens s'entendent pour créer un document de présentation pour le projet d'aménagement urbain et de mettre en place des formations pour que les citoyens présentent le mieux possible le projet auprès des décideurs politiques. Aussi, les citoyens sont invités à continuer de manière autonome certaines initiatives et collaborations, afin « d'élargir l'enjeu [du lieu visé par le projet d'aménagement urbain] et aller chercher des alliés » (TQ, Doc. F). La personne chargée de l'animation souligne les collaborations qui seront faites avec des projets dans le quartier pour sensibiliser les citoyens et faire connaître le projet d'aménagement urbain (MB, Obs. 5).

4.3.2.2 Contraintes de la situation à l'égard de l'engagement social des citoyens.

La situation du projet d'aménagement urbain présente des contraintes externes (Mathieu, 2012), qui sont la forme de l'offre participative du conseil d'arrondissement et la préparation aux interventions. La contrainte interne (Mathieu, 2012) est la contrainte de la représentation.

La forme de l'offre participative du conseil d'arrondissement est un thème largement répandu dans les études sur la participation du public en démocratie, comme le

souligne Boyer-Gendron (2015)⁶⁰. Pour signifier leur opposition au projet de la ville, les citoyens membres du comité participent aux séances du conseil d'arrondissement⁶¹. Les personnes participantes sont au courant que cet enjeu est politique et elles connaissent les mécanismes par lesquels elles peuvent faire leurs interventions. Les citoyens soulèvent qu'ils doivent respecter le format des interventions au conseil d'arrondissement, sinon les élus mettent fin à leur intervention (MB, Obs.1 ; MB, Obs. 5).

Ben, je dirais que le fait que la Ville veut mettre un [équipement dans un lieu], fait que ça, c'est plus politique. On est allé aussi à des assemblées de la ville. Il y a une [personne] qui s'implique aussi beaucoup dans [la TQ] qui est allée parler. Son discours c'était que si dans [le lieu] on [proposait un aménagement], ça allait permettre aussi la persévérance scolaire [...] Puis je me rappelle qu'il y a un des élus qui a répondu que ça n'a vraiment pas rapport. Que la persévérance scolaire et le fait de mettre [des équipements de la ville] dans [un lieu], c'est vraiment deux choses vraiment distinctes. [...] Fait que c'est une façon pour lui de juste laisser [le lieu] puis de laisser tomber tout le projet qu'on a parti [...]. (Flash)

Ce format d'intervention par question ne permet pas aux élus d'élaborer une réponse sur place ou d'entrer dans un débat ; les citoyens doivent donc trouver des moments pour rencontrer les élus en dehors des conseils d'arrondissement (MB, Obs 1). L'énonciation de la problématique est publique, le débat, la négociation et l'échange avec les élus deviennent privés, sous forme d'initiatives personnelles ou de petits

⁶⁰ Le mémoire « Décentralisation inframunicipale et participation citoyenne. Quelles sont les conditions favorisant la participation citoyenne dans un contexte décentralisé ? » de Sarah-Maude Boyer-Gendron (2015) adresse la question de la participation des citoyens dans les conseils d'arrondissements de la Ville de Montréal. Cette étude présente une très intéressante revue de littérature sur les enjeux de la participation des citoyens dans ces lieux et les moyens possibles pour améliorer les pratiques participatives dans les gouvernements de quartier.

⁶¹ Les conseils d'arrondissement sont mensuels et les citoyens peuvent intervenir en y posant des questions ou en y adressant des requêtes (Boyer-Gendron, 2015).

comités, comme le démontrent les diverses stratégies qui sont nommées en rencontre (MB, Obs.1 ; MB, Obs. 5).

Les citoyens mentionnent que la dimension politique d'une prise de parole au conseil d'arrondissement ne fait pas l'affaire de tous (MB, Obs, 1). Pour les volontaires, il y a une préparation à l'intervention par la personne qui accompagne le comité de citoyens (MB, Obs.1 ; MB, Obs. 5). Un citoyen soulève que cette préparation faite par les personnes employées de la TQ peut inciter les citoyens à relayer les discours de la TQ lorsque l'organisation ne peut se représenter elle-même⁶², créant des tensions sur leur engagement futur :

Bon, ils n'ont pas assez de citoyens pour pouvoir poser des questions, puis les employés de [la TQ] ne veulent pas nécessairement revenir à chaque fois, parce qu'une conseillère d'arrondissement a tagué [la TQ] comme groupe de lobby, t'sé, des lobbyistes sur [le projet d'aménagement urbain], [...] Fait que les citoyens se font dire c'est pas la [TQ], c'est des citoyens ! Fait que là on se retrouve en se disant, bon ben, ce n'est pas la [TQ], c'est des citoyens, fait que faut être là, mais en même temps, t'sé, c'est la [TQ] qui nous envoie. La problématique, c'est quand ça revient. Tu es allé une première fois poser une question, la deuxième fois ils [la TQ] t'envoient défendre [...] Un moment donné, c'est les mêmes questions, pis tu en poses trois ! [...] Fait que là tu te mets tout le monde à dos pour un dossier que t'aurais posé bien d'autres questions pour ne pas te peindre dans le coin. [...] Mais là avec les comportements pis les attitudes, je me retrouve à être égaré dans le coin. C'est difficile. C'est mon intégration dans l'arrondissement ou au niveau politique qui est en jeu. C'est mon potentiel de réalisation qui est en jeu là-dedans. Si je me brûle, je ne pourrais plus jamais me réaliser là. Puis une ressource, ça se brûle ! (Sam)

⁶² Au cours de la rencontre du comité d'avril, il est mentionné que la TQ ne peut pas intervenir auprès de certains acteurs politiques, car les confrontations antérieures les amènent à se faire qualifier de lobbyiste. Ainsi, la TQ exprime une contrainte dans sa propre participation au débat sur le projet et « assure un coaching discret » (TQ. Doc. B) de la part de personnes employées de la TQ auprès des citoyens qui désirent intervenir.

Des citoyens soulignent en entrevue la contrainte de la représentation : pour qui se prononcent-ils ? Dans quel intérêt ? Qui représentent-ils aux yeux des élus ? D'une part, les citoyens interrogés ont mentionné qu'ils sont porte-parole des membres du comité de citoyens. Ils doivent rester au plus près du propos et des intentions du comité de citoyens, mais aussi du projet qui a été produit par la TQ et qu'ils portent collectivement (MB, Obs. 1, MB, Obs. 5). D'autre part, les citoyens volontaires assument une double représentation aux yeux des membres du conseil d'arrondissement : ils parlent au nom de la TQ, mais aussi au nom des citoyens du quartier (Boyer-Gendron, 2015).

4.3.2.3 Dispositions et savoirs.

La situation du projet d'aménagement urbain comporte comme dispositions la contribution à différentes étapes du projet, un engagement de longue et l'accompagnement d'employés de la TQ. En ce qui a trait aux savoirs, ressortent la maîtrise de l'histoire d'un quartier et des acteurs, la connaissance des méthodes et principes d'intervention en action collective, la connaissance mutuelle et le transfert des savoirs entre citoyens.

Sur le plan des dispositions, les citoyens ont contribué à différentes étapes du projet : en participant à des projets pour interviewer des citoyens du quartier (Flash), en participant aux consultations publiques (Sam), (Rafaëlle), (Flash), aux activités d'idéation, en se liant avec d'autres regroupements, en rencontrant des élus ou conseillés, etc.

Dans cette confrontation l'arrondissement ou le propriétaire du terrain ne croient pas à l'idéation qui a été faite [par la TQ]. Ils disent : ce sont des rêveurs, qui ne sont pas terre à terre sur la réalité. Fait que ça met clairement [la TQ] en remise en question là-dessus, pis ils [la TQ] le vivent mal. [...] Derrière ça, c'est que notre rêve tombe à l'eau. Tu détruis les rêves ou les espoirs d'un quartier ou d'une concertation de quartier. C'est clair que ça devient très problématique, puis que si ça ne se réalise pas [...] c'est clair qu'ils [la TQ] vont mettre toute leur énergie là [...] Entre autres une des raisons, c'est que [le projet] ça permet de justifier ou de fédérer les préoccupations et les intérêts de tous. Fait que c'est sur que pour les citoyens ce projet est important. C'est dur de pouvoir être contre ça, être contre le citoyen ! (Sam)

Les relations avec la personne employée par la TQ qui accompagne le comité de citoyens prennent une place importante dans les dispositions à l'engagement pour les citoyens. En entrevue, plusieurs ont souligné que cette personne leur donnait confiance pour s'engager dans une situation nouvelle. Une citoyenne mentionne que la relation avec la personne employée à la table a permis de poursuivre le projet d'aménagement urbain qu'elle avait commencé il y a longtemps avec d'autres citoyens du quartier.

Oui, parce que [l'employé de la table] m'envoie tout le temps des affaires, puis dépendamment quand est-ce que ça donne. Mais des fois je ne peux pas y aller parce que je travaille. Mais [l'employé] et moi, on garde de bons liens, puis j'adore [l'employé]. [L'employé] est vraiment à l'écoute des citoyens. Fait que c'est ça la différence. (Rafaëlle)

Quant aux savoirs, la maîtrise de l'historique du projet est apparue évidente au cours des rencontres du comité en regard de la quantité d'informations qui ont circulé sur le sujet. Certains relatent un événement auquel un tel a participé, une intervention qu'un

tel a fait, une position qu'un tel a prise (MB, Obs. 3, MB, Obs. 6)⁶³. Un citoyen explique :

Je me rappelle, on était comme ébahis, parce que les maquettes, c'était comme la revendication de quand on a interviewé les gens du quartier, ils disaient, nous on aime moins ça dans [le lieu], nous on aimerait ça [pour le lieu]. Puis c'était comme imagé dans notre esprit pour nous. Puis là, maintenant on arrive, il y a des gens qui ont pris leur temps de vraiment construire ces choses-là, de prendre les idées pour les construire et maintenant, savoir que peut-être ça ne va pas pouvoir se réaliser... Fait que j'étais vraiment déçu.

(Question) Puis, est-ce que ça change quelque chose dans ton engagement ça ?

Pas forcément. Je me dis qu'on va continuer à lutter pour ça. À chaque fois qu'il y a des assemblées [à l'arrondissement], on essaie d'y aller, puis porter un signe pour montrer qu'on est là, pour revendiquer. J'espère qu'ils vont trouver d'autres moyens pour mettre [l'équipement de la ville] ou juste prendre un petit espace, mais pas tout l'espace, etc. Mais surtout, que le projet ne va pas tomber à l'eau. (Flash)

La connaissance de la méthodologie de l'intervention en action collective est un savoir que les personnes citoyennes déploient dans le projet d'aménagement urbain (MB, Obs. 3 ; MB, Obs. 6). D'une part, les citoyens font une analyse de la situation et une formulation de la problématique (Lamoureux *et al.*, 2008) très détaillée par une lecture politique, sociale et économique des enjeux du projet (MB, Obs.3 ; MB, Obs 6).

Quand on parle de telle ou telle problématique, premièrement, il faut qu'on étudie la problématique. Si l'étude me dit que ce n'est pas correct, la personne

⁶³ Par ailleurs, à un moment des discussions, un citoyen a fait référence directement à un document de la table de quartier qui résumait le projet (TQ, Doc. E). En furetant sur le site web de la TQ, il y a beaucoup de documentation et d'informations sur le projet d'aménagement urbain existe. La TQ s'efforce de diffuser beaucoup d'informations sur le projet et dans des formats différents : capsules vidéo, infolettre, document de présentation, qui présentent un degré intéressant d'accessibilité.

me dit que ce n'est pas correct, ou bien si j'ai dit c'est correct... il dit que ce n'est pas correct, donc c'est normal qu'on étudie, qu'on regarde, pour voir ce que l'on peut faire. C'est comme ça le travail d'équipe, parce que moi j'ai toujours travaillé en équipe. (Madame D)

C'est clair que pour moi ce qui est en jeu c'est l'engagement du quartier dans un projet commun. Il faut savoir qu'il y avait un processus d'impact collectif, fait qu'on devait mettre en lien des organisations pour des projets ensemble, pour travailler sur quelque chose, fait que [le projet d'aménagement urbain] permettait de pouvoir faire ça, pis de pas mettre en compétition personne, parce que c'était une idéation. (Sam)

D'autre part, avec la connaissance partagée de l'historique du projet et des actions qui ont été faites dans les dernières années, les citoyens participent à la planification des actions collectives et évaluent (Lamoureux *et al.*, 2008) quel type d'action peut fonctionner ou non, qu'elles alliances pourraient être tissées, quelle position adopter dans une action, etc. (TQ, Doc. B ; TQ, Doc. F). Lors des échanges, il y a des références à des expériences antérieures d'engagement. Les citoyens arrivent à identifier les tâches qu'ils font, les décrire et les justifier. Ils s'entendent non seulement sur les dynamiques de travail, mais sur les tâches à accomplir, les motifs et les conséquences attendues de ces actions (Lamoureux *et al.*, 2008).

En rencontre de comité, les citoyens proposent des activités de sensibilisation ou de mobilisation (*ibid.*), comme des visites du site, des activités avec les personnes qui habitent en bordure du site, du porte-à-porte, etc. (TQ, Doc. B ; TQ, Doc. F). Les citoyens travaillent à la sélection et la mise en forme de l'information⁶⁴ (Lamoureux *et al.*, 2008) pour créer des outils adaptés à leurs visées d'information et de sensibilisation des acteurs sociaux.

⁶⁴ En comité, ils identifient la nécessité de travailler à un « kit de présentation » du projet d'aménagement pour donner aux élus et faire des activités de sensibilisation.

Enfin, ils démontrent une compréhension, grâce aux échanges ouverts et la transparence de la personne employée de la TQ qui accompagne le comité, des limites du mandat (*ibid.*) de la TQ ou du comité de citoyens. Lorsqu'il est question d'action directe ou d'occupation, la personne employée de la TQ mentionne la position de la TQ à ce sujet. Les citoyens sont encouragés à trouver des solutions alternatives quand leurs propositions rencontrent les limites du mandat de la TQ (MB, Obs. 1 ; MB, Obs. 5). Il y a un espace d'autonomie important pour les citoyens dans ce comité et une considération des forces, limites et intérêts de tous.

Ces connaissances s'intègrent dans l'action grâce à l'accompagnement de la personne employée de la TQ qui a le rôle, en tant que professionnelle et intervenante collective, de former les citoyens à ces méthodologies et aux valeurs de l'action collective qui traversent la discipline du travail social (Lamoureux *et al.*, 2008 ; Ampleman *et al.*, 2012 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Locas, 2018). Également, le rôle de la TQ dans la participation citoyenne est :

- D'informer et outiller les citoyens afin qu'ils puissent porter librement les enjeux liés [à la planification stratégique de la TQ] auprès des décideurs.
- De consulter et impliquer les citoyens concernés pour codévelopper des projets qui répondent à leurs besoins (TQ, Doc. A)

La connaissance mutuelle entre la personne chargée de l'accompagnement du comité et les citoyens engagés est contributive à l'engagement dans cette situation. La valorisation des spécificités et des savoirs de chacun permet aux personnes citoyennes qui s'engagent de se sentir reconnues et contributives. Cette connaissance mutuelle s'étend également aux rapports entre des citoyens engagés à la TQ et d'autres citoyens qui sont en phase d'intégrer la TQ.

Je sais qu'il y a une fois une des filles qui s'intègre... Qui participe aux activités [du comité], qui s'implique... [...] Je l'ai croisé l'été, il y a deux ans, elle marchait [...] Puis là, je lui ai parlé, j'étais en vélo, je suis descendu du

vélo puis on a marché ensemble, pour aller au [comité], c'est juste une façon de lui dire « les plus grands, on est là si vous en avez besoin, on est là pour vous accompagner ». Peut-être elle allait marcher, puis elle aurait trouvé ça long puis serait retournée. Puis là, tu es là, tu marches avec elle, puis, vous parlez, vous discutez : « est-ce que tu vas revenir ? Est-ce que tu aimes ça, ce que tu fais ? » juste le fait de savoir qu'elle est bien entourée, ça va plus la forcer à revenir, puis maintenant, c'est une des personnes qui s'implique le plus dans l'organisme, puis c'est l'une des plus jeunes. (Flash)

Les citoyens démontrent une compétence critique et la capacité à s'exprimer, autant dans le comité de citoyen que lors du conseil d'arrondissement. Par exemple, une personne citoyenne a décidé de faire une démarche de clarification avec la mairie d'arrondissement quant à un règlement sur la prise de parole au conseil d'arrondissement, car cela limitait les citoyens dans leurs interventions.

Ben, moi ça me gossait, fait que moi j'ai posé des questions sur le fameux règlement [...] Alors on a interpellé la mairesse en lui montrant que c'était plutôt une disposition dont elle pouvait se prémunir, elle a le droit de limiter les interventions à trois, puis je l'ai invité à ne pas le faire quand c'est issu d'une concertation locale qui a un mouvement citoyen qui se pose des questions sur un sujet donné. [Après le conseil d'arrondissement], on s'est parlé par téléphone, j'ai parlé avec la greffière, j'ai aussi été à la consultation publique sur la session de question qui a été à la ville centre, on a clarifié aussi cette même disposition-là de la réglementation, et puis la présidente du conseil de ville m'a clarifié aussi qu'elles sont les obligations par rapport à la présidence, par rapport à plus que trois interventions sur un sujet donné. [...] je l'ai clarifié sous forme de question à la mairesse [de l'arrondissement], elle a eu l'occasion de répondre, elle a dit « oui, c'est vrai ce que vous dites. Par contre le règlement est là pour alléger le conseil. Donc, il y a des sujets pour lequel c'est important, mais je comprends que votre désir d'amener ça sous l'aspect mobilisation citoyenne, ça garde une certaine légitimité ». (Mister Orange)

Les savoirs qui sont mis en action dans cette situation sont source d'apprentissage continu dans le parcours d'engagement des citoyens. Un citoyen l'évoque lorsqu'il parle des diverses activités relatives au projet d'aménagement urbain dans lesquelles il s'est engagé :

J'ai appris le quartier. À bien connaître le quartier. Mais en général, quand on part un projet dans [la TQ], ça amène toujours à un autre projet. Tu ne vas pas développer plein de compétences dans un projet, mais comme il y a d'autres projets, globalement, tu développes beaucoup de compétences. (Flash)

Ces différents savoirs sont également transférables aux autres citoyens ou acteurs de la TQ. Les citoyens ont mentionné qu'ils participent directement à la formation des autres citoyens, afin qu'ils puissent également agir dans la TQ.

Je pense que si tu veux t'exprimer en tant que citoyen, si tu es toujours dans la critique, tu n'es pas pris au sérieux ! Tu sais, j'ai déjà été dans le domaine des organismes communautaires, j'en ai vu des citoyens s'exprimer sur plusieurs sujets et je connais les pièges dans lesquels les citoyens s'enfargent souvent. [...] J'essaie aussi d'expliquer aux autres citoyens qui siègent avec moi que ces pièges-là existent, puis qu'on ne veut pas tomber dedans, que ce soit dans les interventions avec les organismes communautaires, mais aussi dans les interventions avec les élus. On a des sujets qui sont quand même très gros, puis on va voir les élus pour avoir leur appui, ou s'opposer à eux, comment on fait pour ne pas être juste un ennemi à abattre puis qu'on ait quand même des réponses quand on va poser des questions. (Mister Orange)

4.3.2.4 Régimes d'engagements coordonnés en situation.

La situation du projet d'aménagement urbain présente la coordination de régimes d'engagement familial et de l'action justifiable (Thévenôt, 2006). Dans cette situation, le bien à défendre est à la fois un projet collectif pour son quartier (attaches proches), mais aussi le bien-être de l'ensemble des citoyens du quartier (ordre de grandeur) (*ibid.*). À moindre échelle, le régime du plan se trouve également engagé dans l'action (*ibid.*).

Le projet d'aménagement urbain porte principalement sur le régime de l'action justifiable. Le bien défendu dans ce projet est l'amélioration de la qualité de vie des gens du quartier, « *ils*, les citoyens du quartier ». C'est un projet qui est partagé tant par la TQ que par les citoyens qui le défendent en s'opposant au projet de la Ville dans le conseil d'arrondissement. Les actions posées sont envisagées dans leur dimension politique, dans une perspective de justice sociale et d'autonomie dans le développement de la communauté (M., Obs. 1 ; MB, Obs. 5). Les savoirs de la méthodologie de l'action collective qui sont déployés par les citoyens du comité dans ce projet se rapportent directement au régime de l'action justifiable (Thévenôt, 2006).

Il ressort une prégnance des actions du régime d'engagement familial (*ibid.*), indissociable à mon avis du format de l'action publique que demande le projet. D'une part, les citoyens interrogés démontrent un engagement de longue date dans le projet⁶⁵, ils y sont attachés intimement de par le temps investi, au plan familial par l'ensemble des acteurs qu'ils y ont côtoyé et à ce que ce projet représente dans l'action de la TQ, car c'est un levier de développement du quartier. Quand le projet est mis en danger, c'est quelque chose qui atteint fortement les citoyens et les motive à s'engager dans la défense de ce dernier (*ibid.*). Le sentiment de mutualité dans les relations, une vision commune des intérêts défendus et l'appartenance au comité de citoyens de la TQ et au quartier sont les moteurs d'engagement importants dans le projet d'aménagement⁶⁶ (Mathieu, 2012).

⁶⁵ Certains sont engagés dans le projet avant même que la TQ existe, d'autres depuis près de quatre ans, ayant participé aux premières activités d'idéation du projet. Finalement, trois personnes ont contribué aux luttes qui ont eu cours dans le quartier pour la requalification d'un lieu important, qui était un projet d'aménagement urbain similaire à celui en cours, il y a trente ans de cela.

⁶⁶ C'est un élément qui se retrouve d'ailleurs un ensemble d'études sur la concertation chez les TQ (Bourque et Lachapelle, 2015 ; Boyer-Gendron, 2015 ; Desforges, 2017 ; Locas, 2018) et dans les méthodologies de l'intervention en action collective (Lavoie et Panet-Raymond, 2008 ; Duperré, 2010) comme un facteur contributif à la mobilisation.

Le régime d'engagement en plan (Thévenôt, 2006) est repérable de trois manières. En premier, la prise de parole au nom d'un collectif a des conséquences sur les plans d'engagement d'un citoyen en particulier, ce qui lui coupe des opportunités de reconnaissance et d'engagement auprès de l'arrondissement (c'est *mon* engagement qui est en jeu). Deuxièmement, pour un autre citoyen, l'engagement dans le projet fait partie de sa carrière d'engagement depuis si longtemps que le projet fait partie intégrante de sa personne (il réfère à « *son* projet »). Troisièmement, des personnes citoyennes se sont engagées dans l'élaboration de ce projet parce qu'elles étaient directement concernées et impactées par l'aménagement du lieu dans leur quotidien (« *je* le fais, parce que *je vis* les impacts de cela »).

Les régimes d'engagements qui sont coordonnés en situation rappellent l'importance que prend la catégorie « *nous*, citoyens du quartier » dans ce projet. La TQ reconnaît l'importance de ce format d'engagement dans les stratégies de représentations au conseil d'arrondissement. Il y a même une coordination explicite des postures à adopter lors du comité de citoyens (MB, Obs. 2 ; MB, Obs. 5) : une personne citoyenne interpelle la mairesse (plan), d'autres vont s'engager dans des regroupements régionaux connexes de lutte pour le droit au logement (justifiable) et la TQ forme les citoyens pour s'exprimer au conseil d'arrondissement en tant que groupe concerné par le projet (familier) ou compte sur leur participation pour sensibiliser et mobiliser les citoyens du quartier. Il reste que dans cette situation, les citoyens sont amenés — selon devant qui ils interviennent, ce qu'ils disent et qui soutient leur parole — à devoir changer de figure et de rôle selon le régime d'engagement dans lequel il agit (Thévenôt, 2006).

4.3.3 Planification stratégique : la participation de tous ou d'aucuns.

La situation de la planification stratégique est abordée par quatre (4) citoyens lors des entrevues. Deux rencontres de planification stratégique ont été l'objet d'observation participante, une consultation citoyenne en avril et une pour les acteurs de la TQ en mai. Cette situation relève certaines tensions ressenties par les citoyens dans leur pratique d'engagement social à la TQ.

Tableau 4.7 Résumé de la situation 3 : Planification stratégique.

Situation 3 — Planification stratégique		
Activité	1- Consultation citoyenne pour la planification stratégique avril (MB, Obs. 2)	2- Rencontre de planification stratégique tous les membres TQ mai (MB, Obs. 4)
Contexte	<u>Heure</u> : 18 h à 21 h <u>Lieu</u> : Dans un organisme communautaire du quartier <u>Nb. De personnes</u> : 30 <u>Nb. De citoyens</u> : 20 à 25 <u>Personnes participantes</u> : citoyens <u>Animateurs</u> : Personnes employées de la TQ et citoyens	<u>Heure</u> : 18 h à 21 h <u>Lieu</u> : Dans un organisme communautaire du quartier <u>Nb. De personnes</u> : 40 <u>Nb. De citoyens</u> : 6 à 8 <u>Personnes participantes</u> : Citoyens et membres de la TQ <u>Animateurs</u> : Personnes employées de la TQ
Évolution de l'incident critique sur deux activités de la situation	Le choix des priorités d'action	L'inégale influence des citoyens et des organismes
Contraintes de la situation	Approches méthodologiques et théoriques Format des rencontres pour les citoyens VS les organismes Rôle des animateurs Normes du débat et de la prise de parole Vocabulaire	
Dispositions à l'engagement	Ouverture de la TQ à la participation citoyenne Engagement à long terme Crédibilité et légitimité Représenter la parole citoyenne	
Savoirs utilisés en situation	Capacité de réflexion collective Gérer les points de vue divergents Mode d'expression adapté aux personnes présentes Engagement pluriel	
Régimes d'engagement coordonnés en situation	Plan Familier	Justifiable Familier Plan

4.3.3.1 Description de la situation de la planification stratégique et de l'incident critique.

Comme présenté dans la situation de travail collectif sur la gouvernance (situation 1), la TQ est en processus de planification stratégique pour déterminer les actions collectives à mener au cours des cinq prochaines années en matière de développement des communautés (TQ, Doc. A). La troisième situation décrit la façon dont les citoyens agissent et interviennent au cours de deux rencontres qui s'inscrivent dans la planification stratégique.

La première activité est une consultation citoyenne en avril, organisée par le comité de planification stratégique et des citoyens. L'objectif de l'activité est de « trouver ensemble des idées d'actions que l'on a à cœur d'entreprendre collectivement pour les changements visés qui ont été décidés lors de la rencontre précédente » (MB, Obs. 2). Cette consultation a un format qui permet aux personnes d'arriver et partir quand bon leur semble. Elle est animée par des employés d'organismes communautaires membres de la TQ, des employés de la TQ et des citoyens du comité de citoyens de la TQ.

Encadré 6 — Consultation citoyenne de planification stratégique avril

Le soir de l'activité, une tempête hivernale fait rage. L'accueil est convivial, les personnes dans la salle se connaissent, se parlent en souriant et en mangeant des petites bouchées. Avant l'ouverture de la consultation, une personne employée de la table explique aux personnes qui animeront l'activité — identifiées par une cocarde pour les membres de la TQ et des autocollants « bénévoles » pour les citoyens — les objectifs et comment accompagner les citoyens lors de la soirée.

La rencontre est ouverte par une personne employée de la TQ qui prend le temps de remercier les personnes citoyennes qui ont contribué à l'élaboration de la rencontre, ainsi que les membres du comité de planification stratégique (CPS) et des membres de la TQ qui agiront comme facilitateurs de l'activité. Le CPS fait une présentation du processus de planification et des objectifs poursuivis. Les personnes présentes sont invitées à circuler dans la salle et aller vers les kiosques. Des personnes citoyennes accompagnent les personnes participantes aux kiosques, elles demandent des nouvelles d'un ou de l'autre,

répondent aux questions, distribuent de l'eau et des cafés.

Il y a un kiosque sur la planification stratégique et d'autres sur les thèmes de l'alimentation, du logement, de la persévérance scolaire et du transport (MB, Obs. 2 ; TQ, Doc. G). Aux kiosques, il y a des personnes qui écrivent ce que les citoyens disent sur des cartons ; quelles sont les actions à faire dans le changement souhaité, qui désire s'engager et quelles actions qui sont déjà faites que la TQ devrait arrêter (MB, Obs. 2 ; TQ, Doc. G).

Dans les kiosques, les discussions prennent différentes formes. Dans certains, les facilitateurs aident des citoyens à formuler des idées dans leurs propres mots et à échanger avec les autres personnes présentes. À quelques moments, il y a des facilitateurs qui répondent à des questions ou soulignent qu'un projet existe déjà. Dans d'autres kiosques, il y a des confrontations sur les idées apportées et leur formulation, que ce soit entre les citoyens qui participent ou entre les citoyens et les facilitateurs (MB, Obs. 2). Parfois, des questionnements ou des critiques émergent dans le choix d'actions pour un projet ou de processus décisionnels de la planification. Comme ce n'est pas « la place pour remettre en question le processus », les citoyens sont invités à se centrer sur l'objectif de l'activité (MB, Obs.2). Pendant les moments morts aux kiosques, il arrive que des facilitateurs discutent entre eux ajoutent des actions à la liste. Les kiosques accueillent les idées de citoyens jusqu'à 20 h.

À 19 h 30, les citoyens sont invités à individuellement apposer des autocollants sur les idées d'actions qui sont les plus aimées (ils disposent d'un nombre limité). Certains quittent avant la fin de l'activité, ce qui ne leur permet pas de se prononcer sur des idées énoncées plus tardivement. La rencontre se clôt au bruit de discussions informelles entre les membres de la TQ, les employés et les citoyens.

La deuxième activité est le forum sur la planification stratégique au mois de mai auquel participent les membres de la TQ et les citoyens engagés à la TQ⁶⁷. La rencontre est animée par des employés de la TQ et une personne de la firme d'accompagnement en processus collectif. L'objectif de la rencontre est de classer, décider, choisir les actions évoquées lors des consultations citoyennes et des consultations des partenaires, afin de réaliser les enjeux de la planification stratégique (MB, Obs. 4 ; TQ, Doc. A). Quatre phases structurent la rencontre : 1) une phase de présentation de la démarche de planification stratégique et un rappel des règles de communication dans l'intelligence collective ; 2) une phase de classement en petits groupes de travail ; 3) une phase de priorisation en petits groupes ; 4) une phase

⁶⁷ Lors de cette rencontre, bien qu'elle soit ouverte à l'ensemble des citoyens du quartier, je n'ai vu que des citoyens que je connaissais pour être déjà engagé à la table de quartier.

plénière menant à une entente et un engagement collectif par la signature des participants sous les priorités choisies (MB, Obs. 4 ; TQ, Doc. C ; TQ, Doc. G).

Encadré 7 — Forum de planification stratégique mai

En ouverture de rencontre, après le rappel de la planification stratégique, les animateurs soulignent que la parole des personnes citoyennes présentes est aussi importante que celles des intervenants. Les personnes sont invitées à se placer à une table selon leur expertise et intérêt. Il y a quatre tables d'une quinzaine de participants.

Pendant la première phase de travail, les personnes se centrent sur le classement d'actions⁶⁸ qui sont issues des consultations des intervenants et des citoyens, selon les catégories : coup de cœur, personnes vulnérables ou action non retenue. Les personnes qui étaient présentes à plusieurs étapes du processus rappellent au groupe de travail le sens que telle action prenait dans le contexte ou elle a été émise (MB, Obs. 4), afin qu'ils décident maintenant de ce qui est prioritaire. Pendant les échanges, les personnes participantes émettent des questions pour procéder au classement. Cela devient les critères qui sont semblables d'une table à l'autre (MB, Obs. 4) : Comment est-ce en lien avec l'objectif de l'enjeu ? Est-ce une action collective concertée ? Qui a du pouvoir pour mettre en place cette action ? Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement ? Qui peut le faire ? Est-ce que ça rejoint des populations vulnérables ? Quelles sont les ressources disponibles ? Comment les actions vont-elles pouvoir se faire dans la nouvelle concertation ? Quelle continuité avec l'ancien fonctionnement ?

Au cours des échanges, les participants refont un historique de certains projets qui ont eu lieu ou de démarches auxquelles ils ont participé, relevant les réalisations et les écueils rencontrés. Ils s'interpellent selon une expertise. Par exemple dans la table sur le logement, une personne intervenante se fait demander d'expliquer la place que prend la mobilisation citoyenne et ce qu'elle fait le plus comme activité. Les participants partagent sur les défis des organismes communautaires : financement, temps, conservation de la mission, mobilisation et vie démocratique (MB, Obs. 5). Les citoyens sont actifs dans les conversations et se font également demander : « toi dans ta situation, comment tu vis [tel enjeu] ? » ou « comment tu penses que le comité de citoyen va pouvoir agir là-dedans ? ». Il y a parfois des discussions qui sont plus animées, les personnes citoyennes échangent leurs avis sur l'importance que prend une action ou une autre en mettant en perspective l'engagement qu'ils ont dans la TQ. Les citoyens présents parlent également de l'importance de rejoindre les citoyens, de les mobiliser et les sensibiliser à tel ou tel enjeu.

La troisième étape de la rencontre consiste à sélectionner les actions pertinentes et efficaces en vue de l'objectif à atteindre sur un enjeu (MB, Obs. 4). Les discussions reprennent de plus belle et d'autres questions émergent pour sélectionner une action : qu'est-ce que le gouvernement va prioriser ? Quelles sont les opportunités de financement ? Qu'est-ce qui ferait plaisir aux citoyens ? Tant bien que mal, le classement des priorités se fait.

Lors de la plénière, les groupes de travail présentent les actions prioritaires selon leur enjeu, les acteurs à interpeller ou des liens

⁶⁸ Les actions ne sont pas identifiées en fonction de la rencontre de laquelle elles émanent, elles sont indifférenciées. Par exemple, une action pouvait être formulée de la sorte : « Mettre en place une épicerie communautaire dans [un secteur] du quartier » ou « faire des représentations politiques pour avoir la prolongation d'une ligne d'autobus sur [une artère] ».

qui peuvent être faits avec des projets du quartier ou d'autres enjeux. La rencontre se termine par une signature, qui représente l'approbation et l'engagement symbolique de chacun à contribuer à la réalisation de ces actions (MB, Obs. 4 : TQ, Doc. A).

L'incident critique est soulevé lors du comité de citoyens de mai (MB, Obs. 5, TQ, Doc. F). Des citoyens ont mentionné le malaise ressenti quant à l'inégalité de participation entre les intervenants et eux. Ils ont aussi souligné que les priorités des organismes ont été plus considérées et que les formes des activités ne permettaient aux citoyens d'influencer suffisamment les décisions. Certains déplorent que les consultations citoyennes orientent la parole citoyenne dans un cadre précis, qui ne respecte pas leur capacité à participer à des débats de fonds, comme c'est le cas dans les activités pour les membres de la TQ en mai. Lors des entrevues, ce discours a été également tenu par les citoyens, qui se demandaient quel était le réel pouvoir d'influence des citoyens dans la TQ et quel est l'impact de leur engagement dans le travail de la concertation locale en matière de développement des communautés.

4.3.3.2 Les contraintes de la situation à l'égard de l'engagement des citoyens.

Dans la situation de la planification stratégique, on peut relever des contraintes qui sont similaires à celles des situations précédentes⁶⁹. Pour cette section de petites nuances sont retenues : a) sur les contraintes des approches méthodologiques et théoriques ; b) la différence entre les formats d'activités ; c) le rôle des personnes à l'animation ; d) la contrainte des normes du débat et le vocabulaire.

Les approches méthodologiques et théoriques qui traversent la structuration du processus de planification stratégique, soit les approches issues des théories de l'impact collectif (situation 1) comportent la première contrainte. Cela s'applique non seulement à l'activité de planification stratégique de mai, mais à l'ensemble des activités qui sont incluses dans cette démarche, car la TQ a fait appel à la firme

⁶⁹ Les approches théoriques et méthodologiques qui orientent l'organisation des rencontres, les normes du débat, qui exigent la mise en forme de la parole publique, le rôle des personnes à l'animation pour ce qui est de la rencontre de la planification stratégique de mai.

d'accompagnement en processus collectif pour la réaliser (TQ, Doc. A)⁷⁰. Ces approches fort répandues dans le milieu de la concertation à Montréal contribuent à établir des normes sur les formes de planification et les processus de travail collectif en matière de participation du public en démocratie (Blondiaux, 2008 ; Bherer *et al.*, 2015). Bien que ce soit des méthodes qui sont considérées comme éprouvées, il reste des tensions importantes quant à l'égalité de participation entre citoyens et professionnels (Blondiaux, 2008).

Une critique sur la différence entre le format des activités offertes aux membres de la TQ et celles destinées aux citoyens est émise lors du comité de citoyen de mai (MB, Obs. 5). Bien que les activités auxquelles j'ai assisté s'inscrivent dans un processus qui a des étapes consultatives et décisionnelles autant pour les organismes que pour les citoyens (TQ, Doc. A), cette asymétrie peut être déterminante sur l'engagement ou le désengagement des citoyens dans une situation. Par ailleurs, les avis à ce sujet sont partagés et ne revêtent pas le même sens pour les citoyens interrogés.

C'est sûr que durant la planification, il y avait des rencontres auxquelles je devais aller de temps en temps au comité citoyen, mais à part que [employé de la TQ] amenait des éléments, parce que [employé de la TQ] amenait des fois des affaires, tu sais, les citoyens n'étaient pas si impliqués que ça, tu sais, à part d'aller aux rencontres. Fait que c'est ça que moi je dénigre. Est-ce que le citoyen veut juste être aux rencontres pour juste dire son opinion ou il veut faire partie d'un processus ? (Rafaëlle)

⁷⁰ Depuis une dizaine d'années, il y a la possibilité pour les TQ de faire des demandes de financements à des fondations philanthropiques publiques ou privées pour bénéficier des services de firme spécialisée en accompagnement de processus collectif. Cette pratique est assez répandue dans le milieu des TQ et j'ai moi-même participé à la rédaction de demandes de financement pour des tables et été témoin de ces processus d'accompagnement dans pas moins de six TQ.

Dans les mots de citoyens, il y a « un problème d'adéquation entre les perceptions que les organismes ont des besoins des citoyens, qui se fait par les lunettes de leur mission et celle que les citoyens ont de leurs besoins » (MB, Obs. 5). Certains vont jusqu'à remettre en question l'intention de la TQ de faire une consultation citoyenne qui soit réellement contributive à la réflexion.

Pour certains citoyens, de séparer les citoyens des intervenants dans les activités c'est un « mépris de l'intelligence des citoyens ordinaires » (MB, Obs. 5), parce que la priorisation s'apparente à une compartimentation des activités pour les organismes, alors que les citoyens affirment avoir une vision intégrée et n'ont pas la chance de faire ces liens dans les rencontres de type consultatives (MB, Obs. 5). Pour d'autres, c'est une occasion de contribuer grandement à la considération des besoins des citoyens dans les choix de la TQ.

Ce qui me motive à être là-bas, c'est que [la TQ] c'est une table de concertation qui couvre tous les organismes du quartier. Il faut qu'on [les citoyens] soit là pour voir exactement c'est quoi ils [la TQ] font, comment nous autres [les citoyens] on peut aider, comment nous autres [les citoyens] on peut avoir une suggestion, comment on peut donner des résolutions partielles, peut-être un mot peut les aider à arriver à faire quelque chose. [...] Un petit mot peut les aider, ils peuvent dire je n'avais pas vu ça, je n'avais pas pensé ça. (Madame D)

À l'instar de Locas (2018), je remarque qu'à la TQ le mode de participation citoyenne est intégré et que la culture organisationnelle de la TQ en est pour beaucoup dans la mise en place des activités qui permettent plusieurs espaces de dialogues et d'échanges. Plusieurs documents de la TQ vont également dans ce sens (TQ, Doc. A ; TQ, Doc D).

Le rôle des animateurs lors de la consultation citoyenne de mai est une contrainte qui se vit un peu différemment que dans la situation 1. D'une part, les facilitateurs dans les kiosques ont un rôle dans la mise en forme des idées des citoyens et sur les

propositions qui sont à débattre ou non. Alors que cette activité visait à favoriser la parole citoyenne, j'ai remarqué que ces actions ont l'effet de réduire les possibilités de débat collectif sur les enjeux et donner l'illusion d'une décision collective, alors qu'au final l'activité était plus l'agrégation d'intérêts individuels de citoyens qui sont amenés à se prononcer pour eux-mêmes (MB, Obs. 5).

Quant à la planification stratégique de mai, les facilitateurs s'impliquent bien différemment : un facilitateur est plus centré sur l'objectif et coupe la parole aux personnes qui refont l'historique de certains projets, un connaît les citoyens et les invite à parler après des propositions, puis sollicite leur avis, un autre facilitateur souligne les avancées de tel ou tel projet en lien avec l'organisme qu'il représente (MB, Obs. 5). Il faut considérer que chaque personne animatrice est elle-même traversée par les dispositions, savoirs et contraintes personnelles, du groupe dans lequel elle travaille et de son rôle à la table de quartier. Il reste que dans tous les groupes de travail la parole circule, les idées s'expriment grâce aux animateurs et il y a considération de la parole des citoyens et des intervenants (MB, Obs. 5).

Les normes du débat ou de la prise de parole sont des contraintes de cette situation. Dans la rencontre du mois d'avril (MB, Obs. 2), les citoyens proposent des idées assez librement et sans formalités ; les facilitateurs procèdent avec eux à la mise en forme ou la mise en mots des idées sur les affiches. Les échanges sont chaleureux, les divergences d'opinions accueillies et discutées avec patience (MB, Obs. 2). En ce qui a trait à la participation des citoyens à la rencontre de mai, certains prennent parole pour rappeler une orientation qui a été choisie par le comité de citoyens ou des interventions qui ont été faites, comme au conseil d'arrondissement. Il arrive qu'un citoyen s'exprime et que ce soit une personne intervenante à la table qui reformule ses propos (dans des termes différents que les intervenants semblent mieux saisir) ou traduit (parce que la personne s'exprime dans une autre langue que le français).

Dans tous les cas, les citoyens doivent trouver un équilibre entre souligner et défendre ce qui est vraiment important pour eux (autant ceux du quartier que des citoyens qui sont engagés à leurs côtés) et les défis des organismes communautaires qu'ils connaissent, tout en prenant soin des relations de collaboration qui sont déjà établies.

Il y a des gens qui sont plus à l'aise de te murmurer dans l'oreille, t'sé, on devrait dire ça, on devrait dire ça. Puis c'était ma réalité ça. Il y a des gens qui me disaient : « ce n'est pas correct, ils [les organismes] n'ont pas le droit de proposer des choses comme cela, ils veulent juste garder leurs jobs ». Puis, je comprends que ça peut être la voie facile de dire des choses comme cela. Puis, jusqu'à un certain point, je suis partisan d'une certaine portion de cette réflexion-là... [...] Puis, j'ai dû justement affronter des gens avec qui j'ai une bonne relation [...] Tu sais, tu te sens mal à l'aise, tu déranges des gens dans leur cocon ! [...] J'ai mentionné que c'était une priorité d'organisme communautaire et que ça fittait pas comme étant une priorité citoyenne. Puis, ce n'est pas le fun de dire des choses comme ça, quand la majorité des gens en face sont des organismes communautaires. (Mister Orange)

La question du vocabulaire est aussi importante pour que les participants aux rencontres de planification stratégique se comprennent. Comme il a été mentionné en situation 1, les citoyens doivent comprendre le langage utilisé lors des activités de la TQ pour participer. Dans ce sens, outre le lexique « communautaire » qui renvoie aux termes et sens dans une pratique de l'action communautaire que les citoyens connaissent (voir section 4.3.1.3), la TQ propose un « lexique »⁷¹, une « langue commune » avec des termes et définitions qui y sont associés (TQ, Doc. A). Ce lexique propose non seulement des références sur le sens d'un mot (par exemple, assemblée de quartier), mais établit aussi les rôles et pouvoirs d'instances de la table et souligne les éléments qu'il « faudra continuer à clarifier » (TQ, Doc. A). Ce lexique

⁷¹ En feuilletant plusieurs documents de différentes TQ, il est aisé de constater que cette pratique d'établir un lexique dans les TQ est courante et il n'est pas rare d'en retrouver dans les documents présentant les planifications stratégiques.

est établi à la fin de la planification stratégique. Par exemple, à la consultation citoyenne d'avril, certains termes créaient des tensions et des incompréhensions dans les discussions (je pense à concertation sectorielle/objectif/priorité/changement visé, etc.) (MB, Obs. 2). Alors que dans la rencontre de mai, après quelques rencontres de travail collectif, certains mots et sens étaient beaucoup plus clairs, l'ensemble des acteurs savaient à quoi référait le mot priorité et pouvait même retracer au bénéfice de tous la construction de ce terme (MB, Obs. 6).

4.3.3.3 Dispositions et savoirs.

Les dispositions qui amènent les citoyens à s'engager dans cette situation sont : l'ouverture de la TQ aux citoyens, engagement dans des démarches précédentes, la crédibilité acquise dans leur engagement et le désir représenter la parole citoyenne. Les savoirs qui sont déployés dans les activités de planification stratégique sont : la capacité de réflexion collective et la gestion de points de vue divergents, la maîtrise des modes d'expression avec les divers acteurs sociaux à la TQ et une compréhension de la pluralité des formes d'engagement.

En regard des dispositions, des citoyens mentionnent l'accueil chaleureux et l'ouverture qu'il y a la TQ pour les citoyens, malgré les enjeux qui sont parfois soulevés. Cela va dans le sens de ce que la TQ souhaite pour sa planification stratégique : « s'appuyer sur la connaissance des citoyens du quartier et de ses enjeux. En effet, leur expertise et leur vie quotidienne dans le quartier sont des éléments qui nourrissent cette réflexion et dont la prise en compte est essentielle dans l'élaboration

du plan de quartier» (TQ, Doc. A). Comme le souligne le document de la planification stratégique, « les citoyens étaient fortement incités à participer aux côtés des autres acteurs (intervenants communautaires, institutionnels...) afin d'échanger ouvertement sur les enjeux vécus, d'apporter un regard différent et de prendre des décisions de manière démocratique » (TQ, Doc. A). Cette invitation à participer donne un sentiment de validité aux citoyens dans leurs interventions.

Fait que j'étais beaucoup avec des intervenants, fait qu'à chaque fois qu'on me disait : « [(Mister Orange)], toi, en tant que citoyen, parle-nous de ce que tu souhaites, de ce que tu vois. Vraiment, j'avais l'impression que mon avis était... c'était la validation nécessaire pour qu'on aille de l'avant. (Mister Orange)

Tous les citoyens engagés sur la TQ trouvent que c'est une expérience de changement collectif pour le quartier et ils y sont parce que la TQ regroupe des acteurs et ressources qui peuvent y contribuer. Un attachement fort à la TQ ou aux comités, organismes, projets dans lesquels ils sont engagés est exprimé. L'ouverture à leur présence et la culture organisationnelle de la TQ, qui déploie ses ressources pour soutenir et accompagner les citoyens, est un élément qui dispose à l'engagement (Burnand, n. d ; Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Desforges, 2017 ; Locas, 2018).

[Je m'engage dans la planification stratégique] parce que la table de concertation réunit tous les organismes communautaires. Donc chacun a une expérience qu'ils apportent. La table de concertation c'est une expérience collective ! On a toutes les expériences réunies à l'entour de la table. Donc, ils ont tout, je pense. Si vous regardez même les gens qui siègent, les gens qui sont là, on a de tout. (Madame D)

Un engagement à long terme et la contribution à plusieurs activités de la TQ permettent d'acquérir un sentiment de crédibilité et de légitimité dans les

interventions des citoyens. Ce sentiment est partagé par beaucoup de citoyens, mais peut aussi être une source de tension, comme cela a été présenté dans la situation 1.

Les gens me connaissent aussi un petit peu comme étant quelqu'un qui n'a pas la langue dans sa poche. Fait que des fois, quand il y a des choses qui ne sont pas faciles à dire, puis que c'est sûr qu'il n'y a aucun organisme qui va le dire, je pense que je suis présent depuis tellement longtemps, que le monde, même si c'est juste un citoyen qui parle, c'est suffisamment... J'ai suffisamment de crédibilité pour que les gens disent : oui, c'est un constat réel, puis on est d'accord, ou pas. (Mister Orange)

Une des dernières dispositions est celle de représenter la parole citoyenne et une vision intégrée, qui est hors des enjeux et des *games* qu'ont les organismes communautaires pour assurer leur survie (Depeltau, 2013 ; Duperré, 2010). Ce positionnement émane non seulement de l'engagement des citoyens dans la TQ, mais aussi d'expériences professionnelles en milieu communautaire.

Fait que je le comprends, puis je suis capable de tenir compte qu'il y a peut-être dix enjeux. Je suis capable de comprendre ça, mais je suis capable quand même de me positionner. Moi, je ne suis pas une fille qui va chialer pour chialer. Il y a des citoyens qui vont chialer pour chialer, ils vont tout le temps être négatifs, mais en même temps, moi ce que j'entends, j'essaie d'écouter, j'essaie de comprendre pourquoi ça répond, j'essaie de comprendre le besoin du citoyen, parce que je travaille avec le citoyen, moi dans ma vie. (Rafaëlle)

J'essaie d'avoir un regard le plus neutre possible... pas neutre, mais le plus constructif possible, puis essayer de voir comment ce qu'on propose aujourd'hui va se traduire dans une couple d'années. Il n'y en a pas tant que ça des citoyens qui ont ce genre de regard là. C'est pour ça que je me sens tellement obligé de rester. En tout cas, ce n'est peut-être pas la façon que je l'aurais dit, mais bon, c'est un peu ça. (Mister Orange)

Les savoirs mis en action dans cette situation sont semblables à ce qui a été rapporté dans les situations précédentes. L'élaboration de la planification stratégique avec des intervenants demande aux citoyens qui participent une capacité de réfléchir

collectivement et d'être en mesure de gérer les points de vue divergents et des intérêts qui sont parfois incommensurables dans une discussion :

Je pense que la médiation, ça permet d'avoir vraiment une façon de communiquer ou est-ce qu'on ne veut pas déranger, on ne veut pas créer de situation où il y a des gens qui ne veulent plus jamais se parler. Même quand on a une discussion qui est lourde, qui est pesante, ça m'a aussi donné des bons réflexes d'aller voir après ça les gens puis de dire : « heille, on n'a pas le même avis, mais j'étais vraiment très content d'avoir quelqu'un d'aussi passionné en face de moi pour débattre de ce sujet-là ». Versus, avant de juste dire, bon ben, en face de moi il y a juste des gens qui ne comprennent pas ce qui se passe, puis, je pense qu'avant j'étais beaucoup plus dans cette dynamique-là, puis avec les années puis ma participation à toutes ces concertations-là, puis tous les événements, ça me permet vraiment d'être plus critique du fait qu'on n'a pas tout le même regard, puis c'est correct de même. (Mister Orange)

Les citoyens mentionnent porter une attention particulière à leur manière de s'exprimer avec les partenaires de la TQ. Au cours des entrevues, ils font un relevé des attitudes adoptées dans leur communication : contrôle des émotions, politesse, respect des points de vue divergents, considération des intérêts des divers acteurs, écoute des autres avant de proposer ses idées. Certains soulignent que le contrôle des émotions, c'est essentiel pour leur crédibilité auprès des partenaires.

Pour être court, le contrôle des émotions pour moi, j'aimerais ça posséder ça, pour être plus juste, pertinent, percutant. Ce n'est pas en gueulant que tu vas faire avancer les choses, puis pour moi c'est en partageant un point de vue argumenté, puis un argument. Pour moi le contrôle des émotions est important si je veux parler à des partenaires. Parce que les partenaires, selon moi, ne sont pas émotifs. [...]. Sur une table, la part émotive est plus un poids qu'un ballon. (Sam)

Leurs engagements dans une multitude de comités et d'organismes permettent lors des rencontres d'assurer des suivis avec les autres personnes présentes et auprès d'autres citoyens (MB, Obs. 2 ; MB, Obs. 5). Les citoyens interrogés sont une courroie de transmission importante avec le quartier et les multiples réseaux dans

lesquels ils sont engagés. Ils contribuent à la poursuite du sens entre des rencontres, au même titre que les autres acteurs de la TQ.

Puis, moi j'ai l'impression que j'ai beaucoup de bagages, ça fait quand même très longtemps que je suis impliqué *in and out* dans le quartier. J'avais fait des choses en [année] ! Ça fait [X] ans. Donc j'ai l'impression que je suis légitime de proposer des façons différentes de faire. C'est pour cela que j'ai le goût d'être là. Parce que je pense qu'il n'y en a pas tant que ça des gens qui sont légitimes, qui ont une vision sur du moyen terme. Peut-être même du long terme que je pourrais dire, avec [X] ans, ça commence à être long. [...] Mais aujourd'hui je pense que je suis plus à même de comprendre les particularités ou des mesures qu'ils ont proposées, puis comment qu'on peut l'appliquer ou à quel point les gens vont être réceptifs à ce genre de changement là. Fait que, oui, j'ai l'impression que je peux aider. Je pense que ma présence n'est pas totalement inutile. (Mister Orange)

Par exemple, des citoyens sont capables de dire dans leur groupe de travail : « à la dernière rencontre, quand [tel point] a été mentionné, c'est ce qui s'est passé », ou encore : « j'en ai parlé avec [le groupe] dans lequel je m'implique et ils ont réagit comme [cela], au lieu de [cette option], ils proposent [ceci] » (MB, Obs. 4). Ils mentionnent avoir plusieurs lunettes pour regarder le quartier et trouvent un avantage indéniable dans leur posture citoyenne. Au final, les citoyens sont très au fait de leurs savoirs et de l'impact souhaité dans leur participation, même si certains remettent en question l'effet de leur contribution auprès de la table de quartier.

4.3.3.4 Coordination des régimes d'engagement en situation.

Les régimes d'engagement que coordonnent les citoyens dans cette situation ressemblent à ce qui a été évoqué en situation 1, à quelques nuances près. Un élément

qui ressort de cette situation est que la coordination des régimes d'engagement prend racine dans les divers formats d'activités offertes aux citoyens du quartier et aux membres de la TQ.

Les contraintes et les modes d'action sur lesquels sont invités les citoyens à participer font appel aux trois régimes d'engagement. Pour le régime de l'action justifiable (Thévenôt, 2006), les deux activités (la consultation citoyenne et la rencontre des membres de la TQ) sont organisées dans l'objectif de travailler au développement du quartier, dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des citoyens. La particularité réside en ce que les personnes participantes à l'étude mentionnent avoir été éprouvées dans ces activités devant la nécessaire coordination entre les figures du citoyen ordinaire (justifiable), du citoyen engagé à la TQ (familier) et du citoyen expert à la TQ (plan et familial).

Dans la consultation citoyenne d'avril, les personnes citoyennes sont invitées à donner leur avis sur la base de leurs besoins, leur vécu et leurs réalités personnelles en tant que « *je*, citoyen du quartier ». C'est le un citoyen ordinaire qui se prononce dans un processus qui vise à faire converger les idées avec les acteurs du quartier qui sont un « *nous*, les intervenants du quartier ». Les citoyens ont contribué à l'organisation de la consultation d'avril : ils évoquent cette attache familiale en référant à « *nous*, les citoyens engagés à la TQ » pour faire participer « *eux*, les citoyens du quartier » (justifiable). Les participants à la rencontre de mai sont quant à eux des acteurs sociaux organisés, qui ont une fonction décisionnelle et qui sont reconnus comme détenteurs d'une certaine expertise (Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Desforges, 2017). Les citoyens qui s'engagent dans la rencontre de mai le font à la fois comme représentants du « *nous*, les citoyens engagés dans le comité » et se sentent légitimes et crédibles aux côtés des intervenants du quartier comme « *je*, citoyen engagé ». Ils sont interpellés également

comme figure experte des citoyens du quartier (justifiable) qu'ils représentent de par leur ancrage dans les réseaux de citoyens du quartier (MB, Obs. 5) et des savoirs qui leur sont propres. Les citoyens qui ont participé aux entrevues sont au fait de l'expertise qui leur est attribuée et ils la revendiquent, en apportant toutefois l'importance d'être traité au même titre que les intervenants membres de la TQ. La reconnaissance est d'ailleurs une des grandes tensions relevant des pratiques d'engagement des citoyens sur la TQ et elle sera traitée au prochain chapitre.

CHAPITRE V

DISCUSSION THÉORIQUE

Ce cinquième chapitre porte sur la discussion des résultats pour répondre à la question de recherche : Quelles sont les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal ? En premier, une courte réponse à la question est proposée. Les réponses aux sous-questions de recherche sont ensuite apportées pour ressortir les dimensions des pratiques d'engagement social qui ont été repérées dans l'analyse. Les tensions discursives sont évoquées en regard de leurs effets sur pratique d'engagement social des citoyens : le pouvoir, les figures citoyennes et la reconnaissance. Enfin, la discussion sera suivie d'un retour sur les limites de l'étude, ainsi que sur les outils théoriques et méthodologiques.

Tableau 5.1 Question principale, sous-questions et sous-objectifs de recherche

<p>Question principale de recherche : Quelles sont les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal ?</p>	<p>Objectif principal de recherche : Décrire les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal</p>
<p>Sous-question 1 : Quelles sont les carrières d'engagement des citoyens qui s'impliquent à la TQ ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les dispositions à l'engagement, c.-à-d. comment les citoyens en sont venus à s'engager à la TQ (début d'engagement) ? 	<p>Sous-objectif 1 : Décrire les carrières d'engagement et identifier les dispositions à l'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal.</p>
<p>Sous-question 2 : Quels sont les savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les savoirs acquis préalablement à l'engagement sur la TQ ? • Quels sont les savoirs mis à l'épreuve en situation ? • Quels sont les savoirs à acquérir, c.-à-d. les besoins de formation ? 	<p>Sous-objectif 2 : Décrire les savoirs émergeant des pratiques d'engagement social des citoyens sur une Table de quartier de Montréal</p>
<p>Sous-question 3 : Comment les citoyens des TQ coordonnent-ils leurs engagements sociaux en situation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les régimes d'engagement : familial, en plan et de la justification ? • Que révèle la grammaire des régimes d'engagement sur les modalités de coordination ? 	<p>Sous-objectif 3 : Décrire les modes de coordination que déploient les citoyens en situation d'engagement social</p>
<p>Sous-questions 4 : Quelles sont les tensions discursives entre les acteurs de la TQ ?</p>	<p>Sous-objectif 4 : Analyser les tensions discursives entre les discours des TDQ (organisation) et les récits de pratique des citoyens engagés dans les TDQ.</p>

5.1 Quelles sont les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal ?

La présentation des résultats en chapitre IV me permet de répondre à la question de recherche **quelles sont les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal?**

Les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier sont plurielles, en raison de la diversité qui marque les carrières d'engagement des citoyens avant leur implication sur la TQ et au moment de l'étude. Les dispositions et les savoirs des citoyens, acquis au travers des divers engagements qui les ont menés à s'impliquer dans les activités de la TQ s'actualisent en situation et sont les composantes des pratiques d'engagement social (Mathieu, 2012). La place de l'épreuve (Thévenôt, 2006), c'est-à-dire de la participation à une situation aux côtés d'acteurs sociaux, demande de faire appel à différents types de savoirs — savoir-faire et savoir-être — (Mathieu, 2012) qui sont coordonnés selon les régimes d'engagement (Thévenôt, 2006) révélés à travers l'usage d'une grammaire appropriée (Cardon *et al.*, 1995 ; Hansotte, 2005 ; Mathieu, 2012). Les pratiques d'engagement social de citoyens, dans ses dimensions plurielle et incertaine, se profilent dans « la rencontre entre les dispositions, sur lesquelles se fondent certaines anticipations, et la situation concrète [par lesquelles] se joue une part de l'explication des processus d'engagement » (Mathieu, 2012 : 208).

L'étude des grammaires des régimes d'engagement (Cardon *et al.*, 1995 ; Trom, 2001 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) met en relief les dimensions cognitives (Mathieu, 2012) que sont les perceptions des acteurs et les régimes d'engagement qui sont amenés à être coordonnés en situation (Thévenôt, 2006). Ainsi, les pratiques d'engagement social des citoyens sur une TQ sont principalement discursives et à la rencontre de discours hétérogènes qui forgent la perception de leurs actions dans ce milieu et des pratiques de la démocratie participative (Blondiaux, 2008).

Les pratiques d'engagement social des citoyens sur une TQ sont soumises à des tensions discursives qui relèvent des enjeux du pouvoir, de la figure des citoyens et de la reconnaissance des pratiques. Cela exige d'explorer certaines réflexions afin

d'intégrer une attention particulière aux discours qui fondent les recherches et les méthodologies de l'action collective s'inscrivant dans les registres de la participation du public en démocratie (référence chapitre I).

5.1.1 Quelles sont les carrières d'engagement des citoyens qui s'impliquent sur la TQ?

La réponse à la sous-question **Quelles sont les carrières d'engagement des citoyens qui s'impliquent sur la TQ ?** a permis d'identifier deux caractéristiques des carrières d'engagement des citoyens : la pluralité des pratiques d'engagement social des citoyens (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001 ; Cefai, 2007 ; Fillieule *et al.*, 2009 ; Mathieu, 2012) et le rôle de la socialisation institutionnelle de la TQ dans la carrière d'engagement des citoyens (Mathieu, 2012). Ces caractéristiques sont la trame de fond de l'acquisition des dispositions à l'engagement social des citoyens dans les activités de la TQ (*ibid.*).

La notion de carrière permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie. (Fillieule *et al.*, 2009 : 87)

5.1.1.1 Des pratiques d'engagement plurielles.

En premier, l'analyse des carrières d'engagement des citoyens révèle la singularité des parcours les ayant menés à s'engager sur la TQ et la diversité des formes d'engagement au moment de l'étude. Le passage dans des milieux de travail en organismes communautaires, du bénévolat dans des organisations ou tables de concertations avant de s'engager dans la TQ dispose les citoyens à comprendre et appréhender les situations dans lesquelles ils s'engagent, ainsi que les logiques d'actions qui y ont cours.

Ensuite, les citoyens qui s'engagent dans les organismes communautaires du quartier ou des groupes militants à portée régionale démontrent que la TQ n'est pas le seul lieu d'engagement. Ces autres engagements construisent également les dispositions à l'engagement des citoyens dans les activités de la TQ : ils sentent qu'ils ont une vision intégrée de l'action dans la TQ et sont un lien avec différents réseaux dans le quartier et autres citoyens (dans les organismes, dans les projets, pour les mobilisations), ce sont également des figures citoyennes reconnues par leurs pairs et les membres de la TQ. Ils sont des « acteurs individus concrets » (Ion, 1997 : 80), qui trouvent leurs savoirs et habiletés valorisés » (Fillieule *et al.*, 2009 : 207) tant par les membres de la TQ, les employés, les citoyens du quartier que par leur autoperception qui se traduit par le sentiment de crédibilité et de légitimité à agir aux côtés des acteurs sociaux de la TQ. Les citoyens souhaitent contribuer par leurs savoirs et habiletés à la TQ, mais peuvent également prendre une distance, se retirer et résilier un engagement à tout moment, comme le démontre la situation 3.

Les engagements divers des citoyens s'activent dans plusieurs sphères d'actions sociales et politiques de la vie de quartier⁷². Ce qui m'amène à relever, à l'instar de Fillieule *et al.*, (2009) que :

L'inscription des acteurs sociaux dans de multiples mondes et sous-mondes sociaux est une des caractéristiques fondamentales de la vie sociale contemporaine (Straus, 1993, p. 41-43). [Les personnes qui s'engagent] sont donc en permanence soumis[es] à l'obligation de devoir se plier à différentes normes, règles, logiques pouvant parfois entrer en conflit et doivent se plier à des principes de socialisation intériorisés hétérogènes et contradictoires (p. 88)

Les carrières d'engagement des citoyens mènent à des pratiques d'engagement social qui se rapportent au modèle de l'engagement affranchi (Ion *et al.*, 2001), invitant à insérer la notion de pluralité dans les formes d'engagement contemporain.

5.1.1.2 Le rôle de la socialisation institutionnelle de la table de quartier.

Bien que l'étude soit centrée sur des récits de pratiques, ce qui ne permet pas de reconstituer la carrière d'engagement social des citoyens au complet⁷³, les analyses mettent en relief le processus de socialisation institutionnelle (Fillieule *et al.*, 2009 ;

⁷² Au conseil d'arrondissement, dans la gouvernance de la TQ ou dans le choix des actions à poser pour le plan de quartier, dans des concertations, dans des organismes du quartier, avec des groupes régionaux, etc.

⁷³ L'étude de carrières d'engagement pourrait se faire avec une méthodologie centrée sur les récits de vie ou une approche biographique que certains de mes collègues de maîtrise ont utilisée dans leur mémoire. Comme le dispositif méthodologique de ce mémoire est costaud, j'ai choisi de circonscrire l'étude des carrières d'engagement à ce qui a mené les personnes à s'engager sur la TQ et les engagements qui avaient cours au moment de l'étude.

Mathieu, 2012) qui a cours à la TQ. La socialisation « un processus continu, dans et par lequel les expériences du présent sont retraduites et intégrées au travers des dispositions héritées du passé, qu'elles tendent en retour à transformer » (Mathieu, 2012 : 205). La place de la socialisation institutionnelle de la TQ est apparue à travers les propos des personnes participantes à l'effet qu'il faut, pour pouvoir agir dans la TQ et en retirer une certaine satisfaction, comprendre les normes et règles de la TQ, qui s'acquièrent dans et par l'engagement en situation (Hansotte, 2005 ; Talpin, 2006 ; Blondiaux, 2008 ; Mathieu, 2012). En premier, la TQ joue une part importante dans la sélection (Gerth et Mills, 1954, *dans* Fillieule *et al*, 2009) des participants par un ensemble de règles formelles — être résident du quartier (TQ, Doc. D) — et informelles — formats d'actions admis en fonction d'une activité, comme dans les consultations citoyennes ou les activités destinées aux membres de la TQ (situation 3).

Deuxièmement, la socialisation s'opère par la modification des actions des citoyens, comme le démontre l'adaptation des formes d'énonciations des citoyens entre l'activité de travail collectif sur la gouvernance d'avril et de juin (situation 1). Ce travail de socialisation est entendu comme une « *prise de rôle*, laquelle permet à l'individu d'accomplir correctement ses tâches et d'identifier les rôles auxquels il a affaire » (Fillieule *et al.*, 2009 : 91). La critique adressée par les citoyens quant à cette prise de rôle est que la TQ, malgré ses discours sur la participation citoyenne favorisant l'empowerment, l'autonomie et l'expertise (TQ, Doc. A), se cantonne à créer des « bons citoyens »⁷⁴ en fonction de ses propres besoins (Talpin, 2006).

⁷⁴ Comme le souligne Talpin (2006) : « si les individus sont affectés par les expériences qu'ils vivent dans des arènes délibératives c'est qu'en partie, ils s'adaptent et intègrent les normes du groupe et agissent alors en bons citoyens ».

Troisièmement, les pratiques d'engagement social des citoyens sur la TQ sont le fruit de la transformation constante de leur carrière d'engagement, des incidences biographiques de leurs activités à la TQ, qui passe par l'acquisition de ressources (savoir-faire et savoir-être) et d'idéologies qui fondent leur vision du monde (Fillieule *et al.*, 2009). La TQ contribue particulièrement à l'acquisition de cette idéologie en légitimant ou délégitimant certains discours, passant par sa documentation officielle, le format des activités dans lesquelles les citoyens sont invités et le type d'accompagnement qui est offert par les employés de la TQ.

L'organisation de la TQ, ses membres et ses employées ont une responsabilité partagée quant à la socialisation des citoyens qui s'y engagent, à former non seulement des « bons citoyens », mais des personnes qui sont en mesure de déployer une pratique d'engagement qui prend en compte la pluralité des rôles qu'il est possible de tenir (Talpin, 2006). Cela demande d'accepter la dynamique entre invitation à l'engagement, action et réception des citoyens qui s'engagent et les autres acteurs sociaux de la TQ, bref, d'accueillir le choc renouvelé que constitue la mise en interaction d'acteurs sociaux hétérogènes (Berger, 2018).

5.1.1.3 Les dispositions pour l'action.

Comme il a été présenté en chapitre IV, les dispositions viennent d'engagements des citoyens avant leur arrivée à la TQ, de leurs engagements aux activités de la TQ et

d'engagements qui ont cours dans d'autres espaces d'engagement social⁷⁵. Les dispositions sont les ressources sur lesquelles reposent les actions des citoyens et sont étroitement liées à la perception que les acteurs se font de la situation, des actions possibles et de l'appréciation des gestes posés dans une situation (Thévenôt, 2006). En bref, il est question de régimes d'engagement (Thévenôt, 2006).

La pluralité dans les carrières d'engagement offre aux citoyens la possibilité d'adopter une diversité de postures et de rôles (Fillieule *et al*, 2009) se rapportant à des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006) qui s'expriment par des grammaires (Hansotte, 2005) adaptées à la figure qui est sollicitée et l'action qui est coordonnée en situation (Mathieu, 2012). Dans les situations à l'étude, les dispositions ont mis en lumière que les personnes s'engagent sur plusieurs régimes d'engagement, faisant que ce n'est pas seulement dans l'optique du bien-être du quartier (justifiable), mais que cela répond à des intérêts personnels (plan) et des attaches familiales (familier) (voir tableau intégrateur en Annexe H).

5.1.2 Quels sont les savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens ?

Savoir-faire c'est de savoir faire quelque chose, savoir être, c'est ce que je suis. [Rire] ce que je suis moi, et ce que j'entends, parce que quand on côtoie tout le monde, la personne vous demande quoi faire, j'ai besoin de ça, c'est comment

⁷⁵ Organismes communautaires du quartier, d'autres quartiers, regroupements régionaux, etc.

faire ? Donc, quand il y a une planification, c'est normal, moi je suis l'oreille du quartier, je peux savoir vraiment les besoins des gens. Et mon savoir-être, c'est savoir si les besoins là sont importants oui ou non. (Madame D)

L'analyse des situations en chapitre IV comporte tous les éléments de réponse à la question **Quels sont les savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens sur la table de quartier ?** D'abord, l'engagement social des citoyens sur la table de quartier « constitue un mode privilégié de production des connaissances, d'expérimentations collectives et de délibération sur des stratégies d'action (Godrie *et al.*, 2018 : 14) ».

Chaque situation implique des savoirs précédents l'engagement en situation, des savoirs déployés en situation et des savoirs qui sont actualisés dans et à travers la situation (Mathieu, 2012). Premièrement, avant de s'engager les citoyens ont déjà certains savoirs : connaissance du milieu de la concertation, connaissance de l'historique du quartier, maîtrise des modes d'expression en public, connaissance des méthodologies de l'action collective, connaissance des enjeux du milieu communautaire, connaissance des acteurs politiques du milieu, etc.

Deuxièmement, les observations m'ont permis de voir l'acquisition de nouveaux savoirs en situation, comme les étapes du processus de planification stratégique, des méthodologies et des approches théoriques, nouveaux éléments d'historique du quartier, d'un projet ou d'une démarche, l'organisation de l'information pour sensibiliser sur un projet, etc. Également, les situations permettent l'actualisation de savoir-être : sensibilités de certains acteurs, les arguments les plus prompts à être entendus, l'expérience de stratégie et approches de l'action collective. Ces savoirs sont l'objet de transfert de connaissance avec les acteurs de la TQ ou des pairs citoyens dans le quartier ou ailleurs.

Un engagement, ça finit quand vous apportez des solutions. Et si par hasard selon la nature, selon des affaires, vous n'êtes plus capable, comme là on vous dit... Il y a monde en arrière pour faire la continuité. Parce que moi, j'ai toujours la relève, je dois avoir du monde qui fait la continuité. Donc, moi je pense qu'on va avoir quand même une fin, parce que cette continuité-là, ça peut durer un siècle. La continuité, ça peut durer un siècle. (Madame D)

Troisièmement, lors des entretiens individuels, à la question quels sont les savoirs à acquérir, quels sont les besoins de formation ?, les réponses étaient dirigées non pas sur la pratique d'engagement des citoyens dans la TQ, mais dans la préparation des citoyens et des membres de la TQ à leur présence, à la reconnaissance de leur contribution et une meilleure intégration et distribution des pouvoirs. C'est par ailleurs un projet du comité de citoyens au moment de l'étude (MB, Obs. 1 ; MB, Obs. 5), des « combats » qui sont menés par certains citoyens et l'objet d'une recommandation du comité de planification stratégique (TQ, Doc. A). Il reste que je me pose la question : quel type de formation serait contributive au déploiement de l'engagement social des citoyens sur la TQ selon ce qui est souhaité des citoyens engagés ?

Considérant le processus d'acquisition et d'actualisation des savoirs en situation, j'affirme que la maîtrise de savoirs théoriques, pratiques, expérientiels, formels par une communauté qui se reconnaît et qui évolue dans un contexte particulier est mise en action dans une pratique (Couturier et Huot, 2003 ; Nez et Sintomer, 2013), qui ne saurait simplement se dire, mais qui est déployée en situation, dans les interactions et par le corps (Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Les pratiques d'engagement social se repèrent à partir de la manière dont les citoyens changent le format de leur action en fonction des contraintes de la situation, des savoir-faire et savoir-être déployés en situation et du régime d'engagement qui s'y associe (Thévenôt, 2006). De fait, il est primordial pour la TQ de s'éveiller à une compréhension des processus de l'acquisition et l'actualisation de ces savoirs

(Mathieu, 2012) dans des régimes d'engagement de moindre extension, qui sont difficiles à voir en cours d'action tant ils relèvent de l'action ordinaire (Thévenôt, 2006) (voir tableau intégrateur en Annexe H).

L'engagement [social de citoyens sur une TQ] demande aux acteurs de s'engager dans des régimes du public (justification, action en plan) alors que dans le même temps il s'agit pour certaines [activités] de faire valoir des biens de moindres extensions (mobilisation locale autour d'un quartier, d'un logement, contre un projet d'aménagement...). Les mouvements associatifs, les arguments déployés, les dispositifs organisationnels construits, les actions conduites, etc. sont alors examinés dans leur capacité à articuler différents régimes d'engagement, du proche (de la familiarité, de l'attachement à un habiter, les émotions, la compassion...) au public (la justification, la visée d'une action efficace, la médiatisation...) en étant particulièrement attentif aux moments d'épreuve et aux tensions (Doïdy *dans* Fillieule *et al.*, 2009 : 165)

5.1.3 Comment les citoyens des TQ coordonnent-ils leurs engagements sociaux en situation ?

Pour répondre à la question **Comment les citoyens coordonnent-ils leurs engagements sociaux en situation ?**, l'analyse a été faite par le repérage de grammaires des régimes d'engagement (Cardon *et al.*, 1995 ; Trom, 2001 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). De porter attention à cette dimension discursive de la pratique d'engagement social de citoyens sur une TQ m'a fait constater que la coordination de régimes d'engagement ne saurait se voir par les outils d'analyse centrés sur le régime de la justification ou sur la parole publique (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Il faut, en cohérence avec la dimension plurielle des pratiques d'engagement social des citoyens sur une TQ, porter attention à

l'ensemble des régimes d'engagement : plan, familial et de la justification (Thévenôt, 2006).

5.1.3.1 Dimensions discursives de la pratique d'engagement social de citoyens sur la TQ.

Un élément qui retient particulièrement mon attention, c'est la dimension discursive des pratiques d'engagement social des citoyens dans la TQ.

Les discours par lesquels les agents donnent sens à leur engagement ne sont pas le préalable à la mobilisation, mais bien une dimension de sa pratique — en d'autres termes les « idées » ne précèdent pas l'action, mais en sont une composante, qui plus est relativement tardive. (Mathieu, 2012 : 265)

Les activités de la TQ sont des situations publiques (Cardon *et al.*, 1995) et un espace d'action construit constamment par les acteurs présents (Régimbal, 2005 : 66 ; Hansotte, 2005). C'est par la discussion, le débat, la communication que les membres de la TQ déterminent les actions, les orientations, les enjeux qui seront traités.

Les contraintes d'action que les situations publiques imposent aux personnes peuvent être analysées à la manière de contraintes qu'impose la grammaire d'une langue donnée à ceux qui tentent d'employer cette langue. Dans cette perspective, il apparaît qu'une situation est reconnaissable et descriptible comme « publique » (au sens fort) à partir du moment où certaines *règles grammaticales* spécifiques sont utilisées par les interactants. Il en va ainsi dès lors que les interlocutions en mode *je-tu* se trouvent systématiquement reconfigurées par le fait que les interactants se rendent mutuellement manifeste la présence d'un *il*. (Cardon *et al.*, 1995 : 9)

Les grammaires révèlent un ensemble de normes et règles implicites ou explicites, propres au contexte d'action. C'est à travers les discours et l'usage de ces grammaires (Hansotte, 2005 ; Mathieu, 2012, Boucher, 2019) que se dessine une éthique de la discussion (Hansotte, 2005) ou un cadre d'énonciation qui convient (Thévenôt, 2006 ; Mathieu ; 2012), s'articulant à travers les contraintes de la situation, les dispositions à l'engagement des personnes, les savoirs précédents ou activés en situation et le bien visé (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) (voir tableau intégrateur en Annexe H).

Ainsi, la performativité des discours (Trom, 2001 ; Mathieu, 2012 ; Boucher, 2019) relève de l'énonciation et une grammaire adaptée aux régimes d'engagement qui sont coordonnées dans l'action (Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Cette coordination est en soi une pratique qui s'acquiert dans l'action et qui fait référence à des schèmes de perception qui se jouent entre le soi, l'autre et la vision du monde à construire (Thévenôt, 2006). De fait, l'usage de ces grammaires relève d'un savoir et d'une « modalité d'engagement en vue de la réalisation d'un bien » (Charles, 2012 : 107).

5.1.3.2 Coordination des régimes d'engagement en situation : des grammaires pour l'action.

Dans le cadre théorique de la coordination des régimes d'engagement en situation, la performance des discours (Trom, 2001 ; Mathieu, 2012 ; Boucher, 2019) se relève par un jeu de pronoms - *je, tu, il, on, nous* — dans l'acte d'énonciation (Hansotte, 2005). Les grammaires des régimes d'engagement en situation mettent en relief les dimensions cognitives, c'est-à-dire les perceptions des acteurs selon le contexte

d'énonciation (situation), les composantes de l'action en situation (dispositions, contraintes, savoirs) (Mathieu, 2012) et les régimes d'engagement (Thévenôt, 2006) qui sont amenés à être coordonnés. Dans les prochaines lignes, je me concentre spécifiquement sur la pratique de coordination des régimes d'engagement (*ibid.*) en situation (Mathieu, 2012) par l'usage des grammaires dans l'acte de l'énonciation.

Tableau 5.2 Régimes d'engagement selon les énoncés et leurs grammaires des régimes d'engagement en situation.

Régimes d'engagement (Thévenôt, 2006)	Énoncé/Grammaire de régime d'engagement en situation (Cardon <i>et al.</i> , 1995 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012)
Régime d'engagement en plan	« <i>Je</i> , travailleur en communautaire/bénévole » « <i>Je</i> , ancien du quartier » « <i>Je</i> , intéressé à tel enjeu social » « <i>Je</i> , connaissant de telle ou telle chose » « <i>Je</i> , dans mes valeurs personnelles »
Régime d'engagement familial	« <i>Nous</i> , les citoyens engagés à la TQ » « <i>Nous</i> , les citoyens du comité » « <i>Nous</i> , acteurs de la TQ » « <i>Nous</i> , les citoyens du quartier » « <i>Vous</i> , partenaire de la TQ (non-citoyens) » « <i>Je</i> , habitant du quartier »
Régime d'engagement justifiable	« <i>Je</i> , citoyen du quartier » « <i>Ils</i> , les citoyens à mobiliser » « <i>Ils</i> , les décideurs politiques » « <i>Nous</i> , nos valeurs à la TQ » « La démocratie » « La participation citoyenne » « En solidarité avec... »

Premièrement, le régime d'engagement en plan est le plus dur à saisir tant il relève de l'action normale et de motivations à s'engager qui sont parfois même ignorées des acteurs, car elles se construisent en action (Thévenôt, 2006). Toutefois, certaines formes d'énonciation et leur grammaire m'ont permis de repérer que les perceptions

qu'ont les citoyens de leurs savoirs, de leur disposition et des rôles qu'ils mobilisent dans l'action sont ce qui se rapporte au régime d'engagement en plan. Les motifs d'engagement du régime en plan s'illustrent par des définitions données par (Mister Orange) et (Madame D) :

[L'engagement] C'est de changer la façon dont ton cerveau fonctionne, c'est de dire, ce soir, je vais aller faire œuvre, bonne œuvre et je vais en ressortir satisfait. Je pense que pour moi, l'engagement c'est d'être satisfait de faire une bonne chose, pas juste de faire une bonne chose. (Mister Orange)

Être engagé, c'est avoir du cœur au ventre. C'est avoir du cœur au ventre. Et, c'est faire ça avec tout votre amour, votre amour propre... tout, tout, tout, tout, de bien faire ! C'est tout. De bien faire et de terminer. Pourquoi je m'engage aussi longtemps c'est que si vous commencez quelque chose et que vous ne le finissez pas, c'est un échec. (Madame D)

Deuxièmement, les carrières d'engagement et les dispositions (Mathieu, 2012) des citoyens démontrent que le régime d'engagement familial (Thévenôt, 2006) est la principale motivation à s'engager sur la TQ. Les citoyens interrogés se réfèrent au quartier « *mon quartier* » et à la TQ comme « *ma table* ». En général, ils expriment un attachement fort à la TQ ou aux comités, organismes et projets dans lesquels ils sont engagés ; c'est un lieu familial façonné par leur présence et leurs actions (*ibid.*). La situation du projet d'aménagement (situation 2) met à l'épreuve l'attachement familial. Les citoyens défendent un projet dans lequel ils ont divers « chapeaux » : comme citoyens qui ont participé à l'élaboration du projet, comme citoyens membres de la TQ, comme citoyens habitants du quartier, etc. Cet attachement familial (*ibid.*) est important dans la conduite des actions : c'est un des biens à défendre et c'est ce qui permet de qualifier l'action (*ibid.*) des citoyens. Il réfère principalement à la position des citoyens (rôle) et fait appel aux savoir-être (surtout en regard de la communication avec l'autre), car c'est par ce régime que s'articule le passage entre le régime du plan et de la justification.

Dans cette perspective, on pourrait dire que la décision collective n'est pas le fruit « du meilleur argument » (Habermas, 1997), mais plutôt au cœur d'un réseau de personnes qui ont échangé ensemble de nombreuses informations (et consensus antérieurs) et dont la confiance entre ces personnes est établie. Dans cette perspective, l'élaboration d'une décision collective serait davantage le fruit d'un tissage de liens entre les personnes [...], d'un réseau de relations entre les personnes partageant les mêmes idées. De plus, les idées retenues pour former une décision collective sont celles s'appuyant sur un réseau de personnes qui favorisera l'adoption de cette décision. (Robert, 2011 : 11)

Troisièmement, le régime d'engagement de la justification (Thévenôt, 2006) est le moins à la base des motifs d'engagement des citoyens, mais il se trouve à être constamment coordonné en situation. Comme il a été établi, le travail collectif à la TQ — tant en comité de citoyens qu'en rencontre de travail collectif avec les partenaires — exige une parole publique (Cardon *et al.*, 1995). Ainsi, la TQ demande à ses participants une montée en généralité (Thévenôt, 2006) ou l'individu est une partie d'un tout à construire (Cardon *et al.*, 1995). Il est important de mentionner que les pratiques d'engagement social ne sauraient s'acquérir que dans le régime d'engagement justifiable qui oriente les actions des TQ selon des ordres de grandeur⁷⁶ (Thévenôt, 2006), qui traversent les discours sur la participation du public en démocratie et la pratique de participation citoyenne en développement des communautés vues en chapitre I. (Sam) propose une définition de l'engagement qui se classe dans le régime d'engagement de la justification : « Processus qui amène à s'engager concrètement et/ou psychologiquement, envers une cause, une idéologie ou une action ».

Dans toutes les situations présentées, bien que singulières et irréductibles, il y a cet acte de coordination des régimes d'engagements en situation (Thévenôt, 2006). La

⁷⁶ Comme le bien commun, la solidarité sociale, l'autonomie, l'empowerment, la compétence civique, etc.

prise de parole des citoyens va s'ajuster au cadre d'énonciation (Hansotte, 2005 ; Mathieu, 2012) et au régime qui est engagé dans la situation (Thévenôt, 2006). Ainsi, « un certain nombre de termes ou de références expriment plus ou autre chose que ce qu'ils paraissent signifier pour l'observateur extérieur et son soumis à un décodage selon les schèmes de perception et d'évaluation propres à la pratique » (Mathieu, 2012 : 270). La définition de l'engagement que Raphaëlle propose témoigne de l'articulation entre les régimes d'engagement :

C'est sentir que tu amènes la différence, de sentir que tu fais partie d'un groupe, tu sens que tu contribues à un dossier. [...] Tu te sens impliqué dans la société, tu sens que tu fais la différence, puis tu sens qu'un moment donné tu t'engages, puis tu es prêt à faire les démarches qui faut, c'est-à-dire que ça peut être d'aller voir le député, dépendamment de ce que tu as à faire, tu sais ! [L'engagement] c'est quelque chose, qu'est-ce qui peut servir, aider, qu'est-ce qui peut faire une différence pour ces gens-là dans leur réalité ? [...] C'est aussi de faire cheminer, de faire grandir, faire évoluer, puis arriver avec des changements sociaux, c'est ça, contribuer à la différence. (Rafaëlle)

5.1.4 Quelles sont les tensions discursives entre les acteurs de la TQ ?

Pour aborder la sous-question **Quelles sont les tensions discursives entre les acteurs de la TQ ?**, il faut considérer que les pratiques d'engagement social de citoyens sur une TQ à Montréal relèvent d'une pratique langagière :

Le langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. Parler de « pratique », c'est donc insister sur la dimension praxéologique de cette activité. Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social, et en même temps, elles y produisent des effets, elles contribuent à le transformer. [...] Parler n'est pas seulement une activité

représentationnelle, c'est aussi un acte par lequel on modifie l'ordre des choses, on fait bouger les relations sociales. (J. Boutet, 2002 *dans* Cambon et Léglise, 2008 : 20)

À la TQ, les citoyens naviguent à travers diverses tensions, qui sont les « effets dans le monde qu'a le langage » (Cambon et Léglise, 2008 : 16). Les tensions discursives sont à insérer dans ce qui traverse les discours ayant cours à la TQ⁷⁷ et les régimes d'engagement coordonnés en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012). Ces tensions discursives sont : le pouvoir des citoyens, la figure citoyenne et la reconnaissance.

Les situations étudiées comportent toute une mise à l'épreuve du pouvoir des citoyens dans la TQ, se traduisant par des asymétries de pouvoir et un enjeu de légitimité. Cela résulte de la culture organisationnelle de la TQ et de la majorité des acteurs qui participent aux activités (les organismes communautaires) (Charles, 2013 ; Locas, 2018)⁷⁸.

Dès lors émergent des asymétries entre participants que les dispositifs méconnaissent et ne sont donc pas en mesure de rééquilibrer. Ainsi, avec les conditions de format, émerge une asymétrie de pouvoirs : mieux les contributions des participants sont, en amont du moment de la participation, préparées dans les formes requises pour la mise en commun, plus celles-ci pourront être prises en compte (Charles, 2013 : 17)

Les citoyens ont relevé ces asymétries dans la situation sur la planification stratégique (situation 3) dont les formats d'activité différaient selon que cela s'adressait aux

⁷⁷ 1) les discours sur les approches théoriques de la participation du public en démocratie ; 2) les méthodologies d'intervention en action collective du développement des communautés et de la participation citoyenne ; 3) les cadres d'actions de la concertation locale issues de pratiques de terrain, de recherches empiriques, de politiques sociales ; 4) des discours officiels de la table de quartier (ex. le lexique présent dans le Doc. A) ; 5) les discours des acteurs en situation.

⁷⁸ Par ailleurs, je constate que la question du pouvoir des citoyens fait autant l'objet de consensus que d'une lutte menée par certains acteurs sur la TQ (intervenants et citoyens).

citoyens (consultation) ou aux membres de la TQ (décision). Cette asymétrie est fortement ressentie par les citoyens lors de la situation de travail collectif sur la gouvernance (situation 1), alors que l'enjeu du pouvoir des citoyens est discuté et même l'objet de dispute.

Les asymétries dans le pouvoir apportent la question de la légitimité accordée aux actes des citoyens selon leur statut et le contexte d'énonciation. Le pouvoir consenti et le pouvoir ressenti vont changer selon la situation. Les tensions résident dans ce paradoxe : la TQ reconnaît la pluralité des formes d'engagement, des parcours et expertises des citoyens (TQ, Doc. A) tout en limitant le cadre de la participation des citoyens, comme l'ont démontré les situations 1 et 3. Ces tensions traversent un ensemble assez large d'études sur des dispositifs participatifs (Bujold, 2001 ; Charles, 2012 ; Charles, 2013 ; Chevrier et Panet-Raymond, 2013 ; Berger et Charles 2014 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Boyer-Gendron, 2015 ; Desforges, 2017 ; Locas, 2018).

Les dispositifs participatifs observés sont fondamentalement inhospitaliers à l'égard de ce à quoi ils prétendent pourtant faire place, c'est-à-dire aux propriétés singulières et aux dispositions personnelles de leurs participants. Cette inconséquence est constitutive des lieux de participation, qui sollicitent sans cesse la subjectivité des personnes (le sentiment, l'avis, les convictions, etc.), pour aussitôt la tenir en respect (défaut d'objectivité, de perspective, de généralité, etc.). (Charles, 2013 : 21)

Dans certaines situations, alors que les citoyens se sentent légitimes d'agir, moult stratégies et format d'information tendent à les distinguer de la catégorie des « partenaires de la TQ » et les reléguer à une figure citoyenne spécifique (Charles, 2013). L'épreuve de la légitimité des citoyens sur la TQ se fait ressentir profondément par ces derniers, car l'engagement « contrib[ut] alors à construire le sujet, à garantir une certaine consistance personnelle » (Charles, 2009 : 12), qui rappelle la place que prend le régime d'engagement en plan (Thévenôt, 2006). La polysémie de la conception de l'engagement des citoyens relève à la fois un d'un bien

à garantir, de l'horizon d'appréciation des actions de la TQ (de sa qualité démocratique) et d'une pratique déployée par les citoyens qui s'engagent (Charles, 2012). Celui que l'on a invité, mais auquel aucune place n'est faite, éprouve, c'est compréhensible, du mal à rester à « sa » place, à tenir en place (Berger, 2018).

Pour agir et être entendus, les citoyens se retrouvent à coordonner plusieurs postures, rôles ou figures, en regard des contraintes de la situation, de leurs motivations personnelles, de motivations collectives, d'intérêts communs poursuivis par la TQ et des principes de la démocratie participative⁷⁹. Ils se trouvent à naviguer entre les priorités des organismes membres de la TQ, l'importance accordée au principe de la participation citoyenne à la TQ et leurs expériences concrètes d'engagement dans les activités de la TQ, marqué par des tensions.

Je ne suis pas sûre qu'ils s'intéressent tant aux citoyens que ça. Tu sais moi, il n'y a personne qui m'a demandé, toi [Rafaëlle] ou tu es, comment tu es, qu'est-ce que tu as fait dans la vie ? [...] Parce qu'ils ne te connaissent pas, parce que tu es un citoyen, on a comme, tu ne l'as pas dans le front que tu as été directeur, que tu as parti une coopérative [...]. C'est comme si on ne te connaissait pas, tu es un citoyen, PFF, t'es qui vraiment ? On s'en fout. Moi j'ai l'impression que les citoyens servent à leur cause, quand ils en ont besoin. [Soupir]. (Rafaëlle)

Alors que certains auteurs s'inquiètent de la montée de l'impératif figuratif (Talpin, 2008) et la division du travail de signification entre experts, professionnels et citoyens dans la constitution des problèmes publics (Berger, 2018 : 24), je remarque que les citoyens encaissent les chocs qui viennent avec la pluralité qui marque leurs pratiques d'engagement. La TQ doit s'éveiller au fait que « les citoyens, bien que qualifiés de “profanes”, ne sont pas des pages blanches et ils participent avec leurs

⁷⁹ Plus largement, on comprend que l'approche de la participation des citoyens de la TQ s'associe à un ensemble des valeurs et visées qui sont entendues par les approches de la démocratie participative (Chevrier et Panet-Raymond, 2013 ; Berger et Charles, 2014 ; Locas, 2018), de l'empowerment, de l'autonomie (TQ, Doc. A).

ressources, leurs savoirs et leurs compétences propres, issus de leurs expériences antérieures, qu'ils sont capables de mobiliser dans l'espace public (Talpin, 2008 : 137) ».

La reconnaissance des pratiques d'engagement social des citoyens est déterminante, tant dans leur pouvoir comme acteurs de changement social, que dans la perception des citoyens sur leur propre engagement et dans les rôles qu'ils vont adopter dans diverses situations (Bherer, 2006 ; Blondiaux, 2008 ; Talpin, 2008 ; Charles, 2013 ; Nez et Sintomer, 2013 ; Desforges, 2017 ; Berger, 2018 ; Locas, 2018). Les citoyens interrogés sont au fait de l'expertise qui leur est attribuée et ils la revendiquent. Ils se sentent légitimes de prendre la parole et d'intervenir en groupe à la TQ, basé sur une expérience solide et une pratique active d'engagement. Toutefois, les citoyens déplorent que ces savoirs ne soient pas reconnus par les membres de la TQ qu'ils côtoient et ils vivent un inconfort marqué quant au rôle figuratif auquel ils sont relégués.

Un citoyen, pourrait arriver puis dire, nous autres dans le quartier on voudrait ça, on va le faire, pas besoin que vous le fassiez, on va le faire. Mais ils vont-tu leur laisser faire ? C'est tout cela aussi. C'est là que je veux revenir à la base, de me dire... de laisser les personnes le faire. Moi je suis impliqué dans [un mouvement citoyen international]. Hey ! les personnes [de la TQ], faut les laisser faire, pas le faire pour eux ! Le par, pour et avec, *take off*, pis laissez-les faire ! Écrivez la lettre puis laissez-les l'envoyer, faire des téléphones, ne faites pas tout à leur place ! (Rafaëlle)

5.1.5 Les exigences des pratiques d'engagement social de citoyens sur une TQ : accueillir le débordement.

Je considère les TQ comme un espace public d'engagement social, « cette instance de la parole [...] à la fois indéterminée et concrète, à la fois attachée à un univers irréductible et à une situation particulière » (Hansotte, 2005 : 66). C'est là que l'agent énonce une réalité particulière et s'engage à partir de son expérience, forme sa volonté politique et les exigences pour le nous tous, déploie ses capacités d'auto-organisation et performe son pouvoir dans la construction du bien commun (*ibid.*). Il est de mise que la TQ inscrive l'expérience des citoyens dans l'organisation sociale quelle est — c'est-à-dire, comme lieu de socialisation institutionnelle (Mathieu, 2012) et comme acteur de changement social — et accueille les pratiques citoyennes qui relèvent de régimes d'engagement autres que celui de la justification (Charles, 2012 ; Berger, 2018).

La polysémie et l'hétérogénéité des pratiques d'engagement social de citoyens sur une TQ me fait réfléchir à la nécessité de réhabiliter les coûts des engagements sociaux pour l'ensemble des acteurs des TQ, en accepter les tensions comme effets de l'acte de la parole sans cesse renouvelée et incertaine. Bref, accueillir l'imperfection que demande l'ouverture d'un espace privé (Pelchat, 2010) à une parole qui n'est pas que publique (Cardon *et al.*, 1995 ; Hansotte, 2005 ; Blondiaux, 2008 ; Talpin, 2008 ; Charles, 2012 ; Berger, 2018).

Considérant les pratiques d'engagement social des citoyens sur la TQ et leur capacité à se coordonner dans cet environnement qui est marqué par des tensions, il est nécessaire que les acteurs de la TQ et des sciences sociales « re-problématisent [nt] leurs objets, pour concevoir qu'une démocratie participative ne s'accomplit qu'à travers des épreuves de réception, épreuves engageant simultanément la réceptivité de l'ensemble auquel on prend part et la recevabilité de celui ou celle qui vient prendre part » (Berger, 2018 : 1).

Au lieu d'étudier des critères qui favorisent ou découragent la participation citoyenne ou la mobilisation citoyenne (critères de réussite centrée sur les résultats), il est de mise de se centrer sur les épreuves de la participation et leurs effets sur les citoyens et les acteurs de la TQ (Mazeaud *et al.*, 2012 ; Charles, 2013 ; Berger, 2018). La perspective de l'hospitalité permet de considérer l'épreuve de la parole entre les personnes qui la reçoivent et celles qui la rendent possible comme un désajustement nécessaire, un débordement créatif (Berger, 2018).

Le débordement ramène à un engagement commun et partagé : l'imperfection est source de constante transaction, de création du commun en tout temps, il y a entente dans le débordement. « la politique ne peut exister que par un acte d'interruption, de dérèglement et d'effraction par rapport au lien social établi » (Ruby, 2009, cité dans Berger, 2018 : 20)

À la lumière des différentes dimensions des pratiques d'engagement des citoyens sur une TQ, il est pertinent de porter attention non pas au débat public ou à la délibération comme élément garant de la bonne qualité d'un processus de la démocratie délibérative (Mazeau *et al.*, 2012), mais à la qualité de la participation discursive (*discursive participation*) (Delli Carpini *et al.*, 2004) pour appréhender les effets des pratiques d'engagement des citoyens que la TQ⁸⁰. Il serait de mise de soumettre ces propositions à des citoyens afin de déterminer comment cette approche de

⁸⁰ La participation discursive comporte cinq caractéristiques (Delli Carpini *et al.*, 2004 : 318-319). Premièrement la principale activité à observer est celle de la parole (énonciation) lors des discussions, débats ou délibérations avec les autres citoyens. Deuxièmement, les discours sont une forme de participation et il est nécessaire pour les sciences sociales et celles de la participation du public en démocratie de considérer la pluralité des actions que les citoyens déploient, dont celle de la parole aux côtés d'autres actions (voter, de participer à une mobilisation, etc.). L'acte de parole avec d'autres citoyens est ce qui permet de développer et d'exprimer leurs perceptions, comprendre la position des autres acteurs, bref, de passer des préoccupations individuelles à agir sur des enjeux publics. Troisièmement, la participation discursive ne se produit pas seulement dans les institutions et lieux formels comme la TQ ou des organismes, elle se déroule également dans des lieux informels (organismes communautaires, groupes militants). Quatrièmement, la participation discursive se produit par une variété de formats : discussion en personne, courriel, en ligne, etc. Cinquièmement, la participation discursive inclut, dans les échanges, les échelles d'action qui sont micro-locales, locales, nationales et internationales.

participation discursive pourrait se déployer en accord avec leurs pratiques d'engagement social sur la TQ et guider les pratiques d'intervention en action collective et en développement des communautés.

5.2 Les limites de cette recherche.

Comme toute recherche, ce mémoire comporte des limites, tant dans la conduite de la recherche que dans le choix des outils théoriques et méthodologiques qui ont été utilisés. Voici les éléments qui apparaissent incontournables à soulever.

5.2.1 Limites de la recherche : type de recherche, pluralité des participants et discours qui me traversent.

Cette étude de cas vise à décrire les pratiques d'engagement social des citoyens dans le contexte particulier d'une TQ, au moment même de la recherche : elle se limite au temps de la démarche (Paillé et Mucchielli, 2016). Également, chaque expérience, parcours et perception d'une situation reste singulière, tant celles racontées en entrevues que celles qui ont été observées. Toutefois, comme le démontrent la littérature empirique (Bujold, 2001 ; Ndiaye, 2005 ; Mercier, 2009 ; Sénécal *et al.*, 2010 ; Chevrier et Panet-Raymond, 2013 ; Bourque et Lachapelle, 2015 ; Desforges,

2017 ; Locas, 2018) et des démarches de réflexion issues du milieu de la concertation à Montréal (CMTQ, 2018a ; CMTQ 2018b ; CDC Rosemont, 2014), il est possible de retrouver des contextes d'action similaires dans d'autres dispositifs de concertation locale auxquelles peuvent s'étendre les réflexions présentées dans cette étude.

Deuxièmement, de par le mode de recrutement aux entretiens individuels, j'ai été en contact avec des citoyens qui présentaient une certaine homogénéité dans les engagements qu'ils tenaient. Afin d'aller plus loin, cette étude mériterait de recruter des citoyens qui en sont à leurs premiers engagements sociaux et des citoyens qui ne sont plus engagés à la TQ.

Troisièmement, cette étude concerne les pratiques d'engagement social des citoyens, sans s'attarder aux discours des intervenants. Des études qui portent sur les pratiques des intervenants sociaux des TQ (Bourque et Lachapelle, 2015 ; Desforges 2017 ; Locas, 2018) relèvent le même type de savoirs ou actions que ce qui ressort de ce mémoire et de coordination des régimes d'engagement de la part des intervenants. Je suppose que la différence entre les pratiques des citoyens et celle des intervenants sociaux est marquée par le statut qui est accordé à l'un et à l'autre et à la charge symbolique que revêt la figure « citoyen, citoyenne » (Blondiaux, 2008 ; Charles, 2014) forgée par les discours de la participation du public en démocratie. Il faudrait élargir le bassin de participants — citoyens, intervenants, personnes à l'emploi des TQ — et de milieu (donc de TQ) pour mettre à l'épreuve le cadre de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).

Quatrièmement, la méthodologique s'est consolidée en cours de recherche. L'analyse de situations a demandé une rupture épistémologique importante pour être en cohérence avec la perspective pragmatiste de mon cadre conceptuel. C'est au cours de la rédaction des derniers chapitres du mémoire que je me suis familiarisée avec des

méthodologies formelles du courant de la sociologie pragmatique, soit une approche qui se concentre sur le processus de l'engagement social plus que sur son résultat (Talpin, 2008 ; Barthe *et al.*, 2013). La posture pragmatiste de cette recherche a demandé d'effectuer un assez grand renversement quant aux discours et outils théoriques et épistémologiques auxquels nous sommes formés dans la discipline du travail social. J'ai dû moi-même faire un travail de sens qui m'a ouvert à l'importance de l'interdisciplinarité dans l'étude de phénomènes sociaux.

Cinquièmement, cette recherche est influencée par les discours qui me traversent. En effet, la recherche est une production discursive qui aura elle-même ses effets (Cambon et de Léglise, 2008). Cette recherche relève de réflexions qui sont fondées sur des affinités avec certaines perspectives épistémologiques ancrées par des expériences de vie (militante et professionnelle notamment) (Caron, 2018) et ma subjectivité de chercheuse (Arino, 2007). Je me suis alors outillée sur la posture critique dans l'approche pragmatiste (Breviglieri et Stavo-Debauge, 1999 ; Bénataouïl, 1999 ; Boltanski, 2009) et la posture critique en recherche (Caron, 2018). De par mon choix de mon cadre conceptuel, de par mes affinités épistémologiques et expérientielles, de par l'acte militant dont relève ma recherche, j'assume la posture critique manifeste parce que :

Les connaissances produites par les approches critiques sont souvent qualifiées de savoirs de rechange qui jouent une fonction de résistance envers les savoirs établis et les idées reçues. La production de ces savoirs différents est donc envisagée comme un engagement intellectuel qui s'incarne dans des formes concrètes d'action et d'intervention sur le monde (Caron, 2018 : 57).

5.2.2 Retour sur les outils théoriques, méthodologiques et épistémologiques sélectionnés.

Mener une recherche en joignant les deux cadres théoriques de la coordination des régimes d'engagements (Thévenôt, 2006) et de l'action en situation (Mathieu, 2012) a été tout un défi ! Toutefois, le cadre de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) pour l'étude des pratiques d'engagement social des citoyens est pertinent pour sortir de la circularité des discours sur la participation citoyenne (Blondiaux, 2008) et de l'explication des phénomènes sociaux de la participation du public en démocratie. La mise à l'épreuve du cadre proposé m'a permis d'en proposer une carte conceptuelle afin d'en illustrer le fonctionnement :

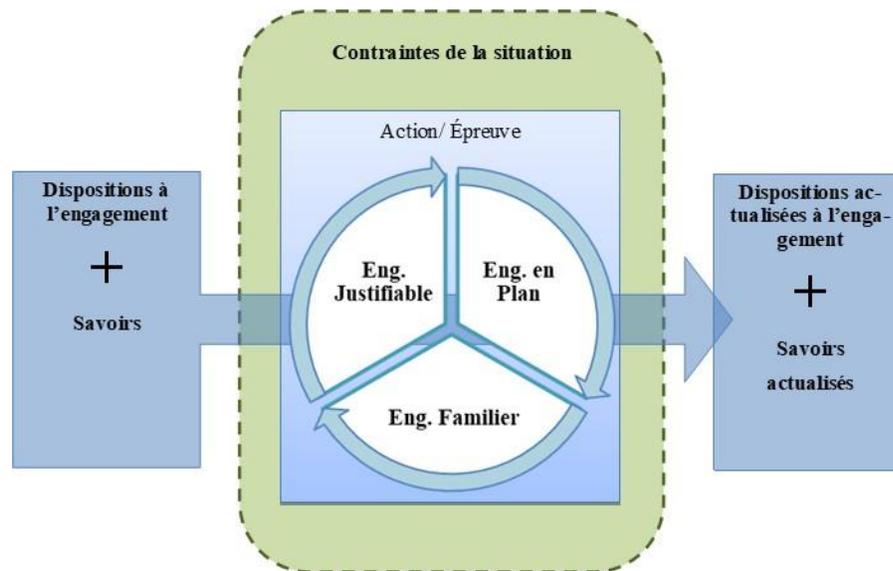


Figure 5.1 Carte conceptuelle du cadre théorique de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).

Le recours au cadre théorique de la coordination des régimes d'engagements (Thévenôt, 2006) a permis, tel qu'anticipé, de rendre de la texture et de la complexité aux pratiques citoyennes qui se déploient dans les dispositifs participatifs comme les TQ. Le dispositif analytique de l'action située de Mathieu (2012) s'est montré pertinent pour décrire des pratiques plurielles d'engagement social s'inscrivant dans le paradigme de l'engagement affranchi (distancié) de Jacques Ion (1997 ; Ion *et al.*, 2001).

Le dispositif de l'analyse des discours en situation (Mathieu, 2012) a nécessité des modifications pour adresser les dimensions éthique et politique que présente l'acte d'énonciation (Hansotte, 2005). Ainsi, en m'aventurant au repérage des grammaires des régimes d'engagement en situation⁸¹ (Cardon *et al.*, 1995 ; Hansotte, 2005, Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) plutôt que sur la grammaire des motifs (Trom, 2001 ; Mathieu, 2012), il a été possible d'adresser plus finement les régimes d'engagements qui sont amenés à être coordonnés en situation et d'analyser les effets de performance des discours (Hansotte, 2005 ; Mathieu, 2012 ; Boucher, 2019). Par contre, il ne m'est pas possible de proposer, comme Hansotte (2005), des grammaires spécifiques à chaque régime d'engagement, l'étude étant exploratoire tant sur le plan du sujet que des dispositifs analytiques que je me suis risquée à utiliser. C'est une tâche à poursuivre !

À la fin de ce mémoire, si j'ai pu adresser les dimensions éthique et politique d'une production discursive scientifique en étudiant les dispositifs participatifs *in situ* (Cefai, 2007) ou en « temps réel » (Mazaud *et al.*, 2012), je ne sens pas que j'ai le

⁸¹ L'incursion que j'ai faite du côté de la linguistique m'a amené à prendre conscience de l'émergence de l'attention portée à la pratique langagière dans les travaux de recherche des dernières années sur les dispositifs démocratiques (Cardon *et al.*, 1995 ; Hansotte ; 2005 ; Régimbal, 2005 ; Cefai, 2007 ; Talpin, 2006 ; Talpin 2008 ; Mathieu, 2012 ; Berger, 2015 ; Lardeux, 2019 ; Boucher, 2019).

recul et les outils théoriques nécessaires pour analyser l'influence de l'engagement de citoyens sur le contenu des politiques publiques. Dans cette perspective, je crois qu'il serait pertinent de mener cette recherche sous la forme de recherche-action qui s'étendrait sur plus de quelques mois afin d'approfondir avec les personnes concernées les possibilités et les limites de ce cadre théorique.

CONCLUSION

Ce mémoire visait à répondre à la question de recherche : Quelles sont les pratiques d'engagement social de citoyens sur une Table de quartier à Montréal ?

En premier temps, une revue de littérature sur les discours de la participation du public en démocratie a été faite sous trois angles. Il est apparu que les discours relayés par les études sur la participation du public en démocratie et ceux des pratiques en cours dans les TQ sont divergents. Par ailleurs, les études basées sur les figures d'engagement militant porté par les discours de la participation du public en démocratie ne sont plus à même de relever la spécificité de l'engagement contemporain, c'est-à-dire affranchi (Ion, 1997 ; Ion *et al.*, 2001). Ainsi, un renversement épistémologique est fait pour adopter une approche pragmatiste qui permet de saisir les pratiques d'engagement *in situ* (Cefai, 2007).

Le cadre théorique de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) est retenu afin d'adresser les pratiques qui émergent de l'épreuve dans une situation. Ce cadre théorique est le résultat d'un croisement entre celui de la coordination des régimes d'engagements de Laurent Thévenôt (2006), centré sur les sujets de l'action et les différents régimes d'engagement (plan, familial, justifiable) et celui de l'action en situation de Lilian Mathieu (2012) qui s'intéresse au sujet de l'action et ses dispositions, savoirs et discours en situation. La présente recherche exploratoire s'est déroulée sur une table de quartier à Montréal et comportait un dispositif méthodologique basé sur l'enquête ethnographique et l'analyse de discours par l'étude des grammaires des régimes d'engagement en situation (Cardon *et al.*, 1995 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ;

Mathieu, 2012). L'analyse des résultats s'est attachée à quatre sous questions de recherche qui relevait les dispositions à l'engagement, les savoirs émergeant des pratiques d'engagement, les modes de coordination déployés par les citoyens en situation et les tensions discursives entre la TQ et les récits de pratiques des citoyens engagés à la TQ.

Les pratiques d'engagement social des citoyens relèvent de l'épreuve de la situation, dans laquelle les citoyens sont capables d'analyser, de comprendre, de qualifier, d'évaluer, d'agir et de se coordonner, individuellement et avec les acteurs en présence dans une variété d'activités de la TQ. Les dispositions et les savoirs déployés sont intimement liés à la coordination des régimes d'engagements (Thévenôt, 2006). Les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier sont possibles de par la dimension discursive de la pratique (praxéologique) (Cambon et Léglise, 2008), qui fait appel à l'acte d'énonciation et de coordination de régimes d'engagements par des grammaires déployées en situation. Ainsi, les citoyens engagés à la TQ démontrent des pratiques d'engagement social au sens de Mathieu (2012) : les personnes maîtrisent les règles et normes de l'action ; vive des événements marquants collectivement ; font des expériences personnelles ; s'engagent politiquement ; démontrent une capacité critique en faisant preuve de réflexivité et sont capable de naviguer entre différents rôles et statuts sociaux.

Ce faisant, le cadre théorique de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) permet non seulement de décrire les pratiques d'engagement social des citoyens sur une TQ, mais d'en relever les dimensions. D'abord, les pratiques sont plurielles et résultent de dispositions acquises par des socialisations institutionnelles dans un ensemble de mondes sociaux qui dépassent le seul contexte de la TQ. Ensuite, les pratiques se déploient dans et par l'engagement dans des situations, dans lesquels des savoir-faire et savoir-être sont

acquis et actualisés. Les pratiques sont nécessairement coordonnées en situation selon le régime d'engagement qui est éprouvé en situation. Finalement, les pratiques d'engagement relèvent d'une pratique langagière (Cambon et Léglise, 2008).

Les tensions qui ont été relevées quant au pouvoir, aux figures citoyennes et à la reconnaissance rappellent qu'entre les dispositions et les dispositifs, il y a l'action, besoin de prendre au sérieux les effets, la matérialité du langage, tant sur les dispositifs participatifs, que sur les citoyens qui s'y engagent (Cambon et Léglise, 2008 ; Talpin, 2012 ; Berger, 2018). Le cadre de la coordination des régimes d'engagement en situation est (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) un outil pour sortir des discours circulaires de la participation publique en démocratie et considérer les autres formes d'expressions citoyennes relevant de régimes de moindres extensions (Thévenôt, 2006 ; Talpin, 2012). À former des citoyens actifs et réflexifs dans leurs pratiques, la TQ doit accepter l'incertitude et la transformation constante que cela amène, la coordination qui en découle, bref, accepter des engagements pluriels, qui se jouent à des échelles différentes. La perspective de l'hospitalité (Berger, 2018) apparaît comme une piste pour analyser les débordements créatifs, les désajustements et les tensions qui sont inhérentes à recevoir, accueillir, accompagner et former des citoyens dans le respect de leurs pratiques. Il y a lieu d'inclure les approches pragmatistes et des outils méthodologiques permettant d'appréhender la pluralité des pratiques sociales. C'est un changement de paradigme important pour les recherches sociales et l'intervention en action collective.

Cette étude sur les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal est à inscrire plus largement dans les pratiques sociales qui visent à infléchir des changements sociaux, soit, les pratiques de l'action collective. En perspective, la formule exploratoire de ce mémoire et les résultats qui en découlent motivent chez moi le désir de contribuer davantage à la formation intervenants, des

professionnels, des décideurs politiques et des futurs intervenants sociaux. La rédaction d'un outil pédagogique destiné aux étudiants de premier cycle de l'École de travail social serait un moyen de partager les pistes de réflexion pour des pratiques d'action sociale en phase avec les paradigmes d'engagement social contemporain. Également, un outil de transfert des connaissances sera à développer et produire avec des citoyens engagés et les autres acteurs sociaux œuvrant dans la table de quartier. La diffusion d'un outil de transfert des connaissances sera certainement utile aux tables de quartier à Montréal, mais aussi à d'autres regroupements d'acteurs sociaux qui invitent les citoyens dans des dispositifs participatifs.

Ce mémoire de maîtrise m'a permis de développer mes propres connaissances sur les enjeux pédagogiques de l'engagement social. Cela me prépare en quelque sorte à conseiller, à accompagner les citoyens qui veulent s'engager, les intervenants qui veulent accompagner l'engagement des citoyens, mais aussi à former de futurs intervenants. D'ailleurs, j'aurais la possibilité de développer la réflexion dans le programme de doctorat en sciences politiques que j'amorce à l'automne 2020.

ANNEXE A

TABLEAU SYNTHÈSE DE LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES
D'ENGAGEMENT SOCIAL DES CITOYENS SUR UNE TABLE DE
QUARTIER À MONTRÉAL

<p>Objectif de recherche principal : Décrire les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal</p>	<p>Question de recherche principale : Quelles sont les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal ?</p>	<p>Techniques de cueillette de donnée principale : – Étude de cas – Enquête ethnographique</p>	<p>Critères du cas à l'étude : – Une (1) table de quartier financée par l'IMSDSL membre de la CMTQ. – Accompagnant des citoyens depuis au moins (3) ans dans ses activités. – Dans laquelle je n'ai pas directement été employée. – Prévoyant tenir entre décembre 2018 et juin 2019 au moins 3 activités avec des citoyens.</p>	
<p>Sous-objectifs de recherche (SOR) 1 : Décrire les carrières d'engagement et identifier les dispositions à l'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal.</p>	<p>Sous-questions de recherche (SQR) 1 : Quelles sont les carrières d'engagement des citoyens qui s'impliquent à la TQ ? – Quelles sont les dispositions à l'engagement ?</p>	<p>Techniques de cueillette de données (janvier 2019 — juin 2019) – Entretiens individuels semi-dirigés (récits de pratiques). – Observation participante/Journal de bord</p>	<p>Critères du cas à l'étude – Sélection de cinq (5) citoyens engagés depuis au moins un (1) an et ayant participé à au moins (2) activités de la TQ avant la collecte de données – Présence lors de quatre (3) activités de la TDQ dans lesquelles les citoyens sont invités à participer.</p>	<p>Méthodes d'analyse des données (juin 2019 — mars 2020). – Analyse thématique de chaque récit de pratique (Paillé, 2007). – Analyse de discours en situation (Mathieu, 2012)</p>
<p>SOR 2 : Décrire les savoirs</p>	<p>SQR 2 : Quels sont les savoirs propres</p>	<p>– Entretiens individuels semi-</p>	<p>– Analyse thématique de chaque récit de pratique</p>	

<p>émergeant des pratiques d'engagement social des citoyens sur une Table de quartier de Montréal</p>	<p>aux pratiques d'engagement social des citoyens ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les savoirs acquis préalablement à l'engagement sur la TQ ? - Quels sont les savoirs mis à l'épreuve en situation ? - Quels sont les savoirs à acquérir c.-à-d. les besoins de formation ? 	<p>dirigés (récits de pratiques).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation participante/Journal de bord 		<p>(Paillé, 2007).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de discours en situation (Mathieu, 2012)
<p>SQR 3 : Décrire les modes de coordination que déploient les citoyens en situation d'engagement social.</p>	<p>SQR 3 : Comment les citoyens sur les tables de quartier Comment les citoyens des TQ coordonnent-ils leurs engagements sociaux en situation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les régimes d'engagement : familier, en plan et de la justification ? - Que révèle la grammaire des régimes d'engagement sur les modalités de coordination ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels semi-dirigés (récits de pratiques). - Observation participante/Journal de bord 		<ul style="list-style-type: none"> - Analyse thématique de chaque récit de pratique (Paillé, 2007). - Analyse de discours en situation (Mathieu, 2012) - Analyse des grammaires des régimes d'engagement en situation (Cardon <i>et al</i>, 1995 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012)
<p>SQR 4 : Analyser les tensions discursives entre les discours des TQ (organisation) et les récits de pratique des citoyens engagés dans les TQ.</p>	<p>SQR 4 : Quelles sont les tensions discursives entre les acteurs de la TQ ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de matériaux discursifs de la TQ - Observations participantes/journal de bord - Entretiens individuels semi-dirigés (récits de pratiques). 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de littérature grise de la TQ en lien avec les situations évoquées par les citoyens ou observées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de discours en situation (Mathieu, 2012) - Analyse des grammaires des régimes d'engagement en situation (Cardon <i>et al</i>, 1995 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012)

ANNEXE B

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL : RÉCITS DE PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DE CITOYENS SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE ET OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN

- Remercier d'avoir accepté de collaborer à la recherche
- Présentation du formulaire de consentement volontaire et signature
- Présentation de la problématique de cette recherche :
 - o Intérêt international depuis 2000 pour la participation citoyenne et les dispositifs de participation.
 - o Les TQ sont des dispositifs participatifs dans lesquels les citoyens sont invités à s'engager pour contribuer au développement de leur communauté.
 - o Nous souhaitons mieux comprendre les pratiques d'engagement des citoyens dans les tables de quartier à Montréal par les récits d'engagement de citoyens qui sont actifs depuis au moins un an dans une TQ.
 - o Les objectifs de la recherche sont de :
 - Décrire les pratiques d'engagement social de citoyens sur une TQ à Montréal ;
 - Décrire les carrières d'engagement des citoyens sur la TQ ;
 - Décrire les savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens sur une TQ ;
 - Décrire les modes de coordination que déploient les citoyens en situation d'engagement social sur une TQ ;
 - Analyser les tensions discursives entre les discours des TQ (organisation) et les récits de pratique des citoyens engagés sur les TQ.

QUESTIONS

CONTEXTE AYANT MENÉ À L'ENGAGEMENT SUR LA TQ

- Comment avez-vous commencé à vous engager à la TQ ?
- Depuis combien de temps êtes-vous engagés à la TQ ?

RÉCIT DE PRATIQUE

Choix de situation

- Pourriez-vous me raconter une situation, qui se déroule lors d'un engagement à la TQ, où vous avez senti de la facilité ou de l'aisance/de la difficulté à contribuer ?
 - o À quelle(s) activité(s) ? Quand ? Où ?
 - o Comment décririez-vous ce que vous avez fait/dit dans cette/ces activité(s) ?
 - o Quelque chose vous a marqué plus particulièrement lors de cette/ces activité(s) ? Si oui, quoi ?

Régimes d'engagement

- o Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans cette situation ? Au plan personnel ? Au plan général ?
- o Qu'est-ce qui était en jeu/à défendre dans la situation d'engagement ?
- o Quel était le but de votre engagement dans cette situation ?

Savoirs en situation d'engagement sur la TQ :

- o Qu'est-ce qui vous permettait ou vous empêchait de contribuer à cette situation ?
- o De quoi étiez-vous fier.e ? Pourquoi ?
- o Qu'est-ce que vous auriez aimé posséder (comme connaissances ou habiletés) pour être à l'aise de contribuer à la situation que vous me décrivez ?
- o Qu'avez-vous appris de cette expérience d'engagement ?
- o Quels sont les savoirs/habiletés que vous utilisez dans ce genre de situation ?

Quelle est votre définition de l'engagement ?

CONCLUSION DE L'ENTRETIEN

- Y a-t-il des éléments importants pour vous que vous souhaitez aborder qui n'ont pas été abordés dans l'entretien ?
- Quels commentaires avez-vous à me partager à la fin de cet entretien ?

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ACTUEL

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre niveau de scolarité ?
- Quelle est votre principale occupation dans la vie ?

REMERCIEMENTS

Proposition de faire un retour sur les conclusions de la recherche auprès de la personne.

ANNEXE C

GUIDE DE L'OBSERVATION PARTICIPANTE

Recherche sur les pratiques d'engagement social de citoyens sur une TQ à Montréal

1. Selon le cadre de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) Description de l'activité (objectif, lien avec autres observations, place et contribution annoncée des citoyens, documents d'invitation)
2. Observation générale : Contexte, salle, humeur, nombre de gens, rôle de chacun, structure de la rencontre et processus de guidage/animation, cadre général.
3. LOGIQUE DE LA SITUATION Quel est l'objet de la rencontre ? C'est motivé par quoi ? Qui est là, pour quelle(s) raisons ? Qu'est-ce qui est évoqué dans les échanges, qu'est-ce qui structure les échanges ?
 - a. Contraintes de la situation :
 - i. Crainte de compromettre des relations d'amitié et de confiance réciproque tissée au quotidien qui induit une forte obligation de solidarité (RÉGIME FAMILIER Thévenôt ; Concept Mathieu : interconnaissance et zone d'évaluation mutuelle= charge normative et attitude facilement perceptibles par les autres et qui jouent comme contrainte à la situation)
 - ii. Références à des groupes/objets/lieux centraux au groupe observé
 - iii. Micromobilisation : relations personnelles entre recruteur et recrutés
 - b. Comment s'activent les dispositions dans cette situation ?
 - i. Ce que l'agent engage de son passé, de ses manières de faire acquises dans sa trajectoire d'engagement
 - ii. Comment il fait face à la situation ?
 - iii. Comment les dispositions s'actualisent (dispositions personnelles ou façonnées par le groupe ?)
 - iv. Y a-t-il des transferts de savoirs qui se font entre personnes engagées ? Qu'est-ce qui en témoigne ? Comment s'organise le partage des tâches, des idées ?
 - c. Quelles pratiques en émergent ? Comment se manifestent les pratiques en situation ? Quel est l'ordre de pratique et de sens qui se dégage de cette situation ?
 - i. *Diverses pratiques* : manifester, se réunir, débattre
 - ii. *Diverses productions* : presse militante, tracts, blogs, rapports...

- iii. *Catégories cognitives* : schème de classement adversaires/alliés, sensibilités idéologiques (en cas d'absence, difficulté à reconnaître ou rendre intelligible l'enjeu de l'offre d'engagement, étranger aux conduites par et dans lesquelles s'expriment l'engagement, attitude de retrait ? Délégation implicite à des responsables ? Anticipation de sanctions ?) Comment est décrite la situation ? Quels sont les possibles évoqués ? Qui parle ?
- iv. Mise en contexte de l'organisation qui soutient la situation
- v. y a-t-il prise en charge de tâches ? quelles sont-elles ? Par qui ?

4. DISPOSITIONS

- a. Rapport de familiarité avec l'engagement social : Carrière d'engagement ? Socialisation (famille, parcours de formation, emploi ?)
- b. Mention ou appui sur expérience passée (professionnelle ou parcours d'engagement) à travers des références à un récit (est-il personnel, collectif, partagé par un petit groupe ?) Comment dans la situation s'actualisent les dispositions ?
- c. Mention ou appui de compétences
 - i. Connaissances d'un réseau de partenaires potentiel, pour solliciter appui, conseils, expertise pour le problème traité ?
 - ii. Connaissances sur le travail de rassemblement par lequel s'opère la mobilisation ?
 - iii. Connaissances sur comment animer des rassemblements, exposer publiquement l'enjeu pour susciter l'engagement de co-activistes potentiels.
 - iv. Mention ou appui de tensions. Comment se déroule les échanges, qui parle, quelle stratégie d'animation est utilisée, quels supports ? Y a-t-il des inégalités ou différences de compétences qui se révèlent dans le cours de l'action ? Comment s'expriment les novices/les virtuoses ? Comment se déploient les tensions entre citoyens engagés ?

5. COMPÉTENCES

- a. Comment circulent et se transmettent les compétences citoyennes ?
- b. Y a-t-il des expériences fondatrices dans le groupe ?
- c. À quels dilemmes pratiques sont confrontés les acteurs ? Comment les résoudre-ils ?
- d. Quelles sont les compétences citoyennes en action dans cette situation ?
 - i. Compétence de nature scolaire ou forme scolaire d'acquisition de connaissance (guide citoyen, formation, détachée de la pratique directe)
 - ii. Dispositifs d'apprentissage original pour rationaliser et objectiver des compétences susceptibles de doter leurs membres de savoirs, savoir-faire et savoir-être propre à la pratique militante.
 - iii. Exemple de chose à observer : maîtrise des formes d'expression publiques, compétences agonistiques, compétences à rédiger, restituer, mobiliser les enjeux du groupe pour rallier d'autres groupes, publicisation d'une cause, capacité à monter en généralité, etc.

ANNEXE D

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

 **Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains**

No. de certificat: 3147
Certificat émis le: 28-01-2019

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	Étude exploratoire des pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal
Nom de l'étudiant:	Maëlle BROUILLETTE
Programme d'études:	Maîtrise en travail social (profil avec mémoire)
Direction de recherche:	Sylvie JOCHEMS

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.


Anne-Marie Parisot

Professeure, Département de linguistique

Présidente du CERPÉ FSH

ANNEXE E

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ENTREVUES INDIVIDUELLES



Titre du projet de recherche : Étude exploratoire des pratiques d’engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal.

Étudiant-chercheur : Maëlle Brouillette, Maîtrise en travail social, 514-578-8668, brouillette.maelle@courrier.uqam.ca

Direction de recherche : Sylvie Jochems, professeure, École de travail social, 514-987-3000 poste 3702, jochems.sylvie@uqam.ca

PRÉAMBULE

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique une entrevue individuelle d’une durée de 60 à 90 minutes dans les locaux de l’UQAM et dont la date et l’heure dépendront de vos disponibilités. Avant d’accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES OBJECTIFS

Dans le contexte de l'intérêt grandissant pour la participation citoyenne sur les tables de quartier à Montréal (TDQ) depuis les années 2000, cette recherche étudie comment les citoyen.ne.s qui participent/s'impliquent/se mobilisent dans une table de quartier depuis au moins un an vivent cet engagement social.

L'objectif principal de cette étude est de décrire les pratiques d'engagement social de citoyens dans une table de quartier (TDQ) à Montréal. Les sous-objectifs de la recherche sont de : décrire les compétences et savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens dans une TDQ ; décrire les modes de coordination que déploient les citoyens en situation d'engagement social dans une TDQ ; analyser les tensions discursives entre les discours une TDQ (organisation) et les récits de pratique des citoyens engagés dans une TDQ.

Cette recherche exploratoire sera menée par Maëlle Brouillette, étudiante-chercheure à la maîtrise en travail social à l'UQAM. L'étude se déroulera de décembre 2018 à décembre 2019 et implique une table de quartier, six (6) citoyen.ne.s engagé.e.s et les personnes présentes lors de trois (3) activités de la Table de quartier. Les personnes participantes et l'organisation (TDQ) ne seront pas identifiées dans l'étude.

NATURE ET DURÉE DE VOTRE PARTICIPATION

Votre participation à ce projet de recherche consiste à participer à une entrevue, dans les locaux de l'UQAM, d'une durée de 60 à 90 minutes à la date et l'heure préférée selon vos disponibilités. Au moment de l'entrevue, il vous sera demandé la permission d'enregistrer la discussion. L'enregistrement audio servira à faciliter la transcription et l'analyse des résultats de l'étude. Les données recueillies lors des entrevues sont confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. La table de quartier ne sera également pas identifiée. Seule l'étudiante-chercheure (Maëlle Brouillette) réalisant l'étude et sa directrice de mémoire (Sylvie Jochems) aura accès aux données pouvant identifier les participants. Les résultats de la recherche ne permettront pas d'identifier les participants.

Il est à noter qu'à n'importe quel moment durant l'entrevue, vous pouvez interrompre votre participation sans aucun préjudice, et dans ce cas, les données vous concernant seraient détruites immédiatement. Vous pouvez aussi en tout temps refuser de discuter de n'importe lequel des sujets que l'intervieweur propose d'aborder ou demander à ce que certains de vos propos ne soient pas enregistrés.

Votre participation nous permettra de produire un mémoire de recherche qui vous sera rendu disponible lors de sa publication et dont un résumé des résultats vous sera acheminé personnellement par courriel à la fin de l'étude.

AVANTAGES LIÉS À LA PARTICIPATION

En participant à l'étude, vous aurez l'occasion d'explorer votre expérience d'engagement sur la table de quartier. De fait, les bénéfices personnels pourraient être une meilleure connaissance de soi. Ensuite, en participant à cette étude, vous pourriez développer une réflexion contributive à l'amélioration des pratiques de participation citoyenne dans la TDQ. Finalement, la participation à cette étude pourrait contribuer au progrès de la connaissance sur les pratiques d'engagement des citoyens dans une TDQ.

RISQUES LIÉS À LA PARTICIPATION

Les risques ou préjudices sur la santé physique et psychologique de votre participation à cette étude sont minimes. En participant à l'étude, vous pourriez, malgré les précautions éthiques du respect de l'anonymat, de la confidentialité et de la vie privée, vivre un dévoilement non voulu de votre participation. Pour minimiser les risques d'identification et de dévoilement non volontaire, l'étudiante-chercheuse cryptera adéquatement les données, s'assurera que les données soient entreposées de manière à respecter les règles de la confidentialité, procédera aux entrevues dans un local de l'UQAM pour protéger votre anonymat et n'identifiera en aucun cas dans son mémoire et toute publication qui suivra cette recherche les personnes et organisations participantes. Une restitution publique des résultats de cette recherche sera organisée et tous les membres de la TDQ et les participants citoyens seront conviés à y assister. L'étudiante-chercheuse engage sa responsabilité à la protection de confidentialité des données présentées lors de cette séance publique. Si lors de cette présentation des résultats (sous forme agrégée et résumée) vous désirez dévoiler votre participation à cette recherche (auto-dévoilement), cela relève de votre responsabilité. Un autre risque minime encouru est que vous ressentiez un inconfort ou ayez des sentiments mitigés à l'idée d'exprimer un point de vue que vous jugez délicat en abordant votre expérience d'engagement au sein de la TDQ. Par exemple, en remettant en question votre participation à la TDQ.

Une personne-ressource externe à la TQ pour échanger est à votre disposition gratuitement durant le temps de cette recherche (c.-à-d. entre février 2019 et août 2019). Cette personne a signé une entente de confidentialité d'une durée de 25 ans et vous pouvez la contacter par courriel à l'adresse : farfdante13@gmail.com ou par téléphone au 514-899-5654 pour prendre un rendez-vous téléphonique afin d'échanger avec elle pendant un appel d'une heure sur votre expérience de participation à cette étude. Elle vous contactera dans les 24 à 48 h. Tout ce que vous direz restera confidentiel et ni l'étudiante-chercheuse ou toute autre personne ne saura si vous avez contacté Mme. Piché ou ne prendrons connaissance des propos tenus.

CONFIDENTIALITÉ

Pour assurer votre confidentialité, votre nom et toutes autres données qui pourraient permettre de vous identifier seront codifiées et connues seulement de l'étudiante-chercheuse et de sa directrice de recherche. Vous pouvez choisir un pseudonyme de votre choix lors de l'entrevue et vous serez identifié à partir de ce dernier. Les données qui pourraient permettre de vous identifier seront conservées sous clé séparément des documents d'analyse des résultats. Les enregistrements seront détruits dès qu'ils auront été transcrits et tous les documents relatifs à votre entrevue seront conservés soit dans l'ordinateur personnel de l'étudiante-chercheuse, dans un dossier nécessitant un mot de passe pour y accéder ou soit sous clé dans un classeur. L'ensemble des documents sera détruit 1 an après la dernière communication scientifique.

Approbation des transcriptions : les transcriptions de votre entrevue reproduiront fidèlement sous mode verbatim vos propos. La transcription vous sera acheminée par courriel, sous format PDF protégé par un mot de passe qui sera transmis par téléphone par l'étudiante-chercheuse. Un accord verbal par téléphone sera demandé pour approuver l'utilisation de vos propos tels qu'ils se trouvent dans la transcription. En cas de désaccord ou de demande de modification, vous devrez en informer par téléphone l'étudiante-chercheuse et celle-ci procédera à la modification dans le document, pour ensuite vous le transmettre en format PDF protégé par un mot de passe à nouveau.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET RETRAIT

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser verbalement Maëlle Brouillette ; toutes les données vous concernant seront détruites.

INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Aucune indemnité compensatoire pour votre participation n'est prévue.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Sylvie Jochems, professeure, École de travail social, 514-987-3000 poste 3702, jochems.sylvie@uqam.ca

Ou avec moi : Maëlle Brouillette, Maîtrise en travail social, 514-578-8668, brouillette.maelle@courrier.uqam.ca

DES QUESTIONS SUR VOS DROITS ?

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter Julie Sergent, coordonnatrice du CERPÉ FSH de l'UQAM à sergent.julie@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 3642.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

CONSENTEMENT

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire ;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE F

AFFICHE DE RECRUTEMENT À LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DE CITOYEN.S SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL

Pratiques d'engagement social de citoyen.ne.s

Étude de cas sur une Table de quartier de Montréal

Description du projet

Vous êtes invité.e à prendre part à un projet de recherche qui vise à comprendre les pratiques d'engagement des citoyen.ne.s dans les tables de quartier à Montréal. Plus précisément, il s'agira d'aller voir comment les citoyen.ne.s s'impliquant ou participant à des activités d'une table de quartier vivent leur expérience d'engagement.

Je cherche des personnes qui ...

- Ont plus de 18 ans ;
- S'impliquent bénévolement et librement dans une table de quartier de la région de Montréal depuis au moins un an.

Déroulement

- Une rencontre d'une durée d'environ 60 à 90 minutes
- Confidentialité assurée

Si vous êtes intéressé-e, veuillez me contacter (Maëlle Brouillette)

Par téléphone : 514-578-8668

Par courriel : brouillette.maelle@courrier.uqam.ca

Seules les personnes n'ayant aucun lien avec l'étudiante seront acceptées

Cette étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains de l'UQÀM (CERPÉ).

ANNEXE G

ENTENTE DE COLLABORATION ET DE CONFIDENTIALITÉ



Entente de collaboration et de confidentialité pour la recherche

Étude de cas sur les pratiques d'engagement social des citoyens sur une table de quartier à Montréal.

Cette entente de collaboration et de confidentialité a lieu entre : [table de quartier]

Et

Maëlle Brouillette, étudiante-chercheure, candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal, sous la supervision de Mme Sylvie Jochems, professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal.
Couvrant la période du (3 avril 2019) au (20 décembre 2020).

Coordonnées des chercheurs

Maëlle Brouillette, étudiante-chercheure, candidate à la maîtrise en travail social,
UQAM Courriel : brouillette.maelle@courrier.uqam.ca
Téléphone : 514-578-8668

Sylvie Jochems, directrice de mémoire et professeure école de travail social UQAM
Courriel : jochems.sylvie@uqam.ca
Téléphone : 514-987-3000 poste 3702

1. Description de la recherche :

Dans le contexte de l'intérêt grandissant pour la participation citoyenne sur les tables de quartier à Montréal (TQ) depuis les années 2000, la recherche proposée étudie les

modes d'engagements sociaux des citoyens, les motifs de cet engagement et les compétences qu'ils déploient dans leur pratique d'engagement social.

L'Étude de cas sur les pratiques d'engagement social de citoyens sur une table de quartier à Montréal a pour objectif principal de décrire les pratiques d'engagement social de citoyens dans une table de quartier (TQ) à Montréal. Les sous-objectifs de la recherche sont de : décrire les compétences et savoirs propres aux pratiques d'engagement social des citoyens dans une TQ ; décrire les modes de coordination que déploient les citoyens en situation d'engagement social dans une TQ ; analyser les tensions discursives entre les discours des TQ (organisation) et les récits de pratique des citoyens engagés dans les TQ.

La contribution de ce projet de recherche est donc de faire ressortir les connaissances, compétences et savoirs que les citoyens disposent ou acquiert dans leur engagement sur la TQ. De fait, les intervenants et organisations sollicitant la participation des citoyens sur leurs instances pourront bénéficier d'une meilleure compréhension de l'action citoyenne dans les dispositifs participatifs et orienter leurs interventions de manière à travailler à l'empowerment, l'émancipation des personnes et à soutenir l'engagement social de citoyens. Plus largement, étudier les pratiques d'engagement en regard des régimes d'engagement plus intimes à la personne permet de comprendre les motifs de l'engagement social de citoyens, pour tracer les contours de l'évolution de cette pratique. Par ailleurs, de relever les compétences nécessaires à la pratique d'engagement des citoyens peut être contributif à observer ce qui pourrait contribuer à la formation de citoyens actifs et engagés et par le fait même, comprendre les modes de renouvellement des pratiques démocratiques.

2. Méthodologie :

Une enquête ethnographique sera menée au sein de votre organisme par trois modes de collecte de donnée. Trois observations participantes au sein de votre organisme, la collecte de récits de pratiques par des entrevues individuelles avec des citoyen.ne.s engagé.e.s depuis au moins un an au sein de votre organisme et l'analyse d'une dizaine documents internes de votre organisme. La méthode d'analyse des données sera une analyse thématique des propos des citoyens et une analyse de discours pour l'ensemble des données.

3. La TDQ accorde l'autorisation à l'étudiante-chercheur de :

1. ***Faire six (6) observations participantes*** où l'étudiante-chercheur est présente lors d'une activité ordinaire de votre organisme dans laquelle un ou plusieurs citoyen.ne.s sont présent.e.s et amené.e.s à participer. Les activités où l'étudiante-chercheur sera présente seront enregistrées sur un support audionumérique. L'étudiante-chercheur demandera le consentement oral des personnes présentes à l'activité pour procéder à l'enregistrement et la prise de notes manuscrites. Les données seront soumises à des

règles de confidentialité et d'anonymat. Par conséquent, il ne sera ni possible d'identifier l'organisme et les participants aux activités, car les données seront cryptées.

2. Solliciter via votre carnet d'adresses courriel ou par téléphone des citoyen.ne.s qui sont engagés au sein de votre organisme depuis au moins un an pour faire des entrevues individuelles de 60 à 90 minutes. Afin de garantir la confidentialité des citoyen.ne.s participant.e.s à l'étude, les communications se feront directement entre les citoyen.ne.s participant.e.s à l'étude et l'étudiante-chercheure. Les entrevues se feront dans les locaux de l'UQAM. Les propos des citoyen.ne.s seront anonymes et confidentiels et aucun élément de la recherche ne pourra permettre d'identifier les participant.e.s.

3. Donner accès à l'étudiante-chercheure à une dizaine de documents internes qui permettent de situer la pratique de votre organisation en matière de participation citoyenne (ex. : règlements généraux, compte-rendu de rencontres, documents de travail, politiques, description de tâche, etc.). Afin de garantir la confidentialité de votre organisme et des citoyen.ne.s participant.e.s, les documents seront anonymisés et il ne sera pas possible d'identifier votre organisme.

4. Prévoir, si vous le souhaitez, un moment afin que l'étudiante-chercheure puisse présenter le résumé des résultats de l'étude aux membres de votre organisation et autre personne/groupes d'intérêts de votre choix lors d'une activité de votre organisme ou lors d'une activité désignée.

4. Risques prévisibles et avantages potentiels

Risques prévisibles pour l'organisme : Les risques ou préjudices qu'encourt votre organisation à contribuer à cette étude sont minimes. Tout d'abord, il y a le temps à allouer par l'organisme pour les démarches qui sont demandées pour mener la recherche en collaboration avec l'étudiante-chercheure. L'étudiante-chercheure ne donnera aucune compensation monétaire pour le temps investi par l'organisation. Par ailleurs, l'étudiante s'engage à ce que ce temps soit maintenu au minimum possible pour en réduire les impacts financiers ou de la mobilisation de ressources humaines. Dans cette perspective, il est proposé d'établir dans cette entente de collaboration les tâches, attentes et temps alloués en collaboration avec l'étudiante-chercheure. Comme autre risque minime, il pourrait y avoir une discussion critique sur les pratiques de participation citoyenne au sein de l'organisme en cours ou suite à cette étude, pouvant causer un léger malaise entre les membres de l'organisme. De fait, l'étudiante-chercheure référera à une ressource externe pour accompagner un échange entre les membres de votre organisation suite à la diffusion des résultats si le besoin s'en fait sentir.

Avantages potentiels pour l'organisme : Les conclusions de l'étude pourraient mener à une meilleure compréhension de l'action citoyenne dans une TQ. La participation à cette étude pourrait contribuer au progrès de la connaissance sur les pratiques d'engagement des citoyen.ne.s dans une TQ et sensibiliser la communauté aux pratiques démocratiques ayant cours dans ce genre de dispositif participatif. Par ailleurs, pour votre organisme, cette démarche de recherche pourra permettre de faire le point sur vos pratiques de participation citoyenne à partir du point de vue de personnes qui y sont engagées.

Risques prévisibles pour les citoyen.ne.s participants à l'étude : Les risques ou préjudices sur la santé physique et psychologique qu'encourent les citoyen.ne.s participants à l'étude sont minimes. Les citoyen.ne.s participants à l'étude pourraient, malgré les précautions éthiques du respect de l'anonymat, de la confidentialité et de la vie privée, vivre un dévoilement non voulu de leur participation à cette étude. Pour minimiser les risques d'identification et de dévoilement des citoyen.ne.s participants à l'étude, l'étudiante-chercheure cryptera adéquatement les données et s'assurera que les données soient entreposées de manière à respecter les règles de la confidentialité, procédera aux entrevues dans un local de l'UQAM pour protéger l'anonymat des participant.e.s, n'identifiera en aucun cas dans son mémoire et toute publication qui suivra cette recherche les personnes et organisations participantes. Un autre risque minime encouru est que les citoyen.ne.s participants à l'étude pourraient vivre un malaise quant à donner un point de vue qu'ils jugent délicat en abordant leur expérience d'engagement au sein de la TQ. Les citoyen.ne.s participants pourraient remettre en question leur participation à la TQ. Dans cette perspective, il sera proposé une ressource externe pour échanger avec les citoyen.ne.s participants à l'étude si ces derniers en expriment le besoin.

Avantages prévisibles pour les citoyen.ne.s participants à l'étude : En participant à l'étude, les citoyen.ne.s participants pourraient avoir l'occasion d'explorer leurs aptitudes, attitudes, capacités, habiletés développées à travers leur engagement dans la table de quartier. De fait, les bénéfiques personnels pourraient être une meilleure connaissance de soi et le renforcement de ses capacités. Ensuite, les citoyen.ne.s participants à cette étude pourraient développer une réflexion critique et contributive à l'amélioration des pratiques de participation citoyenne dans la TQ dans laquelle ils s'impliquent. Finalement, la participation à cette étude pourrait contribuer au progrès de la connaissance sur les pratiques d'engagement des citoyen.ne.s dans une TQ et sensibiliser la communauté aux pratiques démocratiques ayant cours dans ce genre de dispositif participatif.

5. Entente de collaboration et de confidentialité

L'étude de cas sur les pratiques d'engagement citoyen sur une table de quartier à Montréal menée par l'étudiante-chercheure implique des engagements mutuels pour

assurer le respect de l'intégrité de l'organisation qui collabore (TQ) et des membres citoyen.ne.s participants. De plus, les engagements mutuels assurent le respect de l'intégrité de la démarche scientifique de cette recherche. Finalement, l'entente de collaboration fait aussi office d'entente de confidentialité. En ratifiant cette entente, les personnes signataires s'engagent au nom de l'organisme à respecter les ententes ayant trait à la confidentialité relative à cette étude.

Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins du présent travail (articles, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de la part de l'organisme ou des citoyen.ne.s participants.

La table de quartier s'engage :

- À ce que les citoyen.ne.s qui participeront à l'étude de manière anonyme et confidentielle aient la garantie qu'ils peuvent s'exprimer librement incluant des critiques et points de vue qu'ils pourraient partager à l'étudiante — chercheure sur leur expérience d'engagement dans la table de quartier.
- À ce qu'il n'y a pas de pressions à participer à l'étude ou représailles suite aux propos tenu par les potentiels ou présumés participants de l'étude.
- À ce que les membres ou le personnel de la TQ ne tentent pas de deviner quel.le.s citoyen.ne.s auraient pu participer aux entrevues de manière à respecter la confidentialité et le droit à l'anonymat des participants.
- À ne pas interférer dans l'interprétation que l'étudiante-chercheure fait des données et des résultats de l'étude dans la rédaction de son mémoire ou d'articles et communication subséquente. La TQ comprend que l'étudiante-chercheure est la seule responsable de ses propos.
- Faciliter les démarches de recherche selon ce qui est entendu en section 3.
- N'avoir accès qu'aux résultats agrégés suite à l'étude et non aux données brutes.
- Consentir à ce que Mme Brouillette, étudiante-chercheure et Mme Jochems, directrice de mémoire de Mme Brouillette aient accès aux données brutes.
- Désigner une personne-ressource avec laquelle l'étudiante-chercheure pourra communiquer afin de coordonner la participation à la recherche. Celle-ci devra respecter l'entente de collaboration et de confidentialité présente pour toutes démarches relatives à cette étude.
- Désigner une personne-ressource de votre organisme pour accompagner les citoyen.ne.s qui pourraient, suite à leur entrevue, ressentir le besoin d'échanger sur leur expérience. Celle-ci devra respecter l'entente de collaboration et de confidentialité présente pour toutes démarches relatives à cette étude.
- Consentir à la publication d'articles, communications scientifiques ou autres des résultats de cette étude par l'étudiante-chercheure subséquemment à la fin de cette collaboration.
- Reconnaître le droit de se retirer de l'étude à tout moment, et ce, sans aucun préjudice de la part de l'étudiante-chercheure.
- Autres (à définir avec l'organisme)

L'étudiante-chercheure s'engage à :

- Respecter le droit à la confidentialité et l'anonymat des participants, tant en ce qui a trait à l'organisation (TQ) qu'aux citoyen.ne.s participants à l'étude. Cela implique la mise en place de mesures éthiques quant au cryptage des données, l'accès à celles-ci restreint à Mme Brouillette et Mme Jochems, l'entreposage respectant les normes éthiques et la destruction des données brutes (documents, enregistrements, notes, documents de travail, etc.) après la recherche.
- Collaborer de manière à assurer le respect et une relation harmonieuse avec l'organisation (TQ), son personnel, ses membres ou toutes personnes désignées qui contribuent de près ou de loin à la recherche.
- Ce que les communications soient faites dans le seul but des démarches nécessaires à la recherche avec l'organisme et les citoyen.ne.s participants à l'étude, et ce, pour la durée de la recherche.
- Garantir le droit de l'organisation (TQ) et des citoyen.ne.s participants à l'étude de retirer son consentement de participation à tout moment et sans aucun préjudice. Dans ce cas, les données seront détruites et ne seront pas utilisées pour la recherche.
- Restituer les résultats de la recherche dans le format qui conviendra à la TQ et aux personnes ayant participé à l'étude.
- Autres (à définir avec l'organisme)

Vous pouvez communiquer avec Julie Sergent, coordonnatrice du CERPÉ FSH de l'UQAM à sergent.julie@uqam.ca ou 514-987-3000, poste 3642.

Signataire(s) de [table de quartier]

Je, soussigné

_____ (Nom, titre/fonction), m'engage par la présente au nom de l'organisme (TQ) à respecter l'entente de collaboration ci-présente et à maintenir confidentielles les informations décrites ci-dessus. Après avoir pris connaissance des renseignements concernant la participation de l'organisme (TQ), j'appose ma signature en son nom signifiant que je consens à ce que l'organisme (TQ) participe librement à la recherche. Le formulaire est signé en deux exemplaires et l'organisme (TQ) en conserve une copie.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE À _____
(ville), EN CE _____ (date)

PAR : (Signature) _____

Témoin : _____

Signataire (étudiante-chercheure)

Je, soussigné, Maëlle Brouillette, étudiante-chercheure candidate à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal, m'engage par la présente au nom de l'UQAM à respecter l'entente de collaboration ci-présente et à maintenir confidentielles les informations décrites ci-dessus.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE À _____
(ville), EN CE _____ (date)
PAR : (Signature) _____
Témoïn : _____

En annexe certificat éthique délivré par l'UQAM

ANNEXE H

TABLEAU INTÉGRATEUR DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR LES PRATIQUES D'ENGAGEMENT SOCIAL DES CITOYENS SUR UNE TABLE DE QUARTIER À MONTRÉAL

Tableau intégrateur des résultats selon le cadre de la coordination des régimes d'engagement en situation (Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012) et des grammaires des régimes d'engagements en situation (Cardon *et al.*, 1995 ; Trom, 2001 ; Hansotte, 2005 ; Thévenôt, 2006 ; Mathieu, 2012).

Régime d'engagement et grammaire de régime d'engagement en situation	Contraintes de la situation	Dispositions des citoyens à l'engagement en situation	Savoir-faire utilisés en situation	Savoir-être utilisés en situation
En plan « Je, travailleur en communautaire/bénévole » « Je, ancien du quartier » « Je, intéressé à tel enjeu social » « Je, connaissant de telle ou telle chose » « Je, dans mes valeurs personnelles »	Temps disponible pour s'engager	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la TQ à la participation citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement pluriel
	Contrainte de la représentation	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience pratique de la concertation locale • Sentiments de crédibilité et de légitimité • Contribution à différentes étapes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance de la méthodologie de l'intervention en action collective • Maîtrise de l'historique des projets • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources dont les citoyens disposent • Compétence critique et capacité à s'exprimer
Familier « Nous, les citoyens engagés à la TQ » « Nous, les citoyens du	Informations sur le processus de planification stratégique et approches	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de longue date/à long terme sur la TQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les points de vue divergents 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de réflexion collective • Mode d'expression adapté aux personnes présentes

comité » « <i>Nous</i> , acteurs de la TQ » « <i>Nous</i> , les citoyens du quartier » « <i>Vous</i> , partenaire de la TQ (non-citoyens) » « <i>Je</i> , habitant du quartier »	théoriques			
	Préparation à l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec la personne employée 	<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance de la méthodologie de l'intervention en action collective • Maîtrise de l'historique du projet • Les limites de leur action • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence critique et capacité à s'exprimer
	Contrainte de la représentation	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec la personne employée • Sentiments de crédibilité et de légitimité 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage continu et transfert de savoir entre citoyens • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de légitimité • Les ressources dont les citoyens disposent
	Format des rencontres pour les citoyens VS les organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement de longue date/à long terme sur la TQ • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance de la méthodologie de l'intervention en action collective • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence critique et capacité à s'exprimer
Justifiable « <i>Je</i> , citoyen du quartier » « <i>Ils</i> , les citoyens à mobiliser » « <i>Ils</i> , les décideurs politiques » « <i>Nous</i> , nos valeurs à la TQ » « La démocratie » « La participation citoyenne » « En solidarité avec... »	Normes de participation au débat/lexique	<ul style="list-style-type: none"> • Désir de contribuer au changement de paradigme dans la gouvernance de la TQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des théories et maîtrise des règles du débat 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir parler en public dans une TQ
	Rôle de l'animation	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Les limites de leur action • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience pratique de la concertation locale
	Format des rencontres pour les citoyens VS les organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter la parole citoyenne • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance de la méthodologie de l'intervention en action collective 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence critique et capacité à s'exprimer
	Contrainte de la représentation	<ul style="list-style-type: none"> • Faire avancer la réflexion sur la place et le pouvoir des citoyens sur la TQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'historique du projet • Expérience pratique de la concertation locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de légitimité • Les ressources dont les citoyens disposent

BIBLIOGRAPHIE

- AMPLEMAN, G., DENIS, L. ET DESGAGNÉS J.-Y. (2012). *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec. ISBN 9782760536029
- ANADON, M. (2006). La recherche dite qualitative : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.
- ANGERMULLER, J. (2007). Qu'est-ce que le poststructuralisme français ? À propos de la notion de discours d'un pays à l'autre. *Langage et société*, 2(120), 17-34. DOI 10-3917/lis.12-0017
- ARBORIO, A.-M. et FOURNIER P. (2005). Collecter des matériaux. Dans F. Singly (dir.), *L'Enquête et ses méthodes : l'observation directe*, (p. 45-60). Paris : Armand Colin.
- ARENDDT, H. (2014). *Qu'est-ce que le politique ?* France : Points, 303 p. ISBN 978-2-7578-1662-2
- ARINO, M. (2007). *La subjectivité du chercheur en sciences humaines*. Paris : L'Harmattan. Récupéré de : https://www.moodle2.uqam.ca/coursv3/pluginfile.php/2862238/mod_resource/content/0/subjectivite%CC%81%20du%20chercheur%20en%20sciences%20humaines.pdf
- ARNSTEIN, S. (1969). *A ladder of citizen participation*. Dans T. Legates et R. Stout (dir.), *The City Reader*, (p. 240-252). London et New York : Routledge.
- BACQUÉ, M., REY, H. et SINTOMER, Y. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative : Une perspective comparative*. Paris : La Découverte. 316 p.

- BARTHE, Y., DE BLIC, D., HEURTIN, J.-P., LAGNEAU, E., LEMIEUX, C., LINHARDT, D., MOREAU DE BELLAING, C., RÉMY, C., et TROM, D. (2013). Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*, 3(103), 175-204. DOI : 10.3917/pox.103.0173
- BATTACHARYYA, J. (2004). Theorizing community development. *Journal of the community development society*, 34(2), 5-34.
- BECKER, H. S. (2006). Notes sur le concept d'engagement. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 11(2006). DOI : 10.4000/traces.257
- BENASAYAG, M. (2004). *Abécédaire de l'engagement*. Paris : Bayard. 270 p. ISBN 2.227.47414.9
- BÉNATOUIL, T. (1999). Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture. *Annales. Histoire, sciences sociales*, 54(2).
- BERGER, M. (2018). S'inviter dans l'espace public. *SociologieS*, Dossiers HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts, 28 p. Récupéré de <http://journals.openedition.org/sociologies/6865>
- BERGER, M. et CHARLES, J. (2014). *Persona non grata*. Au seuil de la participation. *Participations*, 2(9), 5-36. Récupéré de https://www.academia.edu/8426577/Les_limites_de_l'inclusion_d%C3%A9mocratique_Participations_2014
- BERGER, P. et LUCKMANN, T. (2014). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin., 340 p. ISBN 978-2-200-28211-0
- BERTAUX, D. (2003). *Le Récit de vie*. (3^e éd.). Paris : Armand Colin.
- BHERER, L. (2006). La démocratie participative et la qualification citoyenne : À la frontière de la société civile et de l'État. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(2), 24-38. ISSN 0843-4468
- BHERER, L., COLLIN, J. - P., BREUX, S., DUBUC-DUMAS, É., GAUTHIER, È., ET DUBÉ, A. (2008). *La participation et la représentation politique des femmes au sein des instances démocratiques municipales*. Institut national de la

recherche scientifique, Centre-Urbanisation Culture Société. 58 p. Récupéré de : <http://espace.inrs.ca/id/eprint/2736/1/RepresentationFemmes.pdf>

- BHERER, L., FAHMY, M. et PINSKY, M. (2015). *Professionnalisation de la participation publique : acteurs, défis, possibilités*. Montréal : Institut du Nouveau Monde.
- BILODEAU, A., ALLARD, D., FRANCOEUR, D. & CHABOT, P. (2004). L'exigence démocratique de la planification participative : le cas de la santé publique au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 50-65. <https://doi.org/10.7202/010573ar>
- BLONDIAUX, L. (2001). Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège. *Mouvements*, 5(18), 44-51. DOI 10.3917/mouv.018.044
- BLONDIAUX, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil. 110 p. ISBN 978-2-02-096675-7
- BLONDIAUX, L. et FOURNIAU, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 1(1), 8-35.
- BOLTANSKI, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard.
- BOUCHER, M. (2019). Les épreuves performatives de la concertation de quartier. Dans I. Courcy et L. Farinas (dir), *Actes du colloque Tisser des liens, perspectives interdisciplinaires sur le travail relationnel*. (p. 64-68). Récupéré de https://www.academia.edu/38213518/Les_%C3%A9preuves_performatives_de_la_concertation_de_quartier_p._64-68
- BOURQUE, D. (2004). Participation et démocratisation dans un modèle de concertation et de partenariat territorial. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 83-97. <https://doi.org/10.7202/010575ar>

- BOURQUE, D. (2010). *Concertation et partenariat : Entre levier et piège du développement des communautés*, Collection Initiatives, PUQ, Québec. 143 p. ISBN 978-2-7605-1582-6
- BOURQUE, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 18(1), 40-60.
- BOURQUE, D. et LACHAPELLE, R. (2015). La Table de développement social de Rivière-des-Prairies : Gouvernance de réseau et démocratie participative. Monographie dans le cadre du projet de recherche Pratiques et métier de développement territorial intégré. *CRSH #435-2013-1109 et ARIMA. CRCOC*, (15-01), janvier 2015, 86 p. ISBN 978-89251-547-3
- BOYER-GENDRON, S.-M. (2015). *Décentralisation infra-municipale et participation citoyenne. Quelles sont les conditions favorisant la participation citoyenne dans un contexte décentralisé ?* (Mémoire de maîtrise en études urbaines). Université du Québec — Institut national de recherche sur les inégalités sociales INRS. 131 p. Récupéré de <http://espace.inrs.ca/id/eprint/2645/1/Boyer-Gendron-SM-M-H2015.pdf>
- BREVIGLIERI, M. et STAVO-DEBAUGE, J. (1999). Le geste pragmatique de la sociologie française. *Anthropolitica*, (7).
- BREUX, S., BHERER, L. et COLLIN, J.-P. (2004). *Les mécanismes de la participation publique à la gestion municipale. Notes de recherche, remises à la Section de la planification stratégique de la Ville de Gatineau*. Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, Groupe de recherche sur l'Innovation municipale (GRIM).
- BROUILLETTE, M. (2009 a). *Les Assemblées de quartier : Mon quartier, je m'informe, je m'exprime, j'agis !*. Déposé à Montréal-Nord en santé, octobre 2009, 23 p.
- BROUILLETTE, M. (2010). *Compte-rendu de la deuxième série d'Assemblées de quartier : Mon quartier, je m'informe, je m'exprime, j'agis !* Déposé à Montréal-Nord en santé, janvier 2010.

- BROUILLETTE, M. (2011). *Rapport annuel-Assemblées de quartier avril 2010 à mars 2011*. Déposé à Montréal-Nord en santé lors de l'Assemblée générale annuelle du 9 juin 2011, 16 p.
- BUCK, J. A. et ENDENBURG, G. (2004). *La Sociocratie. Les forces créatives de l'auto-organisation*. G. Charest (trad.), 30 p. Récupéré de http://les-jours-heureux.fr/wp-content/uploads/2016/10/La_Sociocratie_Buck_Edenburg_Charest.pdf
- BUJOLD, R. (2001). *Portraits des Tables de concertation de quartier à Montréal. Portrait synthèse*. Montréal : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- BURNAND, A., CANTOREGGI, N., HEANY, G. et LITZISTORF, N. (n.d). *Participation citoyenne dans les démarches locales de développement durable, Le cas Genevois*. 11 p. Récupéré de https://www.academia.edu/8886752/PARTICIPATION_CITOYENNE_DANS_LES_D%C3%89MARCHES_LOCALES_DE_D%C3%89VELOPPEMENT_DURABLE_LE_CAS_GENEVOIS
- CARON, C. (2017). La recherche qualitative critique : la synergie des approches inductives et des approches critiques en recherche sociale. *Approches inductives*, 4(2), 49–78. <https://doi.org/10.7202/1043431ar>
- CAMBON, E. et LÉGLISE, I. (2008). Pratiques langagières et registres discursifs. Interrogation de deux cadres en sociologie du langage. *Langage et société*, 2(124), 15-38. DOI 10.3917/lis.124.0015
- CARDON, D., LEMIEUX, J.-P. et LEMIEUX, C. (1995). Parler en public. *Politix*, 8(31). Troisième trimestre, 1995, 5-19. <https://doi.org/10.3406/politix.1995.1916>
- CARREL M. (2016). Participation, démocratie et pouvoir d'agir dans les pratiques de développement social. À paraître Dans C. Avenel et D. Bourque (dir.), *Dynamiques de l'intervention collective et transformation des politiques sociales, Regard croisé France-Québec sur le développement social et territorial*. Soumis pour publication, 19 p.

- CARREL M., NEVEU, C. ET ION J. (dir.). (2009). *Les Intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville*. Paris : L'Harmattan. ISBN 978-2-296-07895-6
- CASILLO I., BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.). (2013). *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation (Dicopart)*. Paris : GIS Démocratie et Participation. ISSN : 2268-5863. Récupéré de <https://www.dicopart.fr/>
- CDC ROSEMONT. (2014). *Guide de la participation citoyenne. Vivons Rosemont*. 60 p. Récupéré de <http://www.cdicrosemont.org/guide%20de%20la%20participation%20citoyenne.pdf>
- CEFAÏ, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris : La Découverte-M.A.U.S.S., 727 p. ISBN 978-2-7071-5250-3
- CHARLES, J. (2009). Penser la personne à l'épreuve des cheminements de la participation. *Enjeux Sociétaux N°6 CID —Working Paper Series. Octobre 2009*. IACCHOS —Institute of Analysis of Change in History and Contemporary Societies Université catholique de Louvain. 17 p. Récupéré de https://www.academia.edu/242551/Penser_la_personne_%C3%A0_l_%C3%A9preuve_des_cheminements_de_la_participation
- CHARLES, J. (2012). Ethnographie d'une réduction cartographique des engagements participatifs. *Quaderni* [En ligne], 77 | Hiver 2011-2012, mis en ligne le 05 janvier 2014, Récupéré de https://www.academia.edu/1536590/Ethnographie_dune_r%C3%A9duction_cartographique_des_engagements_participatifs
- CHARLES, J. (2013). *Les conditions de la participation, marqueurs de la vulnérabilité du participant*. 24 p. Récupéré de https://www.academia.edu/5094238/Les_conditions_de_la_participation_marqueurs_de_la_vuln%C3%A9rabilit%C3%A9_du_participant
- CHARMILLOT, M. et DAYER, C. (2006). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives. *Recherches qualitatives*, Hors-série, (3), 126-139.

- CHEVRIER, E.-I. et PANET-RAYMOND, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 67–83. <https://doi.org/10.7202/1024980ar>
- COALITION MONTRÉALAISE DES TABLES DE QUARTIER (CMTQ). (2018a). *Pratiques participatives pour l'égalité Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018*. MTElLES, 14 p. Récupéré de http://www.tablesdequartiermontreal.org/wp-content/uploads/2019/02/Forum_change_MTElles_2018.pdf
- COALITION MONTRÉALAISE DES TABLES DE QUARTIER (CMTQ). (2018b). *État des lieux 2018. Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action*. MTElLES, 110 p. Récupéré de http://www.tablesdequartiermontreal.org/wp-content/uploads/2019/02/%C3%89tat_des_lieux_MTElles_2018.pdf
- COMEAU, Y. (2007). Chap. 5, L'approche d'action sociale ou sociopolitique en organisation communautaire. Dans D. Bourque *et al.* (dir.), *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratiques*, (p. 82 – 100). Québec : Presses de l'Université du Québec. ISBN : 978-2-7605-1468-3
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF). (2000). *Les femmes et le développement local et régional : au cœur des décisions*. Gouvernement du Québec. 32 p. Récupéré de <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/au-coeur-des-decisions-les-femmes-et-le-developpement-local-et-regional.pdf>
- COUTURIER, Y. ET HUOT, F. (2003). Discours sur la pratique et rapport au théorique en intervention sociale : explorations conceptuelles et épistémologiques. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 106-124. DOI : 10-7202/009846ar
- COUTURIER, Y., GAGNON, D. ET DUMAS-LAVERDIÈRE, C. (2004). La compétence contre l'incompétence ? L'erreur de cadre pour un faux débat. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 149–155. <https://doi.org/10.7202/010579ar>
- DE SARDAN, O., J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête [En ligne]*, (1), mis en ligne le 10 juillet 2013. Récupéré de <https://enquete.revues.org/263>

- DEBOULET, A. et NEZ, H. (2013). Introduction. Les savoirs citoyens au défi : vers une démocratie urbaine ? Dans A. Deboulet et H. Nez (dir.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, (p. 9-26). France : Presses universitaires de Rennes. ISBN 978-2-7535-2245-9
- DELLI CARPINI, M. & COOK, F. et JACOBS, L. (2004). Public Deliberation, Discursive Participation, and Citizen Engagement: A Review of the Empirical Literature. *Annual Review of Political Science*, (7), 315-344. DOI : 10.1146/annurev.polisci.7.121003.091630
- DEPELTEAU, J. (2013). *Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois*, Revue de littérature rédigée pour l'IRIS. 37 p. Récupéré de <http://bv.cdeacf.ca/documents/PDF/horscollection/163620.pdf>.
- DESFORGES, V. (2017). *Participation citoyenne et cohésion sociale : le cas du quartier de la Petite-Bourgogne à Montréal* (Mémoire de maîtrise en géographie). Université du Québec à Montréal, 158 p. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/10945/1/M15294.pdf>
- DESMARAIS, D. (2008). L'approche biographique. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois, (dir.), *Recherche sociale (6^e éd.) : de la problématique à la collecte des données*, (p. 361-389). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- DIVAY, G., BELLEY, S., PRÉMONT, M.-C. (2013). La collaboration intersectorielle : spécificités, questionnements et perspectives. *La Revue de l'innovation : La Revue de l'innovation dans le secteur public*, 18(2), 1-13.
- DUMEZ, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis*, 7(4), 47-58. Récupéré de https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/657925/filename/pages_47_A_58_-_Dumez_H._-2011_-_Qu_est-ce_que_la_recherche_qualitative_-_Libellio_vol.7_nA_4.pdf
- DUPERRÉ, M. (2004). *L'organisation communautaire, la mobilisation des acteurs collectifs*. Québec : Presses de l'Université Laval. 130 p.
- DUPERRÉ, M. (2010). L'organisation communautaire : une méthode d'intervention en travail social. Dans J-P. Deslauriers et Y. Hurtubise, (dir.), *Introduction au*

travail social, 2^e édition, (p. 193-218). Québec : Presses de l'Université Laval. ISBN 978-2-7637-8564-6

DUVAL, M., FONTAINE, A., FOURNIER, D., GARON, S. et RENÉ, J-F. (2005). *Les organismes communautaires au Québec : Pratiques et enjeux*. Montréal : Gaëtan Morin, 164 p. ISBN 2-89105-900 — X

EX-AEQUO. (2015). *S'engager pour une voie sans obstacle — Recherche sur la participation des jeunes montréalais et montréalaises en situation de handicap*, 91 p. ISBN 978-2-9815346-1-3

FAVREAU, L. et LAROSE, G. (2008). Chapitre 3, Le développement des communautés aujourd'hui au Québec. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette, (dir.), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, (p. 41–55). Québec : Presses de l'Université du Québec.

FILLIEULE, O., MATHIEU, L. & PÉCHU, C. (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po. 656 p.

FRASER, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du Mauss*, (23), 154-164.

FREEMAN, R. E. (1984). *Strategic Management : A Stakeholder Approach*. Boston : Pitman.

GAUDREAU, L. (2011). Participer, mais à quoi ? Les limites du partenariat local en matière de développement urbain. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 83–96. <https://doi.org/10.7202/1006130ar>

GERMAIN, A., MORIN, R. et SÉNÉCAL, G. (2004). L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ? *Lien social et Politiques*, (52), 129–138. <https://doi.org/10.7202/010595ar>

GODRIE, B., OUELLET, G., BASTIEN, R., BISSONNETTE, S., GAGNÉ, J., GAUDET, L., GONIN, A., LAURIN, I., MCALL, C., MCCLURE, G., RÉGIMBAL, F., RENÉ, J. et TREMBLAY, M. (2018). Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051406ar>

- HABERMAS, J. (1978). *L'espace public*. Paris : Payot, 260 p.
- HABERMAS, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Traduit de l'allemand par Jean-Marc Ferry. Paris : Fayard, 1987.
- HAMEL, J. (1997). *Études de cas et sciences sociales*. Montréal — Paris : Les Éditions L'Harmattan, 124 p.
- HANLEYBROW, F., KANIA, J. et KRAMER, M. (2011). Canaliser le changement, comment réussir l'impact collectif. *Stanford social innovation review*, 8 p. Récupéré de http://dynamocollectivo.com/wp-content/uploads/2013/02/Canaliser_le_changement.pdf
- HANSOTTE, M. (2005). *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective*, Belgique : de Boeck, 236 p. ISBN 2-8041-4383-X
- HOULE, G. (2003). L'histoire de vie ou récit de pratiques. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale 6^e édition : de la problématique à la collecte des données*, (p. 361-389). Québec : Presses de l'Université du Québec. Récupéré de <https://books.google.ca/books?id=w1snDwAAQBAJ&pg=PT274&lpg=PT274&dq=Houle,+G.+&ots=MfjcCMYx95&sig=St-PwpgnvlNd-qxPnaRfPtkEa00&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjokPbuxs7cAhWEuVkkHe4aAYcQ6AEwAnoECAgQAQ#v=onepage&q&f=false>
- INCLUSION JEUNESSE. (2019). *Pistes de réflexion et d'action pour des milieux jeunesse accessibles et inclusifs*. Rédigé par : EDERER, M. (dir.), HUSSEINI D., DUCLOS, C., SULTANI, S. ET COULOMBE, K. 28 p. Récupéré de https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P100/8-46_inclusion_jeunesse.pdf
- INITIATIVE MONTRÉALAISE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL. (2006). *Orientations et paramètres de gestion et d'évaluation*, 16 p. ISBN 2-7647-0585-9
- ION, J. (1997). *La fin des militants ?*, Paris : les Éditions de l'Atelier. 124 p.

- ION, J. (dir.), BELBAHRI, A.K., CHARVOLIN, F., FRANGUIADAKIS, S., HMOUCHE, A., RAVON, B. et RAYMOND, R. (2001). *L'engagement au pluriel*, France : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 228 p. ISBN 2-86272-224-3
- KAUFMANN, J.-C. (2008). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin. 127 p. ISBN 978-2-2003-5156-4
- LACHANCE, É., BERNIER, J. et HERJEAN, P. (2004). *Étude exploratoire sur les Tables de quartier*. Chaire Approches communautaires et inégalités de santé, Montréal, Université de Montréal.
- LAMOUREUX, D. (2008). *Le trésor perdu de la politique. Espace public et engagement citoyen*. Montréal : Écosociété. 111 p. ISBN 978-2-89719-103-0
- LARDEUX L. (2019). *S'engager pour la démocratie : parcours de jeunes dans des collectifs d'expérimentation démocratique*. INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude. 71 p. Récupéré de <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/06/rapport-2019-04-collectif-expe-democratique.pdf>
- LAMOUREUX, H., LAVOIE, J., MAYER, R., PANET-RAYMOND, J. (2008). *La pratique de l'action communautaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 530 p.
- LEDUC, M. (1993). *Vivre Montréal en santé : Une première évaluation, Montréal, Ville de Montréal*.
- LOCAS, G. (2018). *La participation citoyenne au sein d'une table de quartier : autonomie ou participation programmée ?* (Mémoire de maîtrise en études urbaines). Université du Québec à Montréal. 176 p. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/11205/1/M15416.pdf>
- MAINGUENEAU, D. (1991). *L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette.
- MARTINEAU, S. (2005). L'instrumentation dans la collecte des données
L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. *Recherches qualitatives* — Hors Série — (2). Actes du colloque l'instrumentation dans la collecte des données, UQTR, 26 novembre 2004, 6-17. ISSN 1715-8702.

Récupéré de http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v2/SMartineau%20HS2-issn.pdf

- MARTUCELLI, D. (2015). Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. *Sociologies*, 6(1), Presses Universitaires de France, 43-63. ISBN 978-2-1306-5150-5
- MATHIEU, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. France : Éditions du croquant, 285 p. ISBN 978-2-36512-002-9
- MAYER, R., LAMOUREUX, H. et PANET-RAYMOND, J. (2008). Chapitre 1, L'évolution des pratiques communautaires au Québec. Dans H. Lamoureux *et al* (dir.), *La pratique de l'action communautaire*, 2^e édition actualisée, (p. 8-97). Québec : Presses de l'Université du Québec. ISBN978-2-7605-1523-9
- MAZEAUD, A. et NONJON, M. (2015). De la cause au marché de la démocratie participative. *Agone*, 56(1), 135-152. doi:10.3917/agone.056.0135
- MAZEAUD, A., SA VILAS BOAS M-H. et BERTHOMÉ, G.-E.-K. (2012). Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés. *Participations*, 1(2), 5-29. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-participations-2012-1-page-5.htm>
- MAZEAUD, A. (2013). Citoyen/Élu/Technicien. Dans CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. Récupéré de <http://www.dicopart.fr/en/dico/citoyenelutechnicien>
- MERCIER, C. (2009). Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation. Dans D. Bourque et L. Saint-Germain (dir.), *Cahier de l'ARUC — Innovation sociale et développement des communautés*, (8), UQO, 74 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Gouvernement du Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 18p. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/L-7.pdf>

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Gouvernement du Québec. (2010). *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 : Le Québec mobilisé contre la pauvreté*, 52 p. ISBN 978-2-550-58857-3

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Gouvernement du Québec. (2001). *Loi sur la santé publique*. 36 p. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/S-2.2.pdf>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Gouvernement du Québec. (2015). *Programme national de santé publique 2015-2025. Pour améliorer la santé de la population du Québec*. 85 p. ISBN : 978-2-550-73813-8. Récupéré de <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-216-01W.pdf>

MONTRÉAL-NORD EN SANTÉ. (2014). *Rapport d'activité 2013-2014*, Déposé à l'AG le 25 septembre 2014, 51 p.

MORIN, R., LATENDRESSE, A. et PICHÉ, C. (2001). *Les organismes de concertation locale et le cadre de vie à Montréal*. Études, matériaux et document, Département d'études urbaines et touristiques, Montréal, UQAM.

NACHI, M. (2006). *Introduction à la sociologie pragmatique*, Armand Colin : Paris, 224 p.

NDIAYE, S. (2005). *Projet de recherche sur les quinze ans de la Table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS), Montréal Phase II : Monographie organisationnelle de VSM. Cahiers Aruc-Économie sociale, C-04*, Montréal : Université du Québec à Montréal.

NEZ, H. et SINTOMER, Y. (2013). *Qualifier les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : un enjeu scientifique*. Dans A. Deboulet et H. Nez (dir.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, (p. 29-37). France : Presses universitaires de Rennes. ISBN 978-2-7535-2245-9

- OHMER, M-L. (2008). The relationship between citizen participation and organisational processes and outcomes and the benefits of citizen in participation in neighborhood organizations. *Journal of social service research*, 34(4), 41-60.
- OLFA ZAÏBET, G. (2007). Vers l'intelligence collective des équipes de travail : une étude de cas. *Management & Avenir*, 14(4), 41-59. doi:10.3917/mav.014.0041
- OPÉRATION VILLE ET SOUTIEN STRATÉGIQUE (OVVS). (2019). *Quelles formes de participation citoyenne pour le développement des communautés et des territoires ?*. 7 p. Récupéré de http://www.operationvss.ca/media/1124/outil_ovss_participation_citoyenne_final_1mars19.pdf
- PAILLÉ, P. (2007). La recherche qualitative. Une méthodologie de la proximité. Dans H. Dorvil (dir.). *Problèmes sociaux, Tome III, Théories et méthodologies de la recherche*, (p. 409-443). Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- PAILLÉ, P. et MUCCHIELLI, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin, 430 p. ISBN 978-2-200-61470-6
- PARAZELLI, M. ET ANNE L. (2006). Penser les conditions de la démocratie participative. *Nouvelles pratiques sociales*, 18(2), 15–23.
- PECKEUX, A. (2014). Retrouver la face par la participation. Ethnographie de la fragile élaboration d'une œuvre d'art par des adolescents dans un quartier populaire. *Participations*, 2(9), 125-148. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-participations-2014-2-page-125.htm>
- PELCHAT, Y. (2010). L'appel à la participation. Une vision privatisée de l'inégalité. *Nouvelles pratiques sociales*, 22(2), 114-129.
- PICHIERRI, A. (2002). Concertation and Local Development. *International journal of urban research*, 26(4), 689-706. Récupéré de <https://pdfs.semanticscholar.org/1c51/e83b65738afb6c94cb84addf605e727808eb.pdf>
- RAYMOND, É., GAGNÉ, D., SÉVIGNY, A. et TOURIGNY, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*. Direction de santé

publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval. 111 pages.

- RÉGIMBAL, F. (2005). *Participation citoyenne et prise de parole : discours et pratiques chez les responsables d'organismes communautaires à Montréal*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal. 175 p. Récupéré de https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/17545/Regimbal_Francois_2005_memoire.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- RHÉAUME, J. (2007). L'enjeu d'une épistémologie pluraliste. Dans *La sociologie clinique, enjeux théoriques et méthodologiques*, (p. 68-87). Paris : Éres.
- ROBERT, P. (2011). Présentation de processus de délibération citoyenne : Les Rendez-vous stratégiques de l'Institut du Nouveau Monde, (Québec, Canada) 2011. Congrès du GIS Démocratie & Participation, Journée d'étude sur les effets de la participation.
- RQIIAC. (2010). *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS. Cadre de référence du RQIIAC*, Presses de l'Université du Québec : Québec, 155 p. ISBN 978-2-7605-2617-4
- SAINT-GERMAIN, L., ULYSSE, P.-J., LESEMANN, F. (2007). *Initiatives locales et pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le développement social intégré au Québec*. (p. 100-115). Réseau québécois de développement social.
- SAWICKI, F. (1992). J. Peneff, la méthode biographique. *Politix*, 5(17), 153-157. Récupéré de www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1992_num_5_1418
- SCHÖPFEL, J. (2015). Comprendre la littérature grise. *I2D — Information, données & documents*, 52(1), 30-32. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-1-page-30.htm>
- SÉNÉCAL, G., CLOUTIER, G., MÉTHÉ MYRAND, L., DUBÉ A. et CHEVALIER, A. (2010). *Les effets de la concertation. Étude sur les Tables intersectorielles de quartier de Montréal*. Institut national de la recherche scientifique —

Centre-Urbanisation Culture et Société, 149 p. Récupéré de
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1984646>

- SÉNÉCAL, G., CLOUTIER, G et HERJEAN, P. (2008). Le quartier comme espace transactionnel : l'expérience des Tables de concertation à Montréal. *Cahier de géographie du Québec*, 52(146), 191-214.
- TALPIN, J. (2006). Jouer les bons citoyens : Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs. *Politix*, 75(3), 11-31. doi:10.3917/pox.075.0011
- TALPIN, J. (2008). Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative. *Politique et Sociétés*, 27(3), 133-164.
<https://doi.org/10.7202/029850ar>
- THÉVENÔT, L. (2006). *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris : Éditions La découverte, 311 p. ISBN 978-2-7072-4640-3
- THIBAUT, A., LEQUIN, M. ET TREMBLAY, M. (2000). *Cadre de référence de la participation publique : Proposé pour avis aux citoyens actifs du Québec*. Conseil santé et bien-être. 23 p. Récupéré de
https://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Rapports/20001009_rapp_cfr.pdf
- TOOMEY, A. (2009). Empowerment and disempowerment in community development practice: eight roles practitioners play. *Community development journal*, 46(2), April 2011, 181-195.
- TROM, D. (2001). Grammaire de la mobilisation et vocabulaire de motifs, dans D. Cefaï et D. Trom (dir). *Les formes de l'action collective*, (p. 99-134). Paris : EHESS.
- ZIMMERMAN, B. et HURST, D. (1994). From Life Cycle to Ecocycle: A New Perspective on the Growth, Maturity, Destruction and Renewal of Complex Systems. *Journal of Management Inquiry*, 3(4), 339-354.

MÉDIAGRAPHIE

CENTRAIDE. (2018). *Projet d'impact collectif*. Récupéré de <http://www.centraide-mtl.org/fr/organismes/projet-impact-collectif/>

COALITION MONTRÉALAISE DES TABLES DE QUARTIER. (2018). *Qui sommes-nous*. Récupéré de <http://www.tablesdequartiermontreal.org/qui-sommes-nous/>.

COLLECTIF QUARTIER. (2011). *Initiative montréalaise de soutien au développement social local*. Récupéré de <http://collectifquartier.org/2011/11/initiative-montrealaise-de-soutien-au-developpement-social-local/>

COMMUNAGIR. (2020). *Outil d'animation : le Fishbowl*. Récupéré de <https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/le-fishbowl/>